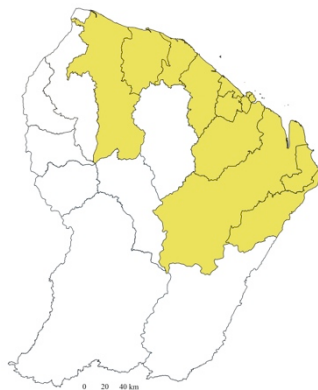




# **Déclarations de marronnage des esclaves**

**Avis publiés  
dans la *Feuille de la Guyane française***

**1840-1848**



Version provisoire (juin 2020)

## Introduction

Le marronnage est consubstantiel de l'esclavage. Les personnes déportées d'Afrique ou nées dans la colonie de la Guyane française et mises en esclavage ont agi constamment pour résister à leur situation juridique et sociale et la dépasser. Cette résistance a pris des formes très variées en fonction de la conjoncture politique et économique, des situations individuelles, des conditions de travail forcé. Parmi les actions de résistance, celle du marronnage est l'une des plus fréquentes, l'une des plus redoutées par les habitants propriétaires et l'administration, surtout quand elle se multiplie et qu'elle favorise des regroupements incontrôlables par les autorités de la colonie.

Le marronnage, c'est la fuite d'individus de leur lieu d'asservissement, une fuite isolée, individuelle ou groupée, familiale, d'entraide, une fuite murement réfléchie ou opportuniste, consécutive à un événement particulier, accompagnée ou non de vols d'objets (canots, outils, plants vivriers, etc.) et de dégradations sur des bâtiments ou les plantations. Ce marronnage recouvre dans la réalité une grande variété de situations que l'historien se doit d'étudier et de comprendre. L'administration coloniale distingue le petit marronnage (de quatre jours à un mois) du grand marronnage (au-delà d'un mois, pouvant aller jusqu'à plusieurs années).

L'augmentation de la population servile malgré l'interdiction de la traite négrière en 1817, l'échec de la première abolition en 1794, le rétablissement de l'esclavage en 1802 et les incertitudes de la période portugaise entre 1809 et 1817 ont favorisé une augmentation du marronnage.

Une série de mesures réglementaires prises par les gouverneurs Laussat et Milius vise à réprimer, si ce n'est contenir, l'inflammation du marronnage qui culmine avec l'arrestation et le procès de Pompée en 1822 : mesures judiciaires, administratives et financières. L'objectif principal est le maintien de l'ordre dans les ateliers d'esclaves des habitations : éviter la propagation de l'idée de remise en cause du système économique fondé sur une main d'œuvre servile.

Face à la recrudescence des faits de marronnage, le gouvernement local met en place à partir de 1822 une procédure de déclaration des cas de marronnage, qui s'impose aux propriétaires et à leurs mandataires, régisseurs et autres économes. Ils ont obligation de déclarer à l'administration les cas de fuite d'esclaves en signalant leur identité (patronyme, origine), leurs caractéristiques physiques (taille, signes corporels distinctifs) et les circonstances (lieu, date, vols d'objets). Les registres destinés à ces déclarations contiennent également les avis de retour volontaire, ceux d'arrestation et d'emprisonnement des marrons.

Très peu de registres primaires ont été conservés ; ont-ils, du reste, été bien tenus dans tous les quartiers ? Les Archives territoriales de Guyane conservent une dizaine de registres datés de 1837 à 1848, certains vierges, d'autres renseignés, dotés d'une couverture de papier coloré, sur laquelle figure une étiquette imprimée spécifique. Dans la sous-série 11 M nous avons retrouvé deux cahiers de déclarations de marronnage du quartier d'Oyapock pour les années 1826 et 1827.

Les archives des communes peuvent receler également ce type de documents ; les archives communales de Montsinéry-Tonnégrande, par exemple, conservent deux registres isolés pour les années 1826 et 1845. Il est fort possible que d'autres registres, en tout ou partie, soient identifiés à l'occasion d'opérations de tri et de classement des fonds publics anciens.

### Quelques registres identifiés

1826	Oyapock	Archives territoriales de Guyane, 11 M 82
1826	Montsinéry	Archives communales de Montsinéry-Tonnégrande, 3 E 2/1*
1827	Oyapock	Archives territoriales de Guyane, 11 M 82
1837	Ile-de-Cayenne	Archives territoriales de Guyane
1841	Kaw	Archives nationales d'outre-mer, Guyane 52*
1843	Ile-de-Cayenne	Archives territoriales de Guyane
1844	Iracoubo	Archives territoriales de Guyane
1844	Kaw	Archives territoriales de Guyane

1844	Oyapock	Archives territoriales de Guyane
1844	Sinnamary	Archives territoriales de Guyane
1845	Acarouany	Archives territoriales de Guyane
1845	Iracoubo	Archives territoriales de Guyane
1845	Montsinéry	Archives communales de Montsinéry-Tonnégrande, 3 E 2/2*
1847	Iracoubo	Archives territoriales de Guyane

Les déclarations de marronnage, de retour, d'arrestation et d'emprisonnement des marrons sont publiées régulièrement dans le premier et seul périodique officiel de la colonie, la *Feuille de la Guyane française*, sous forme d'avis par la direction de l'Intérieur<sup>1</sup>. Entre 1819 et 1821, les avis de marronnage sont peu nombreux et irréguliers. Ils deviennent réguliers et systématiques à partir de 1822. Ce périodique constitue la source la plus étendue sur le marronnage guyanais, d'Oyapock à Mana : près de 5 000 cas entre 1822 et 1848, soit plus de 190 cas par an en moyenne.

Les avis publiés dans la *Feuille de la Guyane française*, pour être pleinement utiles aux chercheurs, devront être traités sous forme d'une base de données et surtout augmentés des informations qu'ils ne contiennent pas toujours (nom du propriétaire, nom de l'habitation ou de l'atelier, circonscription administrative). Les données doivent être intégralement reprises et vérifiées dans leur complétude. Sans ces informations, il peut-être périlleux d'établir des statistiques fiables par quartier, par habitation, etc.

Le marronnage s'étudie également grâce aux fonds judiciaires, à la correspondance échangée entre les responsables de quartier et les administrateurs de la colonie (gouverneur et ordonnateur / directeur de l'Intérieur) et aux rapports des détachements militaires chargés d'arrêter les bandes de marrons et de détruire leurs campements voire leurs villages.

Les sources relatives à l'esclavage et au marronnage, surtout celles contenant des données nominatives et individuelles, sont plus nombreuses sur les trois dernières décennies du système servile. Elles peuvent créer un effet de trompe l'œil. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de source d'archives à disposition que le phénomène n'a pas existé ; et inversement ce n'est pas parce qu'il y a des sources d'archives nombreuses et insistantes que le phénomène est plus important qu'auparavant. La parcellisation des données égrenées dans les correspondances administratives ou les numéros de la *Feuille de la Guyane* peut également créer une impression de dilution du phénomène, peu appréhendable de manière globale, sur la longue durée.

## Indications bibliographiques

Epailly (Eugène), *Esclavage et résistance en Guyane française. Une page de l'histoire de l'esclavage en Guyane : ses révoltes atlantiques, ses luttes continentales et maritimes*, Rémire-Montjoly, 2005.

*La marronnage ou la résistance à l'esclavage*, Cayenne, Région Guyane, juin 2009 ; 1 vol. (16 p.).

Mam Lam Fouck (Serge), *La Guyane française au temps de l'esclavage, de l'or et de la francisation (1802-1946)*, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 1999 ; 1 vol. (389 p.).

Moomou (Jean), *Le monde des marrons du Maroni en Guyane (1772-1860). La naissance d'un peuple : les Boni*, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 2004 ; 1 vol. (216 p.).

<sup>1</sup> La *Feuille de la Guyane française* est imprimée chaque semaine à Cayenne par l'Imprimerie du Gouvernement de 1819 à 1848.

Version réalisée par la direction Musées et Patrimoine de la Collectivité Territoriale de Guyane par Kristen Sarge à partir de la *Feuille de la Guyane française*, conservée par les Archives territoriales de Guyane  
[patrimoinesculturels@ctguyane.fr](mailto:patrimoinesculturels@ctguyane.fr)

*Feuille de la Guyane française*, 2<sup>e</sup> série, n° 17 du 17 mai 1823, p. 149-155.

## Ordonnance du commandant et administrateur pour le roi sur le marronnage

Nous Pierre Bernard, baron Milius, maître des requêtes, capitaine de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe, commandant de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant et administrateur pour le roi de la Guyane française, avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

### Titre premier

*Marrons : déclarations, défense de retenir les marrons, leur remise*

**Article premier.** — Tout esclave sorti de l'habitation de son maître ou de la ville doit être muni d'un billet de passe, signé du maître, qui relate le nom du noir, sa caste, l'objet qu'il porte, l'endroit où il va et la date de sa sortie ; faute de quoi il pourra être conduit à la geôle.

2. — Les propriétaires ou leurs représentants seront tenus de déclarer l'absence de leurs noirs, dans le délai de huit jours, à compter de celui de leur évasion, ainsi que la rentrée dans le même délai de ceux qui, déclarés fugitifs, se seraient rendus volontairement ou auraient été amenés par tous autres que par les détachements ou la gendarmerie.

3. — Celui qui n'aura pas fait la déclaration prescrite par l'article ci-dessus aura le droit encouru de cent francs d'amende pour chaque noir non déclaré ; il supportera en outre les frais de prise, de geôle, de nourriture et d'hôpital ; et si les esclaves ont été tués par le détachement ou par la gendarmerie ou sont morts par suite de leurs blessures, il sera déchargé de l'amende et de tous frais ; mais il ne pourra prétendre à aucune indemnité.

4. — Les noirs fugitifs non déclarés dans le mois et jour de leur fuite seront confisqués, appartiendront à la ville de Cayenne et seront employés aux travaux d'utilité publique.

5. — Sont dans le même cas tous les noirs fugitifs ou nés dans les bois, dont le maître n'aura pas été reconnu et qui n'auraient pas été réclamés dans l'an et jour de leur capture, ainsi que les marrons déclarés qui n'auraient pas été réclamés dans le même délai.

6. — Le marron déclaré en temps utile, qui aurait été tué par les détachements ou par la gendarmerie sera remboursé par la caisse des affranchissements au propriétaire sur le pied de quatre cents francs, sans distinction de sexe, d'âge et de caste.

7. — Les autres noirs marrons qui, par accident ou autrement, auraient été tués dans les bois par les détachements ou par la gendarmerie et ceux non marrons estropiés et mis hors de service par des blessures reçues à la poursuite des marrons, seront également payés par la caisse des affranchissements au propriétaire suivant l'estimation qui en sera faite par deux principaux habitants du quartier, nommés l'un par le propriétaire et l'autre par le commandant du quartier.

8. — Tout noir de jour et de nuit, qui serait absent de chez son maître de moins de trois jours sera rendu au propriétaire : le capteur ne pourra prétendre dans ce cas à aucun droit de capture. Le commandant du quartier prononcera en cas de contravention sur l'époque de l'évasion.

9. — En conséquence de l'article précédent, n'est réputé marron que le noir absent depuis plus de trois jours de l'habitation du propriétaire ou de son représentant.

10. — Il est expressément défendu d'arrêter les noirs qui ne seraient pas marrons, sous peine d'une amende de cent francs et d'un emprisonnement qui ne pourra être moindre de quinze jours ni

excéder un mois. Cette amende ne sera pourtant pas applicable aux capteurs qui feraient partie de la gendarmerie.

**11.** — Aucun capteur ne pourra sous quelque prétexte que ce soit dépouiller les noirs arrêtés à peine de privation du droit de capture, de restitution des objets enlevés et d'une amende qui sera déterminée selon l'exigence du cas.

Les dispositions des articles précédents seront appliqués, s'il y échoit, par le tribunal de police correctionnelle.

**12.** — Sont réputés petits marrons les esclaves qui auront été absents plus de trois jours et moins d'un mois.

**13.** — Sont réputés grands marrons les esclaves qui auront été absents au-dessus d'un mois.

**14.** — Les esclaves, petits marrons, seront immédiatement rendus à leurs maîtres à charge par ceux-ci de payer cinq francs pour capture et, en outre, les frais de geôle et d'hôpital, s'il y a lieu.

**15.** — Les esclaves, grands marrons, quelque soit l'époque de leur marronnage, seront soumis à la discipline de la police ordinaire ; ils ne pourront être punis de plus de deux mois de chaîne pour la première fois, et de plus de quatre mois en cas de récidive sans que pour cela le maître puisse prétendre à aucune indemnité.

**16.** — Tout esclave qui aura été arrêté quatre fois pour marronnage et dont une absence aura duré plus de six mois, ainsi que celui qui serait arrêté après récidive de six mois, appartiendra à l'État pour être mis à la chaîne et être employé aux travaux forcés.

**17.** — Il est expressément défendu, sous peine d'être réputé recéleur et condamné comme tel, de retenir chez soi, sous quelque prétexte que ce soit, les noirs égarés, arrêtés et fugitifs, plus de huit jours à la campagne, et plus de deux fois 24 heures à la ville, ils seront de suite remis au commandant de quartier ou à la geôle si c'est à Cayenne.

**18.** — Celui qui sera convaincu d'avoir recélé un noir égaré, arrêté ou fugitif plus que le temps prévu en l'article ci-dessus, sera condamné pour la première fois à payer, par forme d'amende, vingt-cinq francs par chaque jour de détention, un tiers sera pour le maître et les deux autres tiers pour la Caisse des affranchissements.

**19.** — Les noirs marrons pris seront de suite conduits chez le commandant de quartier qui apostillera la date de la prise sur le registre des déclarations de marronnage ; il interrogera le nègre et l'enverra dans les 24 heures à Cayenne.

**20.** — Les marrons pris et amenés par les détachements seront interrogés sommairement à Cayenne par le commissaire commandant la ville et s'ils s'en trouvent quelques-uns soupçonnés d'un crime, ils seront de suite remis au procureur du roi, les autres seront envoyés à la geôle.

**21.** — La peine à infliger aux noirs grands marrons sera requise par le procureur du roi dans des conclusions écrites et définitives.

**22.** — Les noirs détenus en prison y seront nourris et soignés aux frais de la Caisse coloniale, à charge de remboursement par les propriétaires, excepté dans les cas prévus par les articles 6 et 17, et ils seront employés, sous la surveillance des officiers de police, aux travaux publics, jusqu'à ce qu'ils aient été remis à leurs maîtres.

Dans le cas où il y aurait quelque noir estropié ou tué par accident arrivé sur les travaux, il sera payé aux dépens de la Caisse des affranchissements, un dédommagement à dire d'experts, nommés conformément à l'article 10 et suivant ce qui sera ordonné par le commandant et administrateur pour le roi.

**23.** — Aucun noir capturé ne sera remis au maître réclamant, qu'en justifiant de l'acquittement de ses impositions échues, sur le visa du directeur du domaine.

Tout noir marron retenu à la geôle pour retard du paiement d'impositions de la part du propriétaire sera vendu publiquement deux mois après sa détention, pour dite cause, sur un simple avis qui sera inséré dans les gazettes, huitaine d'avance, pour le prix de la vente dudit noir, défalcation faite des frais de vente d'insertion dans les gazettes, être employé à l'acquittement des impositions et le surplus, s'il y a lieu, être remis au propriétaire.

## **Titre II**

### *Détachements : leur police, leurs droits*

**24.** — Il y aura, pour la poursuite des noirs marrons, des chefs de détachement nommés par nous suivant l'urgence des cas.

**25.** — Les chefs de détachement seront immédiatement sous les ordres du commandant du quartier.

**26.** — Ils seront libres de former leur détachement ainsi qu'ils le trouveront convenable ; mais ils seront tenus de donner au commandant de quartier la liste des hommes tant blancs et libres que noirs, dont ces détachements se composeront et de soumettre à son approbation, l'ordre de service qu'ils auront établi.

**27.** — A chaque sortie, ils en donneront avis au commandant de quartier, détacheront les endroits de la battue, le nombre, le nom, l'espèce des hommes qu'ils prendront à leur suite.

A leur rentrée, ils l'en informeront aussitôt et lui feront connaître les lieux qu'ils auront parcourus, les circonstances de leur course et le nombre des marrons arrêtés.

Le tout sous peine de privation du droit de capture.

**28.** — Les commandants de quartier tiendront un état exact des permissions ou des ordres qu'ils auront donnés aux chefs de détachement, avant leur sortie, de leur date, du temps de leur durée, de celle de la rentrée et enfin des déclarations qui leur auront été faites.

**29.** — Ils donneront tous les ordres nécessaires pour augmenter la force des détachements, lorsqu'il en sera demandé par les chefs, qui devront toujours être porteurs de leur ordre de sortie ; dans ce cas, les chefs de détachement seront obligés d'exposer par écrit aux commandants de quartier les motifs de leur demande.

Si les circonstances l'exigent, les chefs de détachement pourront réclamer les mêmes secours dans les autres quartiers, lorsque, par suite de leurs recherches, ils se trouveront dans le cas de poursuivre leur course au-delà des limites de leur quartier.

**30.** — Tout habitant qui saura qu'il y a des noirs marrons sur son habitation pourra aller aussitôt à la poursuite avec le nombre d'hommes armés qui lui sera nécessaire, à la charge par lui de se conformer, aussitôt après sa rentrée, à ce qui est prescrit par l'article 32, sous les mêmes peines.

**31.** — Tout habitant qui, ayant rencontré par hasard un noir marron, l'aura capturé et remis au commandant de son quartier ou à la geôle, pourra prétendre au tiers de la capture qui serait allouée au chef de détachement. Les mêmes droits sont alloués à ceux-ci pour les captures faites dans les habitations sans être munis d'ordre de détachement.

**32.** — En cas de fuite ou de résistance à main armée, les détachements pourront tirer les nègres marrons ; mais les chefs ne recevront, pour les noirs tués et reconnus, que la moitié de droit de capture ; en cas de non reconnaissance, ils n'en auront que le quart.

**33.** — La reconnaissance d'un noir tué sera valable, lorsqu'elle aura été constatée par la déclaration écrite sur les lieux par le chef de détachement, dans laquelle seront relatés la caste, la taille, les marques, l'âge autant que possible du noir et la reconnaissance qui en aura été faite, tant par lui que par les hommes du détachement. Le commandant de quartier recevra cette déclaration qui, avec la représentation du poignet droit coupé du noir tué, lui suffira pour certifier, par une attestation, les droits du capteur.

**34.** — Tout capteur est tenu de remettre dans les trois jours de sa rentrée, au plus tard, les noirs capturés, sous peine d'être privé du droit de capture, d'être même considéré et poursuivi comme recéleur, si le cas y échet aux termes des articles 21 et 22.

**35.** — Les droits de capture seront :

Pour un marron	de 3 jours à 1 mois	5
	de 1 mois à 2	20
	de 2 idem à 4	40
	de 4 idem à 6	60
	de 6 à 1 an	80
	de 1 an et au-delà	100.

**36.** — Outre les droits ci-dessus fixés, il sera accordé au capteur, suivant les circonstances, des gratifications qui seront réglées et ordonnées par le commandant et administrateur pour le roi, d'après l'avis du commandant de quartier qui aura autorisé les courses et aura reçu le rapport du capteur.

**37.** — Tout habitant ayant acquis un droit de capture sera tenu de représenter, dans le délai d'un mois, des titres au procureur du roi qui jugera de leur validité, les visera, s'il y a lieu et les transmettra à l'autorité compétente ; passé lequel temps, il sera déchu de toutes demandes et prétentions.

Parmi les titres produits par les chefs de détachement et par les habitants désignés en l'article 35 doit être compris le certificat du commandant de quartier qui constatera qu'ils ont satisfait à ce qui leur est prescrit par l'article 32.

### **Titre III**

#### *Délits des marrons : formalités pour les amendes et condamnations, autorités compétentes pour les prononcer*

**38.** — Tout noir marron arrêté armé ou qui aura été reconnu avoir fait partie d'une bande de noirs marrons armés, il sera puni de peines afflictives, même de mort, s'il se trouve dans le crime dont il s'est rendu coupable des circonstances aggravantes prévues par le Code noir ou autres lois existantes au jour où le délit a été commis.

**39.** — Seront punis d'un mois à deux ans de travaux forcés, même de mort dans les cas aggravants mentionnés au dernier paragraphe de l'article 38, les noirs qui seront convaincus d'avoir tenté ou exécuté un projet d'enlèvement d'embarcation pour sortir de la colonie.

**40.** — Les condamnations résultantes des deux articles ci-dessus seront prononcées par la cour prévôtale suivant la nature de l'affaire.

**41.** — Les habitants qui seront dans le cas des articles 17 et 18 seront jugés en police correctionnelle sauf l'appel.

Donné en notre hôtel, à Cayenne, le 19 avril 1823.

Le commandant et administrateur de la Guyane française pour le roi, Baron Milius.

# 1840

## Avis de déclaration de marronnage

**Victor**, nègre, à monsieur Dominique Houget, parti marron de Cayenne le 13 janvier courant.  
Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Oscar**, nègre, à monsieur Chirol, parti marron de l'habitation de son maître (Ile-de-Cayenne) le même jour que le précédent.

Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Lucas**, nègre, à madame veuve Martin, marron de l'habitation dite Marengo (Ile-de-Cayenne) le 15 du même mois.

Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Farraud**

**Nicolas**

**Firmin**

Nègres, à madame veuve Bonnet, partis marrons de l'habitation dite La Misère (Approuague) le 12 janvier courant.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Chérubin**, nègre créole, âgé de 21 ans, grande taille, à monsieur Denans, parti marron du quartier de Kaw le même jour que les précédents.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Épiphanie**, nègre, à monsieur Fourgassié neveu

**Io**, mulâtre à monsieur de Lagotellerie

**Baltide**, négresse, à monsieur Enguehard

absents de chez son maître le 17 du même mois.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Arsène**, négresse de nation rongou, à monsieur Sillian père, marronne de l'habitation de son maître (Roura) le 20.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Narcisse**, nègre calbary, 21 ans, à monsieur J. Ursleur, marron de l'habitation dite La Bijoutière (Tonnégrande), le 25 janvier courant.

Avis du 31 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1840, p. 19.

**Magdeleine**, négresse, 21 ans, à madame A. Roux-Mosse, marronne de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 31 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1840, p. 19.

**Azor**, nègre, à monsieur d'Aigrepoint, parti marron de l'habitation dite Pariacabo (Kourou), le 16 janvier dernier.

Avis du 8 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1840, p. 26.

**Arsène**



**Bernard**

**George**

**Quéto**

Nègres, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), au commencement de février courant.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.

**Laplume**, nègre rongou, âgé d'environ 30 ans, grande taille, à monsieur Brun (Benjamin), marron de l'habitation de son maître (Tonnégrande), le 3 du même mois.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.

**Solitude**, négresse à monsieur Ronmy jeune, marronne de l'habitation de son maître (Tour-de-l'Ile) le 4.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.

**Catherine**, négresse calbary, âgée de 22 ans, dépendant de l'habitation Lombardie (Tour-de-l'Ile), et affermée à monsieur Chassey, marronne de cet établissement le 7.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.

**Victor**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, parti marron du quartier de Sinnamary le 5 février courant.

Avis du 21 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1840, p. 34.

**Toussaint**, nègre, au Domaine colonial, parti marron du passage de la rivière de Kourou le 20 février courant.

Avis du 28 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 29 février 1840, p. 38.

**Marguerite-Silverine**, négresse créole, âgée de 16 ans, taille moyenne, à monsieur Berville aîné, marronne de Cayenne le 24 du même mois.

Avis du 28 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 29 février 1840, p. 38.

**Thomas**

**Félix**

**Laurent**

**Germain**, à l'habitation dite Montabo

**Petit-Joseph**, à monsieur Ch. Houget

Marrons du quartier de Roura le 25.

Avis du 28 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 29 février 1840, p. 38.

**Maxime**, nègre créole, âgé d'environ 18 ans, taille moyenne, à monsieur Douillard aîné, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 26.

Avis du 28 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 29 février 1840, p. 38.

**Louis**, nègre calbary, âgé de 38 ans, à monsieur B. Lalanne, marron de Cayenne le même jour que Maxime.

Avis du 28 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 29 février 1840, p. 38.

**Berthine**, négresse, à monsieur Jean Vernet, marronne du quartier de Sinnamary le 17 février dernier.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Oreste**, nègre de nation calbary, à monsieur Lucien Duchesne, parti marron du quartier de Kourou le 24 février dernier.

Avis du 13 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 14 mars 1840, p. 47.

**Félicité**, négresse, âgée de 25 ans, à monsieur J. Lalanne, marronne de l'habitation dite Sablanse (Macouria), avec son enfant en bas âge, le 2 du présent mois de mars.

Avis du 13 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 14 mars 1840, p. 47.

**Coralie**, négresse de nation calbary, à demoiselle Sabine Mettéraud, partie marronne de Cayenne le 7 du même mois.

Avis du 13 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 14 mars 1840, p. 47.

**Philippe**, nègre, à monsieur F. Masson, marron de l'habitation La Victoire (Macouria), le 4 mars courant.

Avis du 20 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1840, p. 50.

**Colombine 1<sup>re</sup>**, négresse, à monsieur de Lagotellerie, partie marronne de Cayenne le 8 du même mois.

Avis du 20 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1840, p. 50.

**Laurent**

**Germain**

Nègres, dépendant de l'habitation Montabo (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement le 14.

Avis du 20 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1840, p. 50.

**Hippolyte**, nègre créole, âgé de 38 ans, taille moyenne, à monsieur Siredey, parti marron de Cayenne le 22 mars courant (27/03/1840)

Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.

**Valère dit Nègre**, dépendant de la succession de monsieur Bernard (Victor), marron de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.

**Anésine**, négresse, à demoiselle Nanette Hort, partie marronne du quartier de Sinnamary le 15 mars dernier.

Avis du 3 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1840, p. 58.

**Adonis**, nègre, à monsieur Urbain Michaud, parti marron de l'habitation dite Belle-Ville (Kourou), le 4 mars dernier.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Désiré**, nègre, à dame Printems, marron du même quartier le 15 du même mois.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Frédéric**, nègre créole, âgé de 20 ans, au sieur Édouard Chennebras, marron de l'habitation dite Belle-Terre (Kourou) le 23.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Antoine**, nègre, à madame veuve Liénard, marron du quartier de Sinnamary le 25.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Charles**

**Mathurin**

Nègres, à monsieur Monach aîné, partis marrons de l'habitation dite Belhumeur (Macouria) le 30.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Lubin**, nègre, à monsieur Marin (Eugène), marron du quartier de Macouria le 2 avril courant.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Vulcain**, nègre, dépendant de l'habitation dite Sautro (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement le 3 du même mois.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Adélaïde**

**Jean-Baptiste**

Noirs, dépendant de l'habitation dite Montabo (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement le 6 du courant.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Romain**, nègre de nation calbary, âgé de 38 ans, taille moyenne, à monsieur Bonafoux, affermé à monsieur Bouyer, marron de Cayenne le 17 avril courant.

Avis du 24 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1840, p. 72.

**Hector**, nègre bagou, âgé de 19 ans, parti marron de l'habitation Tout-Hasard (Tonnégrande), appartenant à monsieur Pierre Pineau, son maître, le 19 avril dernier, ce nègre est armé d'un fusil à deux coups et d'un autre.

Avis du 2 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1840, p. 75.

**Eustache**

**Achille**

**Grégoire**

**Melchior**

**Théodore**

**Julien**

**Etienne**

**André**

**Jean-Baptiste**

Nègres, appartenant à monsieur J. Favard, partis marrons de l'habitation dite Les Plaisirs (Kaw) le 30 avril dernier.

Avis du 8 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 9 mai 1840, p. 78.

**Charlotte**, négresse de nation calbary, âgée de 20 ans, à monsieur Jean-Baptiste Aubin, partie marronne du quartier de Macouria le 1<sup>er</sup> mai courant.

Avis du 15 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1840, p. 85.

**Dauphin**, nègre créole, 39 ans, dépendant de l'habitation dite L'Amphithéâtre (Tour-de-l'Ile) le 12 du même mois.

Avis du 15 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1840, p. 85.

**Michel-Joseph**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 23 ans, taille moyenne, à monsieur Tintillien Laforêt, parti marron de Cayenne le 22 mai courant.

Avis du 29 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 30 mai 1840, p. 87.

**Jules**, nègre de nation gorée, à monsieur Dumontel, parti marron de l'habitation de monsieur Saint-Mary (Charles), quartier de Macouria, le 25 mai dernier.

Avis du 12 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1840, p. 103.

**Hercule**, nègre, d'environ 40 ans, à demoiselle Sabine, marron dudit quartier le 7 juin courant.

Avis du 12 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1840, p. 103.

**Montdélay**, nègre, au Domaine colonial et dépendant de l'atelier de l'hôpital, parti marron dudit établissement le 8 du même mois.

Avis du 12 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1840, p. 103.

**Louis**, nègre de nation arada, 23 ans, à monsieur Houget (Dominique), parti marron du quartier de Roura le 10 juin courant.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Romain**

**Eugène**

Nègres, dépendant de l'habitation dite Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement, enlevant un fort canot de pêche, le 12 du même mois.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Soliman**

**Lespoir**

Nègres, à monsieur Sauvage (Henry), partis marrons de l'habitation dite La Marie (Ile-de-Cayenne), le 15.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Toussaint**

**Henri**

**Cécé**

**Crépin**

**Alexis**

Nègres, à monsieur Douillard aîné, marrons de l'habitation dite La Providence (Tour-de-l'Ile) le 18 du courant.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Hippolyte**, nègre, âgée de 36 ans, à madame veuve Howe, parti marron de l'habitation L'Émilie (Roura) le 15 juin courant.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Scipion**

**Vigilant**

**Esther**

**Rose**

**Rosa**

**Victorine**

Noirs, appartenant à monsieur J. B. Michely, marrons de l'habitation dite La Cordelière (Roura) le 17 du même mois.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**César**

**Lina**

**Angèle**

Noirs, à demoiselle Isabelle Mettéraud, partis marrons du quartier de Macouria le 21.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Jean-Louis**, nègre créole, âgé de 15 ans, moyenne taille, au sieur Adolphe Eydoux, marron de Cayenne le 23 juin courant.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Louise**, négresse créole, âgée de 36 ans, petite taille, appartenant à monsieur André Lanne, marronne du quartier de Macouria le 17 du même mois.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

## **Jacques**

### **Potiri**

Nègres, à monsieur J. A. Guérin, partis marrons de l'habitation leur maître (Roura) le 27 juin dernier.

Avis du 2 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1840, p. 121.

**Noël**, câpre, de nation créole, à monsieur Lalanne (Baptiste), parti marron du quartier de Roura le 22 juillet dernier.

Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.

**Pierre**, nègre créole, âgée d'environ 20 ans, grande taille, à monsieur Bouyer, boulanger, marron de Cayenne le 28 du même mois.

Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.

**Antoine**, nègre, de nation calbary, à monsieur Chennebras, parti marron du quartier de Kourou le 23 juillet dernier.

Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.

**Jean-Bard**, nègre, à monsieur Michely (Alexfort), marron du quartier de Sinnamary le 3 août courant.

Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.

**Romain-Gai**, nègre de nation soso, âgé de 40 ans, dépendant de l'habitation dite Beauregard (Ile-de-Cayenne), parti marron de cet établissement le 16 du présent mois d'août.

Avis du 21 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1840, p. 179.

**Etienne**, nègre de nation calbary, âgé de 18 ans, à monsieur Fougère, parti marron de Cayenne le 20 du présent mois d'août.

Avis du 28 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1840, p. 183.

**Adélaïde**, négresse, âgée de 45 ans, dépendant de l'habitation Montabo (Ile-de-Cayenne), partie marronne de cet établissement le 27 août dernier.

Avis du 4 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1840, p. 187.

**Geneviève**, négresse de nation calbary, âgée de 23 ans, taille grande, à monsieur Jouven fils, partie marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 11 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 12 septembre 1840, p. 189.

**Chérubin**, nègre créole, âgé de 20 ans, grande taille, à monsieur Denans, caboteur, marron du bord de la goélette de son maître le 5 du même mois.

Avis du 11 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 12 septembre 1840, p. 189.

**Thésée**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 24 ans, à demoiselle Aubin, partie marronne de Cayenne le 9 septembre courant.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

## **Arsène**

**Bernard**, nègres, à monsieur Lesage

**Alexandre**, dépendant de l'habitation La Retraite à Kourou

partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry) le 13 du même mois.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Frédéric**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 35 ans, taille moyenne, appartenant à Mme veuve Dunezat, marron de l'habitation Le Parterre (Tour-de-l'Ile), le 15.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**André**, nègre, à monsieur Lucien Duchesne, parti marron du quartier de Kourou le 30 août dernier.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**Vendredi**

**Philippe**

Nègres, à monsieur J. A. Guérin, marrons du quartier de Roura, enlevant un canot de l'habitation Malgré-Tout le 13 du mois de septembre courant.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**Tranquille**, nègre, à monsieur Réveillot

**Charles-Nelson**, nègre, à monsieur Sillian

Ces deux individus partis marrons, le 1<sup>er</sup>, du quartier de Sinnamary, et le 2<sup>e</sup> du quartier de Roura le 15 de ce mois.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**Jean**

**Auguste**

**Michel**

**Marianne**

**Melchior**

**Cécé**

**Prosper**

**Isidore**

**Monique**

Noirs, à monsieur E. Marin, partis marrons du quartier de Macouria le 7 septembre dernier.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Lazare**, nègre créole, âgé de 21 ans, à monsieur Laforgue, marron de l'habitation de son maître, quartier de Sinnamary, le 12 du même mois.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Prudence**, négresse de nation calbary, âgée d'environ 22 ans, taille petite, à monsieur André Lanne, partie marronne de Cayenne le 3 octobre courant.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Pacifique**, nègre africain, à monsieur Casimir Pansier, marron de Cayenne le 5 du même mois.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Paul**, nègre de nation calbary, âgé d'environ 50 ans, à la demoiselle Véronique dite Franconie, marron de Cayenne le 7.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Hippolyte**, nègre, d'environ 40 ans, taille moyenne, à monsieur Siredey, marron de Cayenne le 7 du courant.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Laurent**, mulâtre créole, 29 ans, à monsieur Berville (Jean Baptiste), marron de Cayenne le 7 de ce mois.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Marcel**

**Alexandre**

Nègres, à monsieur Saint-Philippe fils, partis marrons de l'habitation dite Crac (Macouria) le 29 septembre dernier.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**L'Amour**

**Médéric**

**Adonis 2<sup>e</sup>**

**Paul**

Nègres, à madame veuve Tonat, marrons de l'habitation La Béarnaise (Macouria) le 2 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Auguste**, nègre, âgé de 36 ans, à madame veuve Germain, parti marron de l'habitation Le Solitaire (Tonnégrande) le 9 du même mois.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Fanélie**

**Rosette-Poulain**

Négresses, dépendant de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marronnes de cet établissement le 11 du courant.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Alexandre Séide**, nègre, au sieur Désiré Fulconis, parti marron du quartier de Mont-Sinéry, le 19 octobre courant.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**Benoît dit Galpha**, nègre, à monsieur Réveillot, parti marron du quartier de Sinnamary, le 16 octobre courant.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Prudence**, négresse, âgée de 22 ans, à monsieur André Lanne, marronne de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Ferdinand**

**George**

**Léon**

**Michel**

**Nicolas**

**Zacharie**

**Boniface**

**César**

Nègres, à monsieur Henry Sauvage, partis marrons de l'habitation dite La Marie (Ile-de-Cayenne) le 25 du courant.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Célestin**, nègre de nation rongou, à monsieur Mirtil, parti marron du quartier de Roura le 18 octobre dernier.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Noël**, câpre créole, à monsieur Lalanne (Baptiste), marron du chantier de son maître, quartier de Roura, le 25 du même mois.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Félix**  
**Jacques**  
**Louis**  
**Alexis**

Nègres, à messieurs Houget (Charles et Dominique), partis marrons du quartier de Roura le 27 du mois d'octobre.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Joseph**, nègre, à monsieur Bordes père, parti marron de Cayenne le 3 novembre courant.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Louis**, nègre créole, âgé de 22 ans, taille moyenne, au sieur Théodore D'Abren, parti marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Jean Ouany**, nègre du Domaine colonial, marron de Cayenne le 3 du même mois.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**André-Victor**, nègre au Domaine colonial, marron de Cayenne le 9.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Ignace**, nègre de nation rongou, à M. François Virgile, parti marron de l'habitation La Providence, Mont-Sinéry, le 9 (13/11/1840)

**Prudence**  
**Antoinette**

Négresses, appartenant à monsieur André Lanne, marronnes de Cayenne le 11.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Marie-Catherine**, négresse, de nation bagou, âgée de 19 ans, à monsieur Martineau, et affermée à monsieur Chassey, marronne de Cayenne le 12.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Jean-Louis**, nègre créole, à monsieur Adolphe Eydoux, parti marron de Cayenne le 13 novembre courant.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Rominguay**, nègre, dépendant de l'habitation dite Beauregard, marron dudit établissement le 13 du même mois.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Alexis**, nègre de nation rongou, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 14.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Ruppert dit Jonbert**, nègre créole, âgé de 25 ans, grande taille, à madame veuve Dunezat, marron de l'habitation Le Parterre (Tour-de-l'Île) le 14.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Pierre**, nègre créole, âgé de 20 ans, grande taille, à monsieur Bouyer, parti marron de Cayenne le 15.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Crispin**, nègre de nation rongou, à monsieur Charron aîné, parti marron de Cayenne le 18 novembre courant.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.



**Adèle**, négresse, de nation calbary, âge de 25 ans, à monsieur Abezou, marronne de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Éléonore**, négresse de nation bagou, âgée de 24 ans, petite taille, à madame veuve Remy, marronne de Cayenne le 23 du courant.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Alexandre-Séide**, au sieur Désiré Fulconis

**Arsène**, à monsieur Lesage

Marrons du quartier de Mont-Sinéry les 22 et 26 novembre dernier (04/12/1840)

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Élisée**, nègre, à monsieur Duclerc, parti marron de l'habitation dite Sainte-Agathe (Macouria) le 25 du même mois.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Michel-Joseph**, nègre de nation bagou, âgé de 28 ans, à monsieur Quintilien Laforêt, parti marron de Cayenne le 15 décembre courant.

Avis du 18 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 19 décembre 1840, p. 258.

**Jean-Pierre**, nègre créole, âgé d'environ 34 ans, taille moyenne, sans nez, dépendant de l'habitation dite La Motte (Tour-de-l'Île), parti marron de cet établissement le 20 décembre courant.

Avis du 24 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1840, p. 263.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Louis**, nègre, de nation calbary, à monsieur B. Lalanne, parti marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Joseph**, nègre créole, à monsieur U. Lupé, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 18 du courant.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Alexis**, nègre rongou, à monsieur Guichard, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Grégoire**, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Grand-Marée (Roura), arrêté et conduit à la geôle le 20 du même mois.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Alexis**, nègre, à madame de Foucauld, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 10 février courant.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.

**Magdeleine**, négresse, à madame A. Roux-Mosse, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 30.

**Toussaint**, nègre au Domaine colonial, marron du passage de la rivière de Kourou, arrêté et conduit à la geôle le 13 mars.

Avis du 13 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 14 mars 1840, p. 47.

**Jean-Louis**, nègre créole, au sieur Adolphe dit Eydoux, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 29 mars dernier.

Avis du 3 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1840, p. 58.

**Blanchet**, nègre de nation rongou, âgé de 26 ans, à monsieur Maillard, marron du quartier de Roura, arrêté et déposé à la geôle le 7 avril courant.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Gertrude**, négresse de nation calbary, à demoiselle Thérèse Ménage, partie marronne du quartier du Tour-de-l'Île, arrêtée et conduite à la geôle le 27 du présent mois de mai, où elle est tenue à la disposition de sa maîtresse.

Avis du 29 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 30 mai 1840, p. 87.

**Pomponne**, négresse créole, à monsieur Mille Saint-Just, partie marronne de l'habitation La Marianne (Ile-de-Cayenne), arrêtée et déposée à la geôle le 18 de ce mois.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Benjamin**

**Basile**

Nègres, à monsieur Senelle, partis marrons de l'habitation de leur maître (Approuague), arrêtés et conduits à la geôle le 22 du même mois.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Niany**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 22.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Louise**, négresse créole, à monsieur André Lanne, partie marronne du quartier de Macouria, arrêté et déposée à la geôle le 24 juin dernier.

Avis du 2 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1840, p. 121.

**Aimable**, nègre, dépendant de l'habitation dite Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), parti marron de cet établissement le 6 du courant.

Avis du 31 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1840, p. 167.

**Cofi**, nègre, à demoiselle Isabelle Mettéraud, parti marron du quartier de Macouria le 20 du même mois.

Avis du 31 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1840, p. 167.

**Mithridate**, n° 15

**Valentin**, n° 102

Noirs, au Domaine colonial et dépendant des ateliers de fouille et du parc, marrons de Cayenne les 30 et 31 du présent mois de juillet.

Avis du 31 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1840, p. 167.

**Philippe**

**Vendredi**

**Nicolas**

**Jacques**

Nègres, à monsieur J.-A. Guérin, partis marrons de l'habitation L'Espérance, située au quartier de Roura, arrêtés et conduits à la geôle, les trois premiers, le 9 du courant, et le dernier, le 12 du même mois.

Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.

**Alexandre**, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), arrêté et déposé à la geôle le 10 du courant.

Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.

**Frédéric**, nègre de nation rongou, au sieur Désiré Fulconis, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et conduit à la geôle le 13 du présent mois d'août.

Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.

**Chérubin**, nègre, à monsieur Denans

**Etienne**, nègre, à monsieur Fougère

partis marrons de chez leurs maîtres, à Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 12 du présent mois.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Crispin**, nègre, à madame veuve Moutier, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 22 septembre courant.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**Jacques**, nègre créole, à monsieur J. A. Guérin, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**André dit Maçon**, nègre de nation gorée, âgé d'environ 35 ans, taille moyenne, aux héritiers Bouron, parti marron de chez monsieur Guillermin, à Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 2 octobre courant.

Avis du 3 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1840, p. 201.

**Michel**, nègre, au Domaine colonial

**Jean-Louis**, nègre, au sieur Adolphe Eydoux

partis marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle les 3 et 5 du présent mois d'octobre.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Charles**, nègre de nation congo, âgé de 45 ans, parti marron de Cayenne, de chez madame Champignon, sa maîtresse, arrêté et conduit à la geôle le 14 du présent mois d'octobre.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Henry**, nègre de nation bagou, au sieur Théodore Diamant, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 2 novembre 1840.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Lespoir**, à monsieur Henry Sauvage

**Laurent**, à monsieur J. B. Berville

Nègres, partis marrons le 1<sup>er</sup> de l'Ile-de-Cayenne et le 2<sup>e</sup> de Cayenne, arrêtés et déposés à la geôle le 5 du même mois.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Alexis**, nègre, à monsieur Guichard, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 20 novembre courant.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Jean-Louis**, nègre, à monsieur Adolphe dit Eydoux, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 21 du même mois.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Apollon**, nègre, à madame veuve Maxime, parti marron du quartier de Kaw, arrêté et conduit à la geôle le 25 de ce mois.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Julie**, négresse, à monsieur Farnous, marronne de l'habitation dite Mapéribo (Ile-de-Cayenne), arrêtée et conduite à la geôle le 29 novembre dernier.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Romain**, nègre, à monsieur Vexel, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 4 décembre courant.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Alexandre dit Séide**, nègre, au sieur Désiré Fulconis, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et déposé à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 18 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 19 décembre 1840, p. 258.

**Noël**, câtre créole, à monsieur Lalanne (Baptiste), marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 19 du courant.

Avis du 24 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1840, p. 263.

**Jean-Louis**, nègre créole, d'environ 18 ans, à monsieur Bordes, marron de la crique Fouillée (Tour-de-l'Île), arrêté et déposé à la geôle le 23 du même mois.

Avis du 24 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1840, p. 263.

**Jean Louis**, nègre, au sieur Adolphe Eydoux, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 23 du présent mois de décembre (31/12/1840)

### **Noirs détenus à la geôle qui doivent en être retirés par leurs maîtres, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret colonial du 30 juin 1835**

**Joseph**, à monsieur U. Lupé.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Louis**, à monsieur Lalanne (Baptiste).

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Isaac**

**Jean-Baptiste**

à monsieur Ch. Houget.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Ferdinand**, à madame veuve Mosse.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Adolphe**, à monsieur Leborgne.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

- Moulique**, à monsieur Mauppin.  
Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.
- Jean-Louis**, dépendant de la succession Thoulouse.  
Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.
- Magdeleine**, à madame A. Roux-Mosse.  
Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 29.
- Geneviève**, à monsieur Jouvin fils.  
Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.
- Alexis**, à madame de Foucauld.  
Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.
- Lubin**, à monsieur F. Couy.  
Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.
- Michaud**, à demoiselle Dachuna.  
Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.
- Blanchet**, à monsieur Maillard.  
Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.
- Louis**, à monsieur Lalanne (Baptiste).  
Avis du 5 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1840, p. 96.
- Cécé**, à monsieur Emler.  
Avis du 5 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1840, p. 96.
- Auguste dit Maquaque**, à monsieur Goyriena.  
Avis du 5 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1840, p. 96.
- Pompone**, à monsieur Mille Saint-Just.  
Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.
- Nestor**, à madame veuve Suc.  
Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.
- Adrien**, à monsieur l'abbé Lagrange.  
Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.
- Alexandre**, à monsieur J. Lalanne.  
Avis du 14 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1840, p. 177.
- Ferdinand**, à monsieur Moutier (Frédéric).  
Avis du 11 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 12 septembre 1840, p. 189.
- Moustapha**, à monsieur Goyriena.  
Avis du 11 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 12 septembre 1840, p. 189.
- Chérubin**, à monsieur Denans, caboteur.  
Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Crispin**, à madame veuve Moutier.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**Jacques**, à monsieur J. A. Guérin.

Avis du 25 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1840, p. 199.

**André dit Maçon**, aux héritiers Bouron.

Avis du 3 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1840, p. 201.

**Eugène**, à monsieur Ronmy.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**Crispin**, dépendant de l'habitation Montabo.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**Gabrielle**, à monsieur Roustan fils.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**George**, à monsieur J. A. Guérin.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Henry**, à monsieur Théodore Diamant.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

### **Avis de retour de marrons**

**Thésée**, négresse, de nation calbary, à monsieur Jambe, absente de chez son maître depuis le 2 janvier courant, rentrée le 9 du même mois.

Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Coralie**, négresse, de nation bibi, à monsieur Brun (Benjamin), marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 12 du présent mois de janvier.

Avis du 17 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1840, p. 7.

**Moïse**, nègre, à monsieur Malin, parti marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 1<sup>er</sup> janvier 1840.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Manoel**

**Jean-Pierre 3<sup>e</sup>**

**Romiald**

Nègres, dépendant de l'habitation Beauregard, marrons de cet établissement, se sont rendus d'eux-mêmes le 2 du même mois.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Arsène**

**Haoussa**

**Fabiole**

Noirs, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 15.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 15.

**Victor**, nègre, à monsieur Houget (Dominique), marron de Cayenne, rentré chez son maître et déposé à la geôle le 16.

Avis du 24 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 25 janvier 1840, p. 16.

**Io**, mulâtre, à monsieur de Lagotellerie, marron de l'habitation Le Trésor (Macouria), rentré chez son maître le 21 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1840, p. 19.

**Victorin**, nègre, à monsieur Lesage, marron de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentré dans son atelier le 22 du même mois.

Avis du 31 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1840, p. 19.

**Oscar**, nègre, à monsieur Chabrol, parti marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, s'est rendu chez son maître le même jour que Victorin.

Avis du 31 janvier 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1840, p. 19.

**Dauphin**, nègre, à monsieur B. Remy, marron du quartier de Sinnamary, rentré chez son maître le 5 janvier dernier.

Avis du 8 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1840, p. 26.

**Baltide**, négresse, à monsieur Enguehard, partie marronne du passage du Dégrad-des-Cannes, Ile-de-Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 28 du même mois.

Avis du 8 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1840, p. 26.

**Geneviève**, négresse, à monsieur Jouven fils, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 3 du présent mois de février.

Avis du 14 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1840, p. 30.

**Lucas**

**Victorin**

**Victor**

Nègres, appartenant à madame veuve Martin, partis marrons de l'habitation dite Marengo (Ile-de-Cayenne), rentrés dans leur atelier le 12 du présent mois de février.

Avis du 21 février 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1840, p. 34.

**Narcisse**, nègre, à monsieur J. Ursleur, parti marron du quartier de Tonnégrande, rentré chez son maître le 1<sup>er</sup> février dernier.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Catherine**, négresse, à monsieur Chassey, fermier de l'habitation dite Lombardie, rentrée le 1<sup>er</sup> mars courant.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Marguerite-Sylverine**, à monsieur Berville aîné, partie marronne de Cayenne, s'est rendue chez son maître le 2 du même mois.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Petit-Joseph**, nègre, à monsieur C. Houget, marron du quartier de Roura

**Solitude**, négresse, à monsieur Ronmy jeune, partie marronne du quartier du Tour-de-l'Ile

Ces deux noirs sont rentrés chez leurs maîtres le 3 mars.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Thomas**  
**Félix**  
**Laurent**  
**Germain**

Nègres, dépendant de l'habitation dite Montabo (Ile-de-Cayenne), partis marrons de cet établissement, rentrés le 5.

Avis du 6 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1840, p. 42.

**Louis**, nègre de nation calbary, âgé de 38 ans, à monsieur B. Lalanne, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 5 mars.

Avis du 13 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 14 mars 1840, p. 47.

**Victor**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, parti marron du quartier de Sinnamary, rentré chez son maître le 6 du présent mois de mars.

Avis du 20 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1840, p. 50.

**Arsène**  
**Bernard**  
**George**

Nègres, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 9 du même mois.

Avis du 20 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1840, p. 50.

**Oscar**, nègre de nation rongou, âgé de 26 ans, à monsieur Chirol, parti marron de la crique Fouillée (Ile-de-Cayenne), arrêté et conduit à la geôle le 20 du présent mois de mars.

Avis du 27 mars 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1840, p. 55.

**Quéto**, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentré dans son atelier le 13 du mois dernier (03/04/1840)

Avis du 3 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1840, p. 58.

**Hippolyte**, nègre créole, à monsieur Siredey, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même chez son maître le 24 mars dernier.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Colombine 1<sup>re</sup>**, négresse, à monsieur de Lagotellerie, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 5 avril courant.

Avis du 10 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 11 avril 1840, p. 63.

**Adélaïde**, négresse créole, âgée de 55 ans, dépendant de l'habitation dite Montabo (Ile-de-Cayenne), marronne de cet établissement, s'est rendue d'elle-même le 9 avril courant.

Avis du 18 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1840, p. 67.

**Lubin**, nègre, à monsieur Marin (Eugène), parti marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 10 du même mois.

Avis du 18 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1840, p. 67.

**Coralie**, négresse de nation calbary, à demoiselle Sabine Mettéraud, partie marronne de Cayenne, rentrée chez sa maîtresse le 12 du présent mois d'avril.

Avis du 18 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1840, p. 67.



**Antoine**, nègre, à madame veuve Liénard, parti marron de l'habitation de sa maîtresse (Sinnamary), rentré dans son atelier le 4 avril courant.

Avis du 24 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1840, p. 72.

**Félicité**, négresse, à demoiselle Anne Milienne, partie marronne de l'habitation dite Sablanse (Macouria), s'est rendue chez sa maîtresse le 18 du même mois.

Avis du 24 avril 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1840, p. 72.

**Chérubin**, nègre, à monsieur Denans, marron du quartier de Kaw, rentré chez son maître le 14 janvier dernier.

Avis du 2 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1840, p. 75.

**Frédéric**, nègre, à monsieur Édouard Chennebras, parti marron du quartier de Kourou, rentré dans son atelier le 24 avril dernier.

Avis du 2 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1840, p. 75.

**Romain**, nègre, à monsieur Bonafoux, affermé à monsieur Bouyer, marron de Cayenne, rentré chez ce dernier le 26 avril.

Avis du 2 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1840, p. 75.

**Jean-Louis**, nègre créole, au sieur Adolphe Eydoux, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 22 du courant.

Avis du 29 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 30 mai 1840, p. 87.

**Dauphin**, nègre créole, dépendant de l'habitation L'Amphithéâtre (Tour-de-l'Île), marron de cet établissement, est rentré dans son atelier le 26 du même mois.

Avis du 29 mai 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 30 mai 1840, p. 87.

**Eustache**

**Achille**

**Grégoire**

**Melchior**

**Théodore**

**Julien**

**Etienne**

**André**

**Jean-Baptiste**

Nègres, à monsieur J. Favard, partis marrons de l'habitation dite Les Plaisirs (Kaw), se sont rendus d'eux-mêmes le 25 mai 1840.

Avis du 5 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1840, p. 96.

**Thomas**, nègre, à madame veuve Frontin, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et rendu à sa maîtresse le 7 du courant.

Avis du 12 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1840, p. 103.

**Laurent**

**Germain**

Nègres, dépendant de l'habitation dite Montabo (Île-de-Cayenne), marrons de cet établissement, rentrés dans leur atelier le 12 du présent mois de juin.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Michel-Joseph**, nègre de nation bagou, à monsieur Tintillien Laforêt, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 15 du même mois.

Avis du 19 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1840, p. 108.

**Scipion**  
**Vigilant**  
**Esther**  
**Rose**  
**Victorine**

Noirs, appartenant à monsieur J. B. Michely, marrons de l'habitation La Cordelière (Roura), se sont rendus d'eux-mêmes à Cayenne le 18 du présent mois de juin.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Toussaint**  
**Henry**  
**Cécé**  
**Crépin**  
**Alexis**

Nègres, à monsieur Douillard aîné, partis marrons de l'habitation La Providence (Tour-de-l'Île), rentrés dans leur atelier le 21 du même mois.

Avis du 26 juin 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1840, p. 116.

**Vendredi**, nègre, au Domaine colonial, parti marron du passage de Kourou, où il est employé, s'est rendu à Cayenne le 24 du même mois dernier.

Avis du 2 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1840, p. 121.

**Charles**  
**Mathurin**

Nègres, appartenant à monsieur Monach aîné, partis marrons de l'habitation dite Bel-Humeur (Macouria), rentrés dans leur atelier le 1<sup>er</sup> juillet courant.

Avis du 17 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1840, p. 127.

**Mondélaï**, nègre, appartenant au Domaine colonial et dépendant de l'atelier des noirs de l'hôpital, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 20 juillet courant.

Avis du 31 juillet 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1840, p. 167.

**Oreste**, nègre, à monsieur Lucien Duchesne

**Désiré**, nègre, à la dame Printems

partis marrons du quartier de Kourou, rentrés d'eux-mêmes dans leurs ateliers le 25 juillet dernier.

Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.

**Valentin**, n° 102, nègre, au domaine colonial et dépendant de l'atelier du parc, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 1<sup>er</sup> août courant.

Avis du 7 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1840, p. 174.

**Siméon**, nègre, à monsieur Ch. Houget, marron du quartier de Roura, rentré dans son atelier le 14 du mois courant.

Avis du 21 août 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1840, p. 179.

**Romain-Gai**, nègre, dépendant de l'habitation Beauegard (Île-de-Cayenne), marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 24 du mois dernier.

Avis du 4 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1840, p. 187.

**Jean-Bart**, nègre, à monsieur Michely (Alexfort), parti marron du quartier de Sinnamary, rentré chez son maître le 2 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Geneviève**, négresse, de nation calbary, à monsieur Jouven fils, marronne de Cayenne, s'est rendue chez son maître le 10 du même mois.

Avis du 18 septembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1840, p. 191.

**Jean**

**Auguste**

**Michel**

**Marianne**

Noirs, à monsieur E. Marin, partis marrons du quartier de Macouria, rentrés d'eux-mêmes le 2 octobre courant.

Avis du 9 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1840, p. 206.

**Tranquille**, nègre, à monsieur Reveillot, marron du quartier de Sinnamary, rentré chez son maître le 3 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Prudence**, négresse, de nation calbary, âgé de 22 ans, à monsieur André Lanne, partie marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 14 du même mois.

Avis du 17 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1840, p. 209.

**Fanélie**, négresse, dépendante de l'habitation dite Sautro (Tour-de-l'Ile), marronne de cet établissement, s'est rendue d'elle-même le 13 octobre courant.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**Frédéric**, nègre, à madame veuve Dunezat, parti marron de l'habitation dite Le Parterre (Tour-de-l'Ile), rentré dans son atelier le 20 du même mois.

Avis du 23 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1840, p. 217.

**Auguste**, nègre, âgé de 36 ans, à madame veuve Germain, parti marron de l'habitation Le Solitaire (Tonnégrande), rentré de lui-même dans son atelier le 22 du présent mois d'octobre.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Médéric**, nègre, à madame veuve Tonat, marron de l'habitation La Béarnaise, Macouria, rentré dans son atelier le 26 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1840, p. 227.

**Ferdinand**

**George**

**Léon**

**Michel**

**Nicolas**

**Zacharie**

**Boniface**

**César**

Nègres, à monsieur Henry Sauvage, partis marrons de l'habitation dite La Marie (Ile-de-Cayenne), se sont rendus d'eux-mêmes le 31 du même mois.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**George**, nègre, à monsieur J. A. Guérin, marron du quartier de Roura, s'est rendu de lui-même le 3 novembre courant.

Avis du 30 octobre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1840, p. 223.

**Joseph**, nègre, à monsieur Bordes, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 6 novembre courant.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Arsène**

**Grégoire**

Nègres, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 7 du même mois.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Alexandrine-Séide**, nègre, au sieur Désiré Fulconis, parti marron du quartier du Mont-Sinéry, rentré chez son maître le 7.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**Hippolyte**, nègre, à monsieur Siredey, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 8 de ce mois.

Avis du 13 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 octobre 1840, p. 233.

**César**

**Lina**

**Angèle**

Noirs, appartenant à demoiselle Isabelle Metteraud, partis marrons du quartier de Macouria, se sont rendus d'eux-mêmes chez leur maîtresse le 12 novembre courant.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Louis**, nègre, au sieur Théodore d'Abren, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 12 de ce mois.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**André**, nègre, au sieur Lucien Duchesne, parti marron du quartier de Kourou, rentré dans son atelier le 13.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Jean Ouany**, nègre au Domaine colonial, marron de Cayenne, s'est rendu dans son atelier le 15 du présent mois de novembre.

Avis du 20 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 octobre 1840, p. 243.

**Pierre**, nègre créole, à monsieur Bouyer, marron de Cayenne, rentré de lui-même chez son maître le 21 novembre courant (27/11/1840)

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Louis**, nègre, à monsieur Houget (Dominique), parti marron du quartier de Roura, rentré chez son maître le 18 du même mois.

Avis du 27 novembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1840, p. 245.

**Rominguay**, nègre, parti marron de l'habitation dite Beauregard (Ile-de-Cayenne), rentré de lui-même dans son atelier le 26 novembre dernier.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Benoît dit Galpha**, nègre, à monsieur Réveillot, marron du quartier de Sinnamary, rentré chez son maître le même jour.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Ruppert dit Jompère**, nègre, à madame veuve Dunezat, parti marron de l'habitation Le Parterre (Tour-de-l'Ile), est entré dans son atelier le 28 du même mois.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Crispin**, nègre, à monsieur Charron aîné

**Adèle**, négresse, à monsieur Abezou

Partis marrons de Cayenne, rentrés d'eux-mêmes le 30 du mois de novembre.

Avis du 4 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1840, p. 249.

**Michel-Joseph**, nègre de nation bagou, âgé de 28 ans, à monsieur Quintilien Laforêt, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 28 du présent mois de décembre.

Avis du 24 décembre 1840 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1840, p. 263.

## Avis de déclaration de marronnage

**Pierre**, nègre, aux héritiers Viriot, parti marron de l'habitation dite La Marguerite (Macouria) le 27 décembre 1840.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Alexandrine**, négresse créole, âgée de 31 ans, à madame Goudin, marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> janvier courant.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Edouard**, nègre, dépendant de l'habitation dite Beauregard, parti marron de cet établissement le 3 du même mois.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Sophie**, négresse créole, âgée de 13 ans, à monsieur Houget (Dominique), partie marronne de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**André**, nègre africain, âgé de 36 ans, à mademoiselle Louisa Vendôme, marron de Cayenne le 6.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Victor**

**Auguste**

Nègres, à monsieur Joseph Cousin, partis marrons du quartier de Sinnamary le 2 du présent mois de janvier.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Geneviève**, négresse, de nation calbary, âgée de 23 ans, à monsieur P. Cumin, marron de Cayenne le 17.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Léon**, nègre, de nation bagou, à demoiselle Marie-Claire Marot, parti marron de Cayenne le 17.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Jean-Louis**

**Joseph**

Nègres créoles, âgés de 18 et 14 ans, partis marrons de l'habitation de monsieur Bordes, leur maître, le 18 de ce mois.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Léodor**, nègre, de nation calbary, âgé de 20 ans, taille moyenne, à monsieur Quintillien Laforest, marron de Cayenne le 19 du courant.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**André**

**Léonidas**

Nègres, appartenant au sieur Lucien Duchesne, partis marrons du quartier de Kourou le 2 décembre dernier.

Avis du 5 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1841, p. 18.

**Toussaint**, nègre, à madame veuve Martin, marron de l'habitation dite Marengo (Ile-de-Cayenne) le 8 janvier dernier.

Avis du 5 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1841, p. 18.

**Alexis**, nègre africain, petite taille, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 28 du même mois.

Avis du 5 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1841, p. 18.

**Zéphirin**, nègre de nation bagou, au sieur Pacifique, parti marron du quartier de Kourou le 16 janvier dernier.

Avis du 12 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1841, p. 21.

**Gayou**

**Narcisse**

**Adrien**

Nègres, appartenant aux héritiers Berthier, marrons dudit quartier le 19 du même mois.

Avis du 12 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1841, p. 21.

**Jérôme**, nègre, à monsieur Laforgue, parti marron du quartier de Kourou le 8 février courant.

Avis du 19 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1841, p. 23.

**Marie**, négresse de nation bagou, à monsieur Armand Pain, partie marronne du quartier de Sinnamary le 27 janvier dernier.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Lindor**, nègre, de nation bibi, âgé d'environ 27 ans, à monsieur Bruneau, parti marron du quartier de Kaw le 2 février courant.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Jean-Baptiste**, nègre, dépendant de l'habitation Montabo, évadé de la chaîne de police où il avait été mis pour marronnage le 16 du même mois.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Jason**, nègre, de nation calbary, à monsieur Déjean, marron de l'habitation Le Pactole (Ile-de-Cayenne) le 20.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Marie-Françoise**, négresse créole, âgée de 17 ans, petite taille, au sieur Sylvestre Michaud, partie marronne de Cayenne le 22.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Lucien**, nègre, de nation calbary, âgé de 20 ans, taille moyenne, à monsieur Pigrée, marron de Cayenne le 25.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Alexis**, nègre africain, petite taille, à monsieur Guichard, parti marron de Cayenne le 28 février dernier.

Avis du 5 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1841, p. 33.

**Henry**, nègre, à messieurs Dételle frères, parti marron de l'îlet Le Père (Ile-de-Cayenne) le 2 mars courant.

Avis du 12 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 13 mars 1841, p. 38.

**Paulin**, marron du 4

**Petit-Pierre**, du 6

**Mathurin**, du 9

**Justine**, du 10

**Félix**, du 12

**Barthélémy dit Tribor, Francisque dit Chique**, du 16 mars courant

Ces sept noirs, dépendant de la succession Thoulouse, marrons de l'habitation dite Risquetout (Mont-Sinéry).

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Caroline**, négresse, de nation bagou, âgée de 22 ans, petite taille, marronne de Cayenne le 7 du présent mois de mars.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Jérôme**, nègre, à monsieur Rivierre père, parti marron du quartier de Mont-Sinéry le 11 du même mois.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Théodore**, nègre, à monsieur Benoît Rémy, marron de Cayenne le 13.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Méline**, négresse de nation Maqua, âgée de 19 ans, et **sa fille**, âgée de 6 ans, à la dame Pierre Louis, marronnes de Cayenne le 15.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Oscar**, nègre, âgé d'environ 13 ans, à monsieur Chirol, parti marron de Cayenne le 15.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Jérôme**, nègre de nation bibi, à la demoiselle Rosalie Silvain, marron de Cayenne le 17.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Crispin**, nègre, de nation rongou, âgé de 22 ans, à monsieur Charron aîné, marron de Cayenne le 17.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Figaro**, nègre, de nation bibi, âgé de 38 ans, à monsieur Vexel, marron de Cayenne le 18.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Caroline**, négresse, âgée de 24 ans, à la demoiselle Jeanne Albert, marronne de Cayenne le 18 de ce mois.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Février**, nègre, à demoiselle Joséphine Iphigénie, parti marron du quartier de Sinnamary le 18 mars dernier.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Etienne dit Passeda**, nègre, de nation calbary, âgé de 40 ans, grande taille, à monsieur Raphaël Carriot, marron du quartier de l'Île de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Monique**, négresse, à monsieur Eugène Marin, évadée de l'hôpital où elle était en traitement dans la nuit du 30 au 31 du mois de mars dernier.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Eugène**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 26 ans, de petite taille, à monsieur Jean-Louis Lanne, parti de Cayenne le 31 mars dernier.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.



**Prosper**, nègre, âgé d'environ 45 ans, de grande taille, à monsieur Dufréchou, parti de Cayenne le 17 du mois dernier.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Rosa**, négresse de nation soso, taille moyenne, à madame F. Moutier, partie de Cayenne le 31 mars dernier.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Fanchette**, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 30 ans, de moyenne taille, à Mme Senez, partie de l'habitation Basse-Terre (Tour-de-l'Île) le 6 avril courant.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**André**, nègre, appartenant à demoiselle Rose Covis, parti de Cayenne le 6 avril courant.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Bertille**, négresse, âgée de 36 ans, à monsieur Jean Vernet, partie marronne du quartier de Sinnamary le 1<sup>er</sup> avril courant.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Clément**, nègre, de nation calbary, âgé de 33 ans, à monsieur Habasque, marron du quartier de Kaw le 10 du même mois.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Médéric**, nègre, à madame veuve Martin, parti marron de l'habitation dite Marengo (Île-de-Cayenne) le 26 avril dernier.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Chérubin**, nègre créole, âgé de 21 ans, à monsieur Denans, marron de Cayenne le 4 mai courant.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Maria-Théodora**, Tapouye du Para, âgée de 25 ans environ, grande taille, au sieur Faustine, représenté par monsieur Bruneau (Symphorien), marronne de Cayenne le 21 mars dernier.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Joseph**, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, dépendant de l'habitation Le Trésor (Macouria), marron de cet établissement le 2 mai courant.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

## **Romain**

### **L'Aimable**

Nègres, appartenant à l'habitation Quartier-Général, partis marrons de ladite habitation le 24 mai courant. On a lieu de croire que ces noirs, qui ont enlevé un canot, se proposent de se rendre à Démérary.

Avis du 28 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 29 mai 1841, p. 86.

## **Tatou**

### **Henry**

Nègres, à l'habitation L'Élisa (canal Torcy), partis le 25 mai dernier.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Valère dit Nègre**, créole, âgé d'environ 24 ans, appartenant à la succession monsieur Victor Bernard, parti le 4 juin courant.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Jean-Louis**, âgé de 14 ans

**Anatole**, âgé de 11 ans

Nègres créoles, de la succession Déchamp (Philippe), partis le même jour que le précédent.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Catherine dite Lody**, de nation congo, âgée de 33 ans, taille ordinaire, appartenant à monsieur Adraste Virgile, partie de Cayenne le 30 mai dernier.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Lindor**

**Crispin**

**Ulysse**

**Antoine**

**Adonis**

**Pierre-Louis**

Nègres, de l'habitation La Marianne, partis de cette propriété, les deux premiers le 24 mai dernier et les 4 autres du 31 dudit mois.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Théodore**, de nation bagou, âgé d'environ 22 ans, de moyenne taille, appartenant à monsieur Benoît Rémy, parti de Cayenne le 1<sup>er</sup> juin suivant.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Clémentine**, négresse créole, âgée de 16 ans, à monsieur J. Paguenaud, partie marronne de Cayenne le 26 mai dernier.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Pantalon**, nègre bagou, âgé de 36 ans, grande taille, à messieurs Houget, marron du quartier de Roura le 1<sup>er</sup> juin courant.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Jean Marie**, nègre, dépendant de l'habitation Beauregard, parti marron de cet établissement le même jour que le précédent.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Nantes**, nègre, à monsieur Auguste Pansier, marron de Cayenne le 4 du même mois.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Hippolyte**, nègre créole, âgé de 36 ans, taille moyenne, à monsieur Siredey, marron de l'habitation Cabassou (Ile-de-Cayenne) le 7.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Alexis**

**César**

**Hippolyte**

**Damas**

**Aoussa**

Ces cinq nègres appartiennent à madame veuve Howe, et ils se sont rendus à Cayenne sans permis et ont été déposés à la geôle où ils sont tenus à la disposition de leur maîtresse le 10 du courant.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Romain**, nègre, de nation créole, âgé de 26 ans, à monsieur Pougardieu, parti marron de Cayenne le 14 juin courant.

Avis du 18 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1841, p. 97.

**Gildard**, nègre, de nation congo, âgé de 37 ans, taille grande, à monsieur Berville (Gabriel), marron de l'habitation dite Philadelphie (Roura) le même jour que le précédent.

Avis du 18 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1841, p. 97.

**Damas**, nègre de nation rongou, à monsieur Beauchère, parti marron de son habitation, sise au quartier de Macouria le 5 juin courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**L'Espoir**, nègre, à monsieur Bordes père, parti marron de sa briqueterie le 21 juin courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Alexandre**, nègre, à l'habitation Beauregard, parti marron de ladite habitation le 22 juin.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Clarisse**, négresse, âgée de 28 ans, de nation rongou, de grande taille, à madame veuve Sabine Mathias, partie marronne de l'habitation de sa maîtresse, sise au quartier de Macouria le 21 du courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

Les nègres

**Victor**

**Constant**

**Pierre**

**Pultava**

**Philippe**

**Esope**

**Azor**

**Guillaume**

**Mathurin**

**Hector**

**Pollux**

**Aubin**

**Pézenas**

**Féréol**

et les négresses

**Juliette**

**Coco**

**Bambara,**

à la succession de madame veuve Mazin, partis marrons de leur atelier le 21 au 22 du courant sur une embarcation enlevée à l'habitation.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Casimir**

**Auguste 1<sup>er</sup>**

**Auguste 2<sup>e</sup>**

à l'habitation La Jamaïque, marrons depuis le 14, enlevant un canot de pêche de ladite habitation.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Tibes**, nègre, à monsieur Chevalier, parti marron de Cayenne le 23 juin dernier.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 107.

**Baptiste**

**Basile**

Nègres, du Domaine colonial, partis marrons de Cayenne le 27 du même mois.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 107.

**Corillon**, nègre, âgé d'environ 14 ans, petite taille, à la demoiselle Marie Louise Delpont, et précédemment à monsieur Lailheugue, parti marron de Cayenne le 27 juin dernier.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 107.

**Oscar**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 17 ans, petite taille, à monsieur Chirol, parti marron de Cayenne le 22 du même mois.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 107.

**Jean-Baptiste**, nègre, à monsieur A. Pansier, parti marron de Cayenne le 5 juillet courant de la maison de son maître.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 111.

**Adélaïde**, négresse calbary, petite taille, partie marronne de Cayenne le 8 juillet courant, à madame veuve Cupidon.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 111.

**Marie-Julie**, négresse, de nation bagou, à monsieur Lesage, partie marronne de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria) le 25 juin dernier.

Avis du 16 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 17 juillet 1841, p. 119 ; avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Jacques**, nègre, aux héritiers Hugues, parti marron de l'habitation Quartier-Général (canal Torcy) le 19 juin dernier.

Avis du 30 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 31 juillet 1841, p. 129.

**Antoine dit Potiry**, nègre à monsieur S. A. Guérin, parti marron de l'habitation de son maître sise au quartier de Roura le 26 juillet.

Avis du 30 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 31 juillet 1841, p. 129.

**Ambroise**

**Germain**

**Laurent**

**Maxime**

**Stanis**

Nègres, à monsieur C. Houget, partis marrons de l'habitation Montabo le 27 juillet.

Avis du 30 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 31 juillet 1841, p. 129.

**Isidore**, nègre, à monsieur Bosquet, notaire, marron du quartier de Sinnamary depuis le 22 juillet dernier.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Pierre**, nègre créole, âgé de 30 ans

**Théophile**, nègre, âgé de 40 ans

**Auguste**, nègre, de nation calbary, âgé de 30 ans

partis tous trois de l'habitation Pariacabo le 24 juillet dernier.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Joseph**, nègre, à monsieur Théodore Dabren, âgé de 14 ans, parti marron de Cayenne le 31 du même mois.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**André**

**Azor 2<sup>e</sup>**

**Rongou**

Ces trois nègres partis de l'habitation La Levée le 31 du même mois.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Lafortune** (Dominique), nègre, à messieurs Fleury et Moutier, de nation bagou, âgé de 50 ans, marron de l'habitation La Gironde, quartier de Roura, depuis le 15 juillet dernier.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Maxime**, nègre, à monsieur Douillard aîné, condamné à 5 ans de travaux forcés, évadé de l'hôpital militaire, où il était en traitement dans la nuit du 4 au 5 courant<sup>2</sup>.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Félicité**, négresse, à monsieur Bayssié père, partie de la maison de son maître le dimanche 1<sup>er</sup> août, cette négresse est soupçonnée de s'être réunie au galérien Maxime.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Louis**, nègre créole, âgé d'environ 26 ans, taille grande, appartenant à madame veuve Du Fay, parti marron de l'habitation de sa maîtresse au quartier du Tour-de-l'Île le 1<sup>er</sup> août courant.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**André**, nègre créole, âgé de 22 ans environ, appartenant à monsieur Miéroux, parti marron du quartier des Cascades le 12 août courant.

Avis du 20 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1841, p. 141.

**Barthélémy**

**Guillaume**

**Thomas**

**Urbain**

**Valère**

**Antoine**

**Balthazard**

**Clément**

**Isidor**

**Paulin**

**Pierre-Créole**

**Félix**

**Frédéric**

**Hector**

**Raphaël**

**Virginie**

**Anne**

**Marie-Thérèse**

**Marie-Portugaise**

**Maria**

**Pénélope**

**Désirée**

Noirs, appartenant à l'habitation Risquetout, partis marrons de ladite habitation, quartier du Mont-Sinéry, le 30 août dernier.

Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

---

<sup>2</sup> Article 13 de l'arrêté local du 29 décembre 1841 : Tout individu qui arrêtera un condamné aux travaux forcés en état d'évasion et le livrera à l'autorité recevra sur la proposition du directeur de l'Intérieur une prime fixe ainsi qu'il suit :

- Si l'arrestation a eu lieu dans la ville ou la banlieue (5 kilomètres), vingt-cinq francs
- Si elle a eu lieu dans l'Île de Cayenne, cinquante francs
- Si elle a eu lieu hors de l'Île de Cayenne, cent francs

Sauf, en cas de circonstances extraordinaires, à accorder une récompense plus forte.

**Maxime**, nègre, appartenant à l'habitation Montabo, parti marron de ladite habitation le 30 août dernier.  
Avis du 10 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1841, p. 157.

**Damas**, nègre, âgé de 18 ans, à monsieur Courant, parti marron de son habitation située au quartier de l'Île-de-Cayenne le 6 septembre courant.  
Avis du 10 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1841, p. 157.

**Clarisse**, négresse créole, taille moyenne, âgée d'environ 32 ans, à madame veuve Pigrée, partie marronne de la maison de sa maîtresse à Cayenne le 4 septembre 1841.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Jacques**  
**Pantaléon**  
**Félix**  
**Adolphe**  
**Ciméon**  
**Polidor**

Nègres, à monsieur Jules Houget, partis marrons de son chantier, situé dans la rivière du Conana (quartier de Roura) le 10 septembre courant.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Jouan**, nègre, appartenant à monsieur Saint-Philippe père, parti marron de l'habitation de son maître le 4 septembre courant.  
Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Cauffit**, noir, à mademoiselle Zabeth Métheraud, marron de l'habitation de sa maîtresse le 13 de ce mois.  
Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Alexandre**, nègre, appartenant à monsieur Merkel, parti de l'habitation de son maître le 4 du même mois.  
Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Brigitte**, négresse, âgée de 15 ans, appartenant à H. Sauvage, marronne de la maison de mademoiselle Eugénia Henrion, à Cayenne, le 19 du présent mois.  
Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Baltasar**, nègre rongou, âgé d'environ 51 ans, taille moyenne, appartenant à monsieur Gabriel Berville, parti de la maison de son maître le 17 septembre courant.  
Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Emmanuel dit Antonio**, nègre, à monsieur Bélières, parti marron du parc du génie le 25 septembre dernier.  
Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1841, p. 183.

**Théodore**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 27 ans, à monsieur Benoît Rémy, habitant de Kaw, parti marron de Cayenne le 3 octobre courant.  
Avis du 9 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 9 octobre 1841, p. 192.

**Jean-Pierre**, nègre, âgé d'environ 23 ans, taille moyenne, à le demoiselle Pauline Miroux, parti marron de Cayenne au parc du génie le 4 octobre du présent mois.  
Avis du 9 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 9 octobre 1841, p. 192.

**Pierre**, nègre, de l'habitation La Marguerite (Macouria), parti marron de ladite habitation le 27 septembre dernier.

Avis du 15 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1841, p. 196.

**Etienne**  
**Frédéric**  
**Solitude**

Esclaves, appartenant aux héritiers Berthier, partis marrons de l'habitation Mon-Désir le 2 octobre courant.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Philippe**  
**Victor**

Nègres, à monsieur J. Cousin, partis marrons de son habitation située au quartier de Sinnamary le 15 octobre dernier.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Février**

Nègre, à mademoiselle Joséphine Iphigénie, parti de l'habitation de sa maîtresse (quartier de Sinnamary) le 11 du même mois.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Zodie**

Nègre, à monsieur Charles Deloynes, parti marron de la ménagerie de son maître (quartier de Kourou) le 10 dudit.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Premier**, nègre, à monsieur Michaud, parti marron de la ménagerie de son maître, située à Kourou le 16 dudit.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Jean-Pierre**, nègre, âgé d'environ 28 ans, taille moyenne, à mademoiselle Pauline Mieroux, parti marron de Cayenne le 21 octobre dernier.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Céline**, négresse, à la succession Pansier, partie marronne de l'habitation le 20 du même mois.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Germain**  
**Jacques**

Nègres, à monsieur C. Houget, partis marrons de son chantier situé au quartier de Roura, le premier le 10 octobre et le 2<sup>e</sup> le 20 du même mois.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Félix**  
**Pierre-Créole**  
**Guillaume**  
**Valère**

Nègres, de l'habitation Risquetout (quartier de Mont-Sinéry), partis marrons de ladite habitation du 17 au 18 octobre dernier.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Thélémaque**, nègre, à madame Fourgassié, marron de Cayenne depuis le 30 octobre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Samedi**, négriillon, à monsieur Dagorn, marron de Cayenne depuis le 30 octobre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Niany**, nègre créole, âgé de 18 ans, marron de Cayenne le 2 novembre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Dauphin**, nègre, à monsieur Désiré Martin, marron de l'habitation L'Hermitage, sise au quartier de la Comté depuis le 23 au 24 octobre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Joséphine**, négresse, à monsieur Bauvise aîné, âgée de 18 ans, créole, marronne de Cayenne depuis le 17 novembre 1841.

Avis du 19 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1841, p. 218.

**Michel**, nègre, à mademoiselle Antoinette Barthélémy, âgé d'environ 36 ans, parti marron de l'habitation La Constance (Ile-de-Cayenne) le 16 novembre.

Avis du 19 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1841, p. 218.

**Guillaume**, nègre calbary, âgé d'environ 32 ans, taille moyenne, appartenant à madame veuve Moutier, parti marron de l'habitation Le Diamant le 16 du courant.

Avis du 26 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 27 novembre 1841, p. 222.

**Martial**, nègre, âgé d'environ 26 ans

**Séverin**, nègre créole, âgé de 25 ans

**Césaire**, nègre créole, âgé de 22 ans

**Gervais**, nègre, âgé d'environ 21 ans

Ces quatre noirs, appartenant à monsieur Kerkove sont partis marrons de son habitation, sise au Tour-de-l'Ile le 24 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Sansfaçon**, nègre, appartenant à la demoiselle Marie-Louise Dalila, est parti marron de Kourou le 3 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Voltaire**, nègre, appartenant à monsieur Merckel, est parti marron de l'habitation de son maître, sise au quartier de Kourou le 6 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Solitude**, négresse, de nation rongou, âgée de 40 ans, appartenant à demoiselle Élixa Michely, est partie marronne de Cayenne le 30 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Caroline**, négresse, âgée d'environ 30 ans, appartenant à monsieur Poujardieu, est partie marronne de Cayenne le 30 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Jean-Louis**, nègre, appartenant au sieur Pascal Haass, est parti marron de l'habitation de son maître, sise à Sinnamary le 23 novembre.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Hercule**, nègre de nation bagou, appartenant à monsieur Trillet, est parti marron de l'habitation La Joséphine (Tour-de-l'Ile) du 15 au 18 novembre.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.



**Thomas**, nègre créole, âgé d'environ 16 ans, de petite taille, mince de corps, à monsieur Antonio Francisco, est parti marron de la maison de son maître à Cayenne le 5 du courant.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Nelson**, nègre, appartenant à monsieur Sillian père, est parti marron de l'habitation Bonménage (Roura) le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Lespoir**

**Gabriel**

**Raymond**

Ces trois noirs, appartenant à monsieur J.-B. Couy sont partis marrons de l'habitation La Levée le 1<sup>er</sup> le 15, le 2<sup>e</sup> le 25 novembre dernier et le 3<sup>e</sup> le 2 décembre courant.

Avis du 16 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1841, p. 234.

**Eudoxie**, négresse, appartenant à monsieur Boudaud, partie marronne de l'habitation Montagne d'Argent (Oyapock) du 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Avis du 16 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1841, p. 234.

**Clémentine**, négresse créole, âgée d'environ 18 ans, appartenant à monsieur J. Pagnenaut, partie marronne de Cayenne le 10 décembre suivant.

Avis du 16 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1841, p. 234.

**Louis**, nègre créole, âgé d'environ 22 ans, à monsieur Théodore Darel, parti marron de la maison de son maître à Cayenne le 14 du courant.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Crispin**, nègre, à monsieur Piquepé, loué à monsieur Murair, parti marron de l'habitation Sablanse (Macouria) le 10 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Bernard**

**Fabien**

**Houssa**

**Grégoire**

**Romain**

**Arsène**

**Magdelaine**

Ces cinq noirs et deux négresses, appartenant à monsieur Lesage, habitant, sont partis marrons de son habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry) le 17 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Jean-Baptiste**, nègre créole, dépendant de l'habitation Montabo, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 2 janvier courant.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Pierre**, nègre, à monsieur Bouyer, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 5 du même mois.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Maxime**, nègre, à monsieur Douillard aîné, parti marron du quartier du Tour-de-l'Île, arrêté et conduit à la geôle le 6 janvier courant.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Alexandrine**, négresse créole, à madame Goudin, partie marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Oscar**, nègre, de nation rongou, à monsieur Chirol, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 20 du courant.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Angui**

**Pierre Louis**

Nègres, à monsieur Mille Saint-Juste, partis marrons de l'habitation La Marianne (Île-de-Cayenne), arrêtés et déposés à la geôle le 20 de ce mois.

Avis du 22 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1841, p. 11.

**Léodor**, nègre, à monsieur Quintillien Laforest

**Jean-Baptiste**, nègre, à la dame Baptiste

**Samedi**, négriillon, à monsieur Dagorn

Partis marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 27 janvier courant.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Nicolas dit Baquenelle**, nègre, de nation bagou, à monsieur Guérin, parti marron de la crique Fouillée, arrêté et déposé à la geôle le 10 février courant.

Avis du 12 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1841, p. 21.

**Julie**, négresse créole, à la demoiselle Rose dite Vidal, partie marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 19 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1841, p. 23.

**Laure**, négritte, âgée de 13 ans, à la demoiselle Tamesine, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 16 du même mois.

Avis du 19 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1841, p. 23.

**Daniel**, nègre de nation calbary, à monsieur Vidal de Lingendes, marron de l'habitation dite Mondélice (Île-de-Cayenne), arrêté et conduit à la geôle le 20 février courant.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Éléonore**, négresse créole, petite taille, à monsieur Michely (Charles), marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 2 mars courant.

Avis du 5 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1841, p. 33.

**Henriette**, négresse créole, à la demoiselle Joséphine Millienne, partie marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 9 du présent mois de mars.

Avis du 12 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 13 mars 1841, p. 38.

**Laurent**, nègre créole, dépendant de l'habitation dite Montabo, marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le 10 du même mois.

Avis du 12 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 13 mars 1841, p. 38.

**Henry**, nègre de nation aoussa, à monsieur Mango, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 13 du présent mois de mars.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Clara**, négresse, à la dame Cyrielle, partie marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 13 du courant.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Laurent**, nègre créole, à monsieur J.-A. Guérin, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Michel**, nègre de nation nago, au Domaine colonial, marron de la crique Fouillée (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 14.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Geneviève**, négresse de nation calbary, à monsieur Pierre Cumin, marronne de chez son maître, arrêtée et conduite à la geôle le 27.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Joseph**, nègre, à monsieur Magy, parti marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 27 mars dernier.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Alexis**, nègre, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 28 février dernier, arrêté et conduit à la geôle le 8 avril courant.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Prosper**, nègre créole, à monsieur E. Marin, marron du quartier de Macouria le 24 mars dernier, arrêté sur l'habitation Les Ilets-Malouins et conduit à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Mascarille**, nègre créole, âgé d'environ 25 ans, appartenant à messieurs Jambe et Blanchard, arrêté en prévention de marronnage et conduit à la geôle le 8 du même mois.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**André dit Garçon**, nègre créole, à demoiselle Rose Covis, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 10 avril courant.

Avis du 16 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1841, p. 67.

**Eugène**, nègre, de nation bagou, à monsieur Jean-Louis Lanne, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 16 du même mois.

Avis du 16 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1841, p. 67.

**Joseph**, nègre créole, taille moyenne, à madame veuve Du Fay, parti marron du quartier du Tour-de-l'Ile, arrêté et conduit à la geôle le 22 du courant.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Fanchette**, négresse, à madame Senez et affermée à monsieur Limal, partie marronne du Tour-de-l'Ile, arrêtée et conduite à la geôle le 25 avril dernier.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Berthile**, négresse, âgée de 36 ans, à monsieur Jean Vernet, marronne du quartier de Sinnamary, arrêtée et déposée à la geôle le 28 du même mois.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Adrien**, nègre, à monsieur l'abbé Lagrange,  
**Crispin**, nègre, à monsieur Charron aîné,  
**Caroline**, négresse, à mademoiselle Jeanne Albert,  
**Figaro**, nègre, à monsieur Vexel,  
**Jérôme**, nègre, à la demoiselle Rosalie Sylvain,

Partis marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 3 mai courant.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Etienne**, créole, à l'habitation Montabo, marron du 18 du mai courant, a été arrêté à Cayenne le 23 du même mois.

**Jean-Baptiste**, créole, à la dame Baptiste, marron du 24 de ce mois, a été arrêté le 26 suivant  
Ces deux noirs ont été déposés à la geôle où ils sont à la disposition de leurs maîtres.

Avis du 28 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 29 mai 1841, p. 86.

**Henry**, de l'habitation L'Élisa, marron du 25 mai dernier, arrêté à Cayenne le 28 du même mois.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Joseph**, nègre, appartenant à la succession Lupé, parti le 31 mai dernier, arrêté et conduit à la geôle le 4 courant.

Avis du 4 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1841, p. 89.

**Virginie**, négresse, de nation calbary, à madame Brisard, marronne du quartier de Sinnamary, arrêtée et conduite à la geôle le 7 du présent mois de juin.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Augustin**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 30 ans, à madame veuve Howe, arrêté sur son habitation Bon-Marché le 5 juin courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Catherine**, négresse, à monsieur Adraste Virgile, arrêtée dans le quartier de Tonnégrande le 24 dudit mois.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Toussaint**, nègre à madame veuve Martin, marron du 8 janvier dernier, arrêté le 24 juin courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Valentin**, nègre, à monsieur J.-B. Michely, parti marron de l'habitation de son maître, quartier de Roura, a été arrêté le 5 juillet courant près de la rivière d'Oyac par le nègre Omer.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Marie-Julie**, négresse, de l'habitation Caré, marronne le 24 juin dernier et arrêtée le 2 juillet courant dans le quartier de Tonnégrande par le commandeur de l'habitation.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Antoine dit Potiry**, nègre, à monsieur J.-A. Guérin, marron du quartier de Roura le 15 juin dernier, a été arrêtée le 5 juillet présent mois à Kaw par le sieur Hyppolite Maragnon.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Augustin**, nègre, à madame veuve Howe, marron de Cayenne le 4 juillet et arrêté le 9 dudit mois par les gendarmes Nau et Henry.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Gildard**, nègre de nation congo, âgé de 37 ans, de grande taille, à monsieur Gabriel Berville, affermé à messieurs Blanchard et Jambes, parti marron de l'habitation Philadelphie (Roura) le 14 juin dernier, a été arrêté le 8 juillet au camp Saint-Denis.

Avis du 16 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 17 juillet 1841, p. 119.

**Romain**, nègre créole, âgé d'environ 26 ans, à monsieur Pujardieu, parti marron de Cayenne le 14 juin dernier, a été arrêté à Macouria le 12 juillet.

Avis du 16 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 17 juillet 1841, p. 119.

**Oscar**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 17 ans, de petite taille, à monsieur Chirol, parti marron de Cayenne le 22 juin dernier, a été arrêté à Macouria le 12 juillet.

Avis du 16 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 17 juillet 1841, p. 119.

**Lucile**, négresse créole, moyenne taille, à monsieur Pigrée, marronne de Cayenne le 5 juillet courant, a été arrêtée le 10 du même mois par Sambardioug, archer de police dans la ville de Cayenne.

Avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Antoine dit Potiry**, nègre, à monsieur S. A. Guérin, a été arrêté le 27 juillet sur l'habitation de monsieur le général Bernard.

Avis du 30 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 31 juillet 1841, p. 129.

**L'Éveillé**, nègre, à monsieur Mango, arrêté à Mont-Joly par les noirs de ladite habitation le 5 de ce mois.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Jules**, noir, à madame Carminiac, arrêté le 6 du courant en ville par les archers de police Latire et Sambadyais.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Clémentine**, négresse, appartenant à monsieur Paguenaut, arrêtée en ville par un archer de police le 9 du présent mois.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Lindor**, noir, appartenant au sieur Pierre Blanche, arrêté à Cayenne par la gendarmerie le 9 août courant.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Rosa**, négresse, à madame veuve Romain Bassières, arrêtée dans la ville le 8 août par un archer de police.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Marianne**, négresse, appartenant à la demoiselle Catherine, arrêtée à Cayenne le 9 de ce mois par deux archers de police.

Avis du 13 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1841, p. 137.

**Désirée**, négresse congo, âgée d'environ 48 ans, à monsieur Chérait, a été arrêtée le 13 de ce mois par un archer de police.

Avis du 20 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1841, p. 141.

**Casimir**, noir, à monsieur Lagrange (Jean-Marie), arrêté sur l'habitation de monsieur Leblond le 23 du présent mois par les noirs de ladite habitation.

Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**Hypolite**, nègre, appartenant à monsieur Siredey, arrêté dans la ville dans la nuit du 25 courant.

Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**Isidore**, noir, à monsieur Bellain, a été arrêté le 25 courant dans la ville.

Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**Koska**, nègre, appartenant à monsieur Goyriena, arrêté sur l'habitation Beauregard le 27 de ce mois.  
Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**Claudine**, négresse, appartenant à l'habitation Dorvillier, arrêtée dans la route de Beauregard le 27 du même mois.  
Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**Césaire**, nègre, à monsieur Mille Saint-Just, parti marron de l'habitation de son maître le 27 août dernier, a été arrêté le 1<sup>er</sup> septembre sur l'habitation de Baduel.  
Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Phanor**, nègre, à messieurs Blanchard et Jambes, arrêté dans la nuit du 30 au 31 août par le sieur Domergues sur le chemin de Mont-Joly.  
Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Étrenne**, négresse, à monsieur Leborgne, partie marronne de la maison de son maître le 30 août dernier, a été arrêtée le 1<sup>er</sup> septembre courant dans la ville.  
Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Paul**, nègre, à monsieur Goyriena, arrêté le 1<sup>er</sup> septembre courant sur le chemin de Baduel par un Yoloff de la police rurale.  
Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Alaric**, nègre, à messieurs Paul et Guérin, parti marron de leur habitation située au Tour-de-l'Ile le 3 septembre courant, a été arrêté le même jour sur le chemin de l'habitation Leblond par le planton Blendiaie.  
Avis du 10 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1841, p. 157.

**Médéric**, nègre, à madame veuve Martin, parti marron de son habitation le 26 avril 1841, a été arrêté le 6 septembre courant au poste de Matoury par deux Yoloffs.  
Avis du 10 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1841, p. 158.

**Hippolyte**, nègre, à monsieur Siredey, parti marron de Cayenne le 20 août dernier, a été arrêté le 22 du même mois par le sieur DeParis dans la ville de Cayenne.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Maxime**, nègre de l'habitation Montabo, parti marron de ladite habitation le 30 août dernier, a été arrêté le 12 septembre courant à Baduel par les négresses libérées.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Sansfaçon**, nègre, à mademoiselle Dalila Lambusca, parti marron de l'habitation de monsieur Merkel (quartier de Kourou) le 29 août dernier, a été arrêté le 13 septembre 1841 sur l'habitation de monsieur Mathey (La Césarée) par son commandeur nommé Paulin.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Juin**, nègre du Domaine colonial, âgé d'environ 59 ans, parti marron de l'habitation Baduel le 14 septembre courant, a été arrêté le 17 dans la ville par Lartire, archer de police.  
Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Thomas**  
**Valère**  
**Pénélope**

**Marie-Portugaise**

**Virginie**

**Maria**

**Crispin**

**Frédéric**

**Marie-Thérèse**

**Luce**

**Urbain**

**Baltazard**

**Hector**

**Désirée**

Nègres, à monsieur J. Lalanne (habitation Thoulouse), ont été arrêtés du 5 au 12 septembre 1841 par l'escouade de police rurale.

Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Adolphe**, nègre, appartenant à monsieur Jules Houget, parti marron du chantier de son maître le 10 courant, arrêté le 16 dudit mois par monsieur Nicolas, passeur de la rivière de Kaw.

Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Chérubin**, nègre créole, à monsieur Denans, caboteur, parti marron de Cayenne le 30 septembre dernier, a été arrêté le 1<sup>er</sup> octobre courant en ville.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1841, p. 183.

**Maximin**, nègre, à messieurs Paguenaut frères, parti marron de leur habitation située à l'Ile-de-Cayenne le 30 septembre dernier, a été arrêté en ville par le nommé Félix, nègre à monsieur Berville le 2 du présent mois.

Avis du 9 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 9 octobre 1841, p. 192.

**Pollux**, nègre, à monsieur Babin, parti marron de Cayenne le 7 octobre courant, a été arrêté le 12 du même mois par la police.

Avis du 15 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1841, p. 196.

**Jacques**, nègre, aux héritiers Hugues, parti marron de l'habitation Quartier-Général le 19 juin dernier, a été arrêté sur l'habitation La Marianne le 16 octobre courant.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Joseph**, nègre, à monsieur Th. Dabren, parti marron de Cayenne le 31 juillet 1841, a été arrêté par son maître le 26 octobre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Jean-Pierre**, nègre, âgé d'environ 28 ans, taille moyenne, à mademoiselle Pauline Mieroux, parti marron de Cayenne le 21 octobre, a été arrêté le 2 novembre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Maurice**, nègre créole, âgé de 40 ans, à monsieur Monroy, parti marron d'Approuague, il y a environ 15 jours, a été arrêté à Macouria sur l'habitation de monsieur Malin le 17 novembre courant par les nègres de ladite habitation.

Avis du 26 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 27 novembre 1841, p. 222.

**Niany**, nègre, à monsieur Louis Ballade, marron du 2 novembre courant, a été arrêté le 19 dudit sur l'habitation Petit-Cayenne par les noirs de monsieur Lesage.

Avis du 26 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 27 novembre 1841, p. 222.

**Louis**, nègre, à monsieur Alexfort Michely, parti marron de Cayenne le 23 novembre courant, a été arrêté le même jour.

Avis du 26 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 27 novembre 1841, p. 222.

**Michaud**, nègre créole, âgé d'environ 45 ans, taille moyenne, à demoiselle Félicité Tournachon, parti de l'habitation de sa maîtresse, a été arrêté à la pointe de Macouria par le passeur de la rivière le 27 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Côme**, nègre, de nation bibi, taille moyenne, appartenant aux héritiers Ménard, parti marron d'Approuague, a été arrêté sur l'habitation Leblond (Cayenne) par les noirs de ladite habitation le 28 novembre.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Isidor**, nègre, de nation gorée, âgé d'environ 20 ans, de petite taille, de l'habitation Le Collège (Approuague), marron de ladite habitation, a été arrêté sur l'habitation de monsieur Fourgassié (Roura) par le commandeur Nicolas le 5 de ce mois.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Jasmin**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 35 ans, à monsieur Goyriena, marron de l'habitation Austerlitz, a été arrêté au quartier de Kaw par un noir de demoiselle Amélie Brunet le 25 novembre dernier.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Mars**, nègre, à monsieur Guillermin, marron de l'habitation de son maître le 16 avril 1837, a été arrêté au quartier de Kaw par un noir de demoiselle Amélie Brunet le 25 novembre.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

**Hercule**, nègre, de nation bagou, à monsieur Trillet, parti marron de l'habitation La Joséphine (Tour-de-l'Ile) le 15 novembre dernier, a été arrêté sur l'habitation La Gabrielle le 14 décembre.

Avis du 16 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1841, p. 234.

**Clémentine**, négresse créole, âgée d'environ 18 ans, à monsieur J. Paguenaault, partie marronne de Cayenne, a été arrêtée en ville le 16 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Antoine**, nègre, appartenant à monsieur Chirol, parti marron de l'habitation de son maître, a été arrêté en ville par un archer de police le 16 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Télémaque**, nègre, de nation bagou, âgé de 26 ans environ, à monsieur Fourgassié neveu, marron de Cayenne, a été arrêté par la gendarmerie en ville le 17 courant.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Ferdinand**, nègre, à monsieur Léonard, habitant, parti marron de l'habitation de son maître, sise au Tour-de-l'Ile, a été arrêté sur l'habitation de monsieur A. de Saint-Quantin le 17 courant.

Avis du 23 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1841, p. 237.

**Nègres détenus à la geôle qui doivent en être retirés par leur maître, conformément à l'article 1<sup>er</sup> du décret colonial du 30 juin 1835**



**Alexandrine**, à madame Goudin.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Henry**

**Pierre-Louis**

dépendant de l'habitation La Marianne.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Jean-Pierre**, dépendant de l'habitation Montabo.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Thomas**, à monsieur Io Romeo.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Pierre dit Éléphant**, au sieur Gratien.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Anatole**, à monsieur Mauppin.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Louis**, à monsieur Baptiste Lalanne.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Raphaël**, à monsieur Déjean.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Nicolas dit Banquenelle**, à monsieur Guérin.

Avis du 12 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1841, p. 21.

**Julie**, à demoiselle Rose dite Vidal.

Avis du 19 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1841, p. 24.

**Daniel**, à monsieur Vidal de Lingendes.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Isidore**, à monsieur Ronmy aîné.

Avis du 5 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1841, p. 33.

**Lespoir**, à monsieur Sauvage.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Joseph**

**François**

à monsieur Emler.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Michel**, à monsieur Pichevin.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Joseph**, à madame veuve Du Fay.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Agnès**, dépendant de l'habitation Montabo.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Oscar  
Alexandre**

à monsieur Goyriena.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Mascarille**, à messieurs Blanchard et Jambes.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Garçon dit André**, à demoiselle Rose.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Joseph**, à madame veuve Du Fay.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Adrien**, à monsieur l'abbé Lagrange.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Edouard**, à monsieur Piquepé.

Avis du 18 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1841, p. 98.

**Joseph**, dépendant de la succession Lupé.

Avis du 18 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1841, p. 98.

**Avis de retour de marrons**

**Alexis**, nègre, à monsieur Houget (Dominique), parti marron du quartier de Roura, rentré chez son maître le 27 novembre dernier.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Samba**, nègre, appartenant au même propriétaire, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 19 décembre dernier.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Adélaïde**, négresse, dépendant de l'habitation dite Montabo, partie marronne de cet établissement, rentrée dans son atelier le 29 du même mois.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Arsène  
Bernard**

Noirs, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 31 décembre dernier.

Avis du 8 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1841, p. 5.

**Edouard**, nègre, dépendant de l'habitation dite Beauregard, parti marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 10 du présent mois de janvier.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Sophie**, négresse créole, âgée de 13 ans, à monsieur Houget (Dominique), marronne de Cayenne, s'est rendue chez son maître le 10 du même mois.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Romain**, nègre, à monsieur Vexel, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 12 du courant.

Avis du 15 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1841, p. 9.

**Pierre**, nègre, aux héritiers Viriot, marron de l'habitation dite La Marguerite (Macouria), s'est rendu dans son atelier le 23 du présent mois de janvier.

Avis du 29 janvier 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1841, p. 13.

**Geneviève**, négresse de nation calbary, à monsieur P. Cumin, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 14 janvier dernier.

Avis du 5 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1841, p. 18.

**André**, nègre créole, à monsieur Lucien Duchesne, parti marron du quartier de Kourou, rentré chez son maître le 9 février courant.

Avis du 19 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1841, p. 23.

**Lazare**, nègre, à monsieur Laforgue, parti marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le 10 du présent mois de février.

Avis du 26 février 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1841, p. 27.

**Isidore**, nègre, de nation rongou, âgé de 28 ans, à monsieur Ronmy aîné, parti marron du quartier de l'Île-de-Cayenne, s'est rendu de lui-même à la geôle le 2 de ce mois.

Avis du 5 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1841, p. 33.

**Léonidas**, nègre bagou, âgé de 26 ans, au sieur Louis Duchesne, marron du quartier de Kourou, rentré dans son atelier le 2 mars courant.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Zéphirin**, nègre, de nation bagou, à la dame Pacifique, marron du quartier de Kourou, rentré chez sa maîtresse le 10 du même mois.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Antoine**, nègre, de nation calbary, à monsieur Chennebras, parti marron du quartier de Kourou, rentré dans son atelier le 15 du courant.

Avis du 27 mars 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1841, p. 54.

**Oscar**, nègre, à monsieur Chirol, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 21 mars dernier.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Théodore**, nègre, à monsieur Benoît Rémy, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 29 du même mois.

Avis du 2 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1841, p. 59.

**Agnès**, négresse, de l'habitation Montabo, rentrée le 5 avril courant.

Avis du 9 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1841, p. 65.

**Marie-Françoise**, négresse, à monsieur Sylvestre Michaud, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 18 du présent mois d'avril.

Avis du 23 avril 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1841, p. 70.

**Auguste**  
**Victor**

Nègres, à monsieur Joseph Cousin, partis marrons du quartier de Sinnamary, rentrés d'eux-mêmes le 13 avril dernier.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Joséphine**, négresse, à madame veuve Elzéard, partie marronne du quartier de l'Île de Cayenne, rentrée dans son atelier le 24 du même mois.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Séraphin**, nègre, à monsieur Courant, parti marron du quartier de l'Île-de-Cayenne, rentré dans son atelier le 29 du mois d'avril.

Avis du 8 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1841, p. 78.

**Chérubin**, nègre, à monsieur Denans, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 7 mai courant.

Avis du 14 mai 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1841, p. 81.

**Théodore**, nègre bagou, au sieur Benoît Rémy, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 3 juin courant.

Avis du 11 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1841, p. 94.

**Lindor**

**Crispin**

**Adonis**

**Apa**

**Jacques**

Nègres, dépendant de la succession Mille Saint-Juste, partis marrons de l'habitation La Marianne (Île-de-Cayenne), se sont rendus à Cayenne et ils ont été mis à la geôle le 13 juin 1841.

Avis du 18 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1841, p. 97.

Les nègres

**Petit-Pierre**

**Mathurin**

**Paulin**

**Félix**

**Barthélémy**, nègres

et la négresse **Justine**,

appartenant à l'habitation Risquetout, marrons depuis le 10 mars dernier, se sont rendus à leur maître le 25 du courant, par suite des poursuites exercées contre eux par l'escouade de police rurale.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Jean-Marie**, nègre, appartenant à monsieur F. Ronmy, régisseur de l'habitation Beauregard, rentré le 23 du courant.

Avis du 25 juin 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 26 juin 1841, p. 101.

**Pantalon**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 36 ans, grande taille, à messieurs Houget frères, parti marron de leur chantier à Counana le 1<sup>er</sup> juin est rentré chez ses maîtres le 15 du même mois.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 108.

Les **14 nègres** et **6 négresses**, de la succession Mazin, partis marrons de leur habitation à Approuague le 21 du mois de juin se sont rendus dans leur atelier le 30 du même mois.

Avis du 2 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1841, p. 108.

**Cessé**, nègre, à mademoiselle Yeyette, parti marron du chantier de monsieur Houget le 24 juin dernier, est rentré de lui-même le 26 dudit mois dans son chantier.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Malboroug**, nègre, à monsieur Houget, parti marron de son chantier le 24 juin dernier, est rentré de lui-même le même jour que le précédent.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Nantes**, nègre, à monsieur Auguste Pansier, rentré chez son maître le 5 juillet courant.

Avis du 9 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1841, p. 115.

**Corillon**, nègre, à mademoiselle Marie Louise Delpont, rentré le 20 juin dernier.

Avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Adélaïde**, négresse calbary, à madame veuve Cupidon, rentrée d'elle-même le 15 juillet courant.

Avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Jules**, nègre, de nation gorée, à monsieur du Montel, rentré le 17 juillet courant.

Avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Titus**, nègre, à monsieur Chevalier, pharmacien, rentré le 20 juillet 1841.

Avis du 23 juillet 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1841, p. 123.

**Ambroise**

**Germain**

**Laurent**

**Maxime**

**Stanis**

Nègres, à monsieur Ch. Houget, partis marrons le 27 juillet dernier, rentrés le 4 août courant.

Avis du 6 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1841, p. 132.

**Louis**, nègre créole, âgé d'environ 26 ans, taille grande, appartenant à madame veuve Du Fay, rentré le 18 du présent mois.

Avis du 20 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1841, p. 141.

**Alexandre**, nègre, appartenant à l'habitation Beauregard, rentré le 20 du mois courant.

Avis du 27 août 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1841, p. 146.

**André**, nègre, à madame veuve Miéroux, parti marron du quartier des Cascades le 12 août dernier, s'est rendu de lui-même le 29 du même mois.

Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Siméon**, nègre, à madame veuve Elzéard, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, quartier de l'Ile-de-Cayenne, s'est rendu de lui-même le 30 août dernier.

Avis du 3 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1841, p. 154.

**Damas**, nègre, à monsieur Courant, parti marron de l'habitation de son maître, située à l'Ile-de-Cayenne, le 6 septembre courant s'est rendu de lui-même le 10 du même mois.

Avis du 17 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1841, p. 165.

**Maxime**, noir, à monsieur Douillard aîné, condamné à 5 ans de travaux forcés, évadé de l'hôpital militaire, dans la nuit du 4 au 5 août dernier, s'est rendu de lui-même au procureur du roi le 18 septembre courant.

Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Clément**

**Isidore**

**Félix**  
**Raphaël**  
**Paulin**  
**Antoine**  
**Pierre**  
**Guillaume**  
**Fanny**

Nègres, à monsieur J. Lalanne, partis marrons de l'habitation Risquetout (Mont-Sinéry) le 30 août dernier, rentrés d'eux-mêmes le 22 de ce mois.

Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Pantaléon**  
**Jacques**  
**Siméon**

Noirs, appartenant à monsieur Jules Houget, marrons de son chantier à Conana le 10 septembre courant, se sont rendus d'eux-mêmes à Kaw, chez monsieur Favard, lieutenant commissaire commandant dudit quartier.

Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Lucile**, négresse créole, âgée d'environ 32 ans, taille moyenne, à madame veuve Pigrée, marronne de la maison de sa maîtresse le 14 de ce mois, est rentrée le 20 du même mois.

Avis du 24 septembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1841, p. 173.

**Jean-Pierre**, nègre, à mademoiselle Pauline Mieroux, parti marron de Cayenne le 4 octobre, s'est rendu de lui-même le 11 du présent mois.

Avis du 15 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1841, p. 196.

**Théodore**, nègre, à monsieur B. Rémy, parti marron de Cayenne le 3 octobre courant, s'est rendu de lui-même à son maître le 18 dudit.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Lespoir**, nègre, à monsieur Bordes père, parti marron de sa briqueterie le 21 juin dernier, s'est rendu de lui-même à monsieur Sauvage le 18 du courant.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Clarisse**, négresse, à monsieur C. Houget, partie marronne de l'habitation Montabo le 16 octobre courant, s'est rendue d'elle-même à monsieur Crispin Favard, chef de brigade de police rurale le 20 dudit.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Jason**, nègre de nation calbary, à monsieur Déjean, habitant propriétaire au quartier de l'Ile-de-Cayenne, parti marron de l'habitation Le Pactole le 20 février dernier, s'est rendu de lui-même le 20 dudit à monsieur Crispin Favard.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**André**, nègre, à monsieur Léonard Simonnette, parti marron de l'habitation de son maître le 20 du courant, s'est rendu de lui-même au poste du Tour-de-l'Ile le même jour.

Avis du 22 octobre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1841, p. 204.

**Théophile**, nègre, à l'habitation Pariacabo, parti marron de ladite habitation le 24 juillet, s'est rendu à son maître le 18 octobre dernier.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Jacques**, nègre, à monsieur C. Houget, marron du chantier de son maître, situé au quartier de Roura, depuis le 20 octobre dernier, est rentré de lui-même le 1<sup>er</sup> novembre.

Avis du 5 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1841, p. 210.

**Germain**, nègre, à monsieur C. Houget, parti marron de son chantier (quartier de Roura) le 10 octobre dernier, est rentré de lui-même le 9 novembre.

Avis du 12 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1841, p. 213.

**Félix**

**Pierre-Créole**

**Guillaume**

**Valère**

Nègres, de l'habitation Risquetout (quartier de Mont-Sinéry), partis marrons de ladite habitation les 17 et 18 octobre dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 5 novembre 1841.

Avis du 12 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1841, p. 213.

**Thélémaque**, nègre, à madame Fourgassié, de nation bagou, parti marron de Cayenne le 30 octobre dernier, est rentré de lui-même chez sa maîtresse le 11 novembre.

Avis du 19 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1841, p. 218.

**Samedi**, nègre, à monsieur Dagorn, parti marron de Cayenne le 30 octobre dernier, est rentré chez son maître le 11 novembre.

Avis du 19 novembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1841, p. 218.

**Michel**, nègre, âgé d'environ 36 ans, à demoiselle Antoinette Barthélémy, parti marron de l'habitation La Constance (Ile-de-Cayenne) le 16 novembre est rentré de lui-même chez sa maîtresse le 27 du même mois.

Avis du 3 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1841, p. 226.

**Caroline**, négresse, âgée d'environ 30 ans, à monsieur Poujardieu, partie marronne de Cayenne le 30 novembre dernier, s'est rendue d'elle-même chez son maître le 7 décembre.

Avis du 9 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1841, p. 230.

## Avis de déclarations de marronnage

**Augustin**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 29 ans, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Howe, sise à Roura, le 23 décembre.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Janvier**, nègre, à monsieur Roux Mosse, parti marron de Sinnamary le 23 novembre dernier, s'est rendu de lui-même chez son maître le 18 décembre.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Samba**, nègre, à monsieur Houget (Dominique), parti marron de Cayenne le 18 décembre courant.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Jean-Louis**, nègre créole, âgé de 18 ans, moyenne taille, à monsieur Bordes, parti marron de Cayenne le 27 du même mois.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Jeannette dite Yaya**, négresse créole, âgée de 18 ans, grande taille, à madame Champignon, marronne de Cayenne le 27 de ce mois.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Pierre**, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, à monsieur Boyer, parti marron de Cayenne le 30 du présent mois de décembre.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Clara**, négresse, âgée d'environ 29 ans, de nation rongou, à monsieur Jean-Jacques Jourdon, partie de la maison de son maître le 1<sup>er</sup> du mois courant.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**Cribi**, nègre de nation arada, âgé de 24 ans environ, à mademoiselle Arsène Jacques, parti le même jour du domicile de sa maîtresse.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**Guillaume**, nègre, à madame veuve Moutier, parti de l'habitation de sa maîtresse (Le Diamant) le 4 du même mois.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**Arsène**

**Bernard**

**Fabien**

**Haoussa**

**Grégoire**

**Magdeleine**

**Romain**

Noirs, à monsieur Lesage, partis marrons de son habitation (Petit-Cayenne), quartier de Mont-Sinéry le 24 décembre 1841.

Avis du 14 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1842, p. 13.



**Zelia**, négresse, à mademoiselle Geneviève Raymond, marronne de l'habitation de monsieur J. Vernet (quartier de Sinnamary) le 24 décembre 1841.

Avis du 14 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1842, p. 13.

**Théodore**

**Jérôme**

**Isidor**

**Pacaud**

Ces quatre noirs appartenant à monsieur Lesage sont partis marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry) le 29 janvier dernier.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1842, p. 25.

**Philippe**

**Printemps**

Ces deux noirs appartenant au sieur Henry Clotilde, habitant au quartier de Mont-Sinéry, sont partis marrons de Cayenne le 7 février courant.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1842, p. 25.

**Damas**

**Alexis**

Nègres, à madame veuve Howe, marrons de l'habitation L'Emilie (Roura) le 25 janvier dernier.

Avis du 18 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février 1842, p. 29.

**Ésope**, nègre, à monsieur F. Virgile, marron de l'habitation de son maître, au quartier de Mont-Sinéry le 31 du même mois.

Avis du 18 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février 1842, p. 29.

**Dauphine**, négresse, à monsieur Lesage, absente de son habitation Petit-Cayenne à Mont-Sinéry depuis le 17 décembre 1841.

Avis du 18 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février 1842, p. 29.

**Louis**, nègre, à madame veuve Defay, parti marron de l'habitation La Désirée (Tour-de-l'Ile) le 12 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Thomas**, nègre, à monsieur Guillermin père, parti marron de l'habitation Saint-Georges (Ile-de-Cayenne) le 15 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Médéric**

**Angélique**

Ce noir et cette négresse, à madame veuve Martin, sont partis marrons de l'habitation Marengo (Ile-de-Cayenne) le 18 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Sans-Soucis**, nègre, à l'habitation Quartier-Général (canal Torcy), parti marron de ladite habitation le 16 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Prudence**, négresse de nation bagou, à monsieur Brunot, partie marronne de l'habitation Bagatelle (Kaw) le 25 janvier dernier.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Charles**, nègre, à madame veuve Jean-Jacques, ouvrier charpentier, parti marron de Cayenne le 26 février dernier.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Loussa**, nègre, à madame veuve Howe, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, sise au quartier de Roura le 25 février dernier.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Boukacha**, nègre, à monsieur A. Guérin, parti marron de l'habitation de son maître, sise à Roura, le 28 février dernier.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Lucile**, négresse, âgée d'environ 28 ans, à l'habitation Bourda, affermée au sieur Galan, partie marronne de Cayenne le 3 mars courant.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Oscar**, nègre, à monsieur Laforgue, parti marron de son habitation à Karouabo le 9 janvier dernier.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Caroline**, négresse, âgée de 31 ans à monsieur Pujardieu, partie marronne du domicile de son maître le 16 mars courant.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Coralie**, négresse, à monsieur B. Brun, parti marron de Cayenne le 19 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Potiri**, nègre, à monsieur A. Guérin, parti marron de l'habitation de son maître au quartier de Roura le 5 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Grégoire**, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Grand-Marée, au quartier de Roura le 6 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Valentin**, nègre, à monsieur Laget, parti marron de l'habitation L'Indépendance, sise rivière de Courmonbo (Roura) le 8 de ce mois.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Pacifique**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 45 ans, de taille moyenne à madame veuve Dubarail, parti marron de Cayenne le 18 de ce mois.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Damas**, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, appartenant à monsieur Courant, parti marron de l'habitation Mahury le 16 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Victorin**, nègre, appartenant à madame veuve Martin, reparti marron de l'habitation Marengo (Ile-de-Cayenne) le 21 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Adonnis**, nègre de nation congo, âgé d'environ 32 ans, à monsieur Josué Saint-Rose, parti marron de Cayenne le 21 mars courant.

Avis du 31 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 2 avril 1842, p. 53.

**Pierre**

**Jérôme**

Ces deux noirs, appartenant à monsieur G. Merckel le 1<sup>er</sup> de nation bagou et le 2<sup>e</sup> de nation bibi, sont partis marrons de Kourou le 25 mars courant.

Avis du 31 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 2 avril 1842, p. 53.

**Adrienne**

**Caroline**

Ces deux négresses dépendantes de l'habitation Mont-Saint-Jacques, la 1<sup>re</sup> de nation soso, âgée de 38 ans environ, et la 2<sup>e</sup>, calbary, âgée d'environ 36 ans, sont parties marronnes de ladite habitation le 20 mars courant.

Avis du 31 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 2 avril 1842, p. 53.

**Michel**, noir créole, âgé d'environ 20 ans, à madame veuve Mosse, parti marron de l'habitation Boudet (Mont-Sinéry) le 18 mars.

Avis du 31 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 2 avril 1842, p. 53.

**Paul**, nègre créole, âgé d'environ 32 ans, à monsieur Josué Saint-Rose, parti marron de Cayenne le 31 mars dernier.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Victor**, nègre, à monsieur Joseph Cousin, parti marron de Sinnamary le 19 mars dernier.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Oscard**, noir, appartenant à monsieur Lafforgue, parti marron de l'habitation de son maître sise à Karouabo le 24 mars dernier.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Lucas**, noir, dépendant de l'habitation Marengo (Ile-de-Cayenne), parti marron du chantier de monsieur Adolphe de Saint-Quantin le 31 mars dernier.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Ferdinand**, nègre, âgé d'environ 38 ans, de nation calbary, à monsieur Léonard Simonette, parti marron de Cayenne le 8 avril 1842.

Avis du 14 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1842, p. 61.

**Muscadin**, nègre, appartenant à monsieur Merlet, est parti marron de l'habitation L'Expérience (Kaw) le 11 de ce mois.

Avis du 21 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1842, p. 65.

**Théodore**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 25 ans, à monsieur B. Remy, est parti marron de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 21 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1842, p. 65.

**Pierre**

**Jérôme**

Nègres à monsieur Merckel, partis marrons de son habitation à Kourou le 10 avril courant.

Avis du 29 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1842, p. 69.

**Augustin**, nègre, appartenant à madame veuve Howe, est parti marron de Cayenne le 21 avril dernier.

Avis du 6 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1842, p. 73.

**Petit-Louis**, nègre, appartenant à monsieur Lamoureux, est parti marron de Sinnamary le 21 avril dernier.

Avis du 6 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1842, p. 73.

**Fidèle**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 32 ans, appartenant à demoiselle Anne Louise Allegrin, marron de Cayenne du 3 mai courant.

Avis du 12 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 12 mai 1842, p. 76.

**Chérubin**, nègre créole, âgé d'environ 22 ans, marqué de petite vérole sur la figure, appartenant à monsieur Denans, caboteur, marron de Cayenne du 21 avril dernier.

Avis du 12 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 12 mai 1842, p. 76.

**Hippolyte**, nègre, appartenant à monsieur Siredey, marron de Cayenne du 9 mai courant.

Avis du 12 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 12 mai 1842, p. 76.

**Jacques**, nègre, âgé d'environ 22 ans, de nation calbary, à monsieur Jules Houget, est parti marron du chantier de son maître (sis au Conana) le 10 mai courant.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 79.

**Eugène dit Rustique**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 22 ans, de petite taille à monsieur D. Houget, est parti marron du chantier de son maître (sis au Conana) le 8 mai courant.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Petit-Isidore**, nègre, âgé d'environ 20 ans, créole, bancal, de couleur cuivrée, appartenant à l'habitation Mondélice, est parti marron de ladite habitation le 10 de ce mois.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Oscar**, nègre, appartenant à monsieur Laforgue, habitant à Karouabo, est parti marron dudit quartier le 3 mai courant.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Février**, nègre créole, appartenant à monsieur Merckel, habitant à Kourou, est parti marron dudit quartier le 19 avril dernier.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Augustin**, nègre, appartenant à monsieur Farnous, de taille moyenne, est parti marron de l'habitation de son maître, sise au canal Torcy le 22 avril dernier.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Maximin**, négrillon, appartenant à monsieur J. Paguenaault, âgé d'environ 14 ans, créole, est parti marron de Cayenne le 14 du mois courant.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Tatou**, nègre

**Cam**, nègre

**Démolux**, nègre

**Lindor**, nègre

**Benoît**, nègre

**Claudine**, négresse

**Anaïs**, négresse

Ces cinq noirs et deux négresses, appartenant à monsieur Candolle, sont partis marrons de l'habitation L'Élisa, sise au canal Torcy, le 1<sup>er</sup>, le 4 mai, et les 6 autres le 17 du même mois.

Avis du 18 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 21 mai 1842, p. 80.

**Mitilius**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 33 ans

**Vincent**, nègre créole, âgé de 50 ans

**Victorieux**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 31 ans

- Grégoire**, nègre, de nation bagou, âgé de 33 ans environ,  
appartenant au Domaine colonial, partis marrons de Macouria le 22 mai courant.  
Avis du 27 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1842, p. 91.
- Titus**, nègre, à monsieur Chevalier, parti marron de Cayenne le 22 du même mois.  
Avis du 27 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1842, p. 91.
- Petit-François**, nègre, âgé d'environ 25 ans, de nation aoussa, grande taille  
**Louis**, nègre, âgé de 38 ans environ, créole, grande taille  
à monsieur Houget (Jules), partis marrons de son chantier à Conana depuis le 25 mai dernier.  
Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.
- Célestine**, négresse de nation soso, âgée de 21 ans  
et son enfant **Félix**, créole, âgé de 5 ans  
à la dame veuve Rosalie Silvain, marrons de Cayenne le 30 du même mois.  
Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.
- Lucien**, nègre, cuisinier, appartenant à monsieur Charron jeune, parti marron de Cayenne le 29 mai  
dernier.  
Avis du 10 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1842, p. 98.
- Joseph**, nègre, âgé d'environ 36 ans, de nation créole, appartenant à monsieur Brunot, est parti marron de  
l'habitation Bagatelle (Kaw) le 7 juin courant.  
Avis du 23 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 25 juin 1842, p. 101.
- Augustin**, nègre, âgé d'environ 39 ans, de nation bagou, appartenant à monsieur Howe fils, est parti  
marron de l'habitation Petite-Adèle (Roura) le 16 juin courant.  
Avis du 23 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 25 juin 1842, p. 101.
- Jean-Louis**, nègre, appartenant à monsieur Pascal Haass, parti marron de l'habitation de son maître à  
Sinnamary le 14 juin dernier.  
Avis du 30 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1842, p. 107 ; avis du 8  
juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1842, p. 112.
- Zabeth**, négresse, appartenant à monsieur Brache aîné, marronne de l'habitation de monsieur Chirol, à la  
crique Fouillée du 4 juillet courant.  
Avis du 8 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1842, p. 112.
- Gilbert**, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, est parti marron de ladite habitation le 7 juillet courant.  
Avis du 14 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1842, p. 119.
- Victor**, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 26 ans, de taille moyenne, appartenant à monsieur  
Charron jeune, est parti marron de Cayenne le 4 de ce mois.  
Avis du 14 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1842, p. 119.
- Marie-Louise**, négresse créole, âgée d'environ 20 ans, de taille moyenne, appartenant à monsieur Joseph  
Césaire, est partie marronne de Cayenne le 10 de ce mois.  
Avis du 14 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1842, p. 119.
- Zéphirin**, nègre, appartenant à monsieur J.-B. Michely père, est parti marron de l'habitation Cordelière le  
5 de ce mois.  
Avis du 14 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1842, p. 119.
- François**, mulâtre, âgé de 24 ans

**Lacueille**, nègre, âgé de 37 ans environ

**Clément**, nègre, âgé de 36 ans environ

**Virgile**, nègre, âgé de 45 ans environ

appartenant à monsieur C. Martin, partis marrons de son habitation La Reconnaissance à Roura le 11 juillet courant.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Célestin**, nègre, âgé de 21 ans environ

**Hector**, nègre, âgé de 29 ans

à mademoiselle Félicia Ursleur, partis de ladite habitation et à la même date.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Potiri**, nègre, à monsieur Guérin, parti marron de l'habitation de son maître (Roura) le 18 du même mois.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Coriolan**, nègre, appartenant à monsieur Léandre, parti marron de l'habitation de son maître, à Tonnégrande le 27 juin dernier avec un canot.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Louis**, nègre, âgé d'environ 26 ans, grande taille

**Armand**, nègre, âgé de 42 ans environ, taille moyenne

marrons de l'habitation de leur maîtresse, madame veuve Defay, au quartier du Tour-de-l'Île le 16 du présent mois.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Jean-Louis**

**Samba**

Nègres, appartenant à monsieur Houget (Dominique), partis marrons de son chantier à Conana (Roura) le 15 dudit mois.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Nestor**, nègre, à monsieur Berteau, parti marron de l'habitation de son maître, à Roura, le 10 juillet courant.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Pierre**, nègre, de nation bibi, âgé d'environ 38 ans, parti marron de l'habitation de monsieur Jules Houget, son maître à Conana (Roura) le 23 juillet courant.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**François**, mulâtre, âgé de 24 ans

**Clément**, nègre, âgé d'environ 36 ans

à monsieur C. Martin, partis marrons de son habitation La Reconnaissance à Roura le 26 juillet dernier.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Célestin**, nègre, âgé de 21 ans environ, à mademoiselle Félicia Ursleur, marron de ladite habitation que dessus et à la même date.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Victorin**, nègre, appartenant à madame veuve Martin, parti marron de l'habitation de sa maîtresse Marengo à l'Île-de-Cayenne le 27 du mois dernier.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Lamour**, nègre, âgé de 31 ans

**Mustapha**, dito, dito de 25 ans

à madame veuve Charlemont, marrons de son habitation La Florentine au canal Torcy le 25 dudit mois.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Augustin**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 39 ans, moyenne taille, à Mme veuve Howe, marron de Cayenne le 5 août courant.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Dieppe**, nègre créole, appartenant à monsieur Cumin (François), parti de Cayenne le 28 juillet dernier.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Eugène**, de nation bagou, appartenant à monsieur Henry Clotilde, parti de son habitation, Mont-Sinéry le 7 août courant.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Valère**, nègre, aux héritiers Mazin, parti de Cayenne le 28 juillet dernier.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Chérubin**, nègre créole, marqué de la petite vérole, appartenant à monsieur Dénan, parti marron de Kaw le 10 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Ismaël**

**Cyprien**

**Cécé**

**James**

**Idora**

**Auguste**

appartenant à l'habitation La Jamaïque (Approuague), marrons du 10 de ce mois.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Jean-Baptiste**

**Victor**

**Auguste**

**Frontin**

**Popo**

**Virginie**

Noirs, de l'habitation La Désirée, marrons de la même époque et du même quartier.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Urbain**, à monsieur Monroy, parti le même jour et du même lieu.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Adelson**, nègre, à messieurs Maurice Lapène et Adrien Sauvage, parti de l'habitation La Joséphine (quartier du Tour-de-l'Ile), le 15 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Lauzanne**, nègre, à monsieur Trillet, parti de l'habitation La Joséphine, quartier du Tour-de-l'Ile, le 15 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Criby**, nègre, à mademoiselle Arsène, fille de Jacques, parti de Cayenne le 15 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Farraud**, nègre, à la dame veuve Canette, parti de Cayenne le 21 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Figaro 2<sup>e</sup>**

**Jean-Baptiste 2<sup>e</sup>**

**Jacques**

**Julie**

Noirs, à monsieur Lesage, partis de leur habitation, quartier de Mont-Sinéry, le 24 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Pierre-Louis**, négriillon, attaché à l'atelier de Baduel, âgé de 14 ans, parti marron de cet établissement le 23 août.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**André**, nègre, âgé de 23 ans, à monsieur Joseph Mieroux, parti marron de l'habitation de son maître le 7 août.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Romaine**, négresse, à monsieur Lesage, commissaire commandant du quartier de Mont-Sinéry, partie marronne de l'habitation de son maître le 27 août.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Céïde**, nègre bagou, à monsieur Désiré Fulconys, habitant à Mont-Sinéry, parti marron de l'habitation de son maître le 31 août.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**L'Espérance**, nègre, au Domaine colonial, attaché à la direction du port, parti de son chantier le 3 septembre dernier.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Alexis**, nègre, petit de taille, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 8 septembre courant.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Nantes**, nègre bagou, à monsieur Ragmey, marron de Mont-Joly le 12 septembre.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Zorilas**, négresse, à monsieur Lesage, partie de son habitation Mont-Sinéry le 12 septembre.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Adelson**, nègre, âgé de 40 ans, à monsieur Sorin, parti de Cayenne le 18.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Sansfaçon**, nègre, âgé de 25 ans, à messieurs Blanchard et Jambes, parti de Cayenne le 18.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Nestor**, nègre âgé de 24 ans, petit de taille, à monsieur Céïde, parti de Cayenne le 18.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Nicolas**, âgé de 22 ans, appartenant au Domaine, parti de Cayenne le 19.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Marcel**, nègre, âgé d'environ 40 ans, rongou, petite taille, appartenant à monsieur Fougère, parti le 20 de ce mois de la maison de son maître à Cayenne.



Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Jérôme**, nègre, à monsieur Lesage, parti de son habitation, quartier du Mont-Sinéry, le 20 septembre courant.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**Niany**, nègre, à monsieur Paul (Jacques), parti de son habitation Sautro le 23 du même mois.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**Félicité**, négresse, à monsieur Lesage, marronne de l'habitation Petit-Cayenne avec son jeune enfant, le 29 septembre dernier.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Clémentine**, négresse de culture, créole, âgée de 18 ans, à monsieur Paguenaut, marronne de Cayenne le 3 octobre courant.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Victor**, nègre, domestique, âgé de 15 ans, à monsieur Paguenaut, marron de Cayenne le même jour que la précédente.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Neptune**, nègre de culture, âgé d'environ 30 ans, de nation rongou, à madame veuve Chênebras, marron de Cayenne le 4 octobre courant.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Jean**, nègre créole, âgé de 60 ans, faisant partie de l'atelier de Baduel, parti marron le 6 octobre.

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**José 2<sup>e</sup>**, nègre africain, dépendant de l'atelier de fouille, parti marron de Cayenne le 8 octobre.

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**Félicité dite Commère**, à madame veuve Hory, partie de Cayenne le 10 de ce mois.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Félicité**, négresse, à monsieur Lesage, partie marronne de son habitation Petit-Cayenne, avec son enfant, âgé de 4 ans.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Romain**, nègre, au même maître, parti du même lieu le même jour.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Toussaint**

**Virginie**

à madame veuve Brizard, partis marrons du bourg de Sinnamary le 6 octobre.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Maxime**, nègre, galérien, évadé le 22 octobre courant des travaux de la ville.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Marcelin**, nègre, domestique, à monsieur Cugneau, parti marron de Cayenne le 22 octobre.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Frontin**, nègre de culture, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Fourcade, le 12 octobre dernier.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Lautomine**

**Césaire**

**Augustin**

**Pierre**

**Figaro**

Partis marrons de l'habitation La Marguerite, appartenant aux héritiers Viriot le 12 du même mois.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Grégoire**

**Alcide**

**Paul**

**Solitude**

Nègres de culture, appartenant à monsieur A. Michely, partis marrons de son habitation le 21 du mois dernier.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Zozé**, nègre âgé de 55 ans, à monsieur E. de Saint-Quantin, parti de son habitation La Joséphine, sise au quartier de Tonnégrande le 15 octobre.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Lafortune**, nègre de culture, Africain, âgé de 30 ans environ, appartenant à monsieur Segalin, parti marron de Cayenne le 30 octobre dernier.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Petit-Joseph**

**Petit-François**

Nègres créoles, âgés de 36 ans, partis marrons de l'habitation de leur maître, monsieur J. Houget à Conana le 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Auguste**, nègre de culture, âgé de 30 ans environ, appartenant à messieurs Dufourg frères, parti de leur habitation La Désirée à Approuague le 2 du mois courant.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Romain**, nègre boulanger, de nation calbary, âgé de 40 ans, à monsieur Bouyé, marron de Cayenne le 6 dudit mois.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Alexandrine-Blandine dite Ourika**, négresse créole, au Domaine colonial, marronne de Mont-Joly le 7 même mois.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Joseph-Poulain**, nègre de culture, à messieurs Paul et Guérin, parti de leur habitation Sautro le 25 octobre dernier.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Oscar**, nègre de culture, à monsieur Laforgue, parti marron de son habitation, quartier de Sinnamary le 31 octobre dernier.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Alexandre**, nègre de culture, âgé de 23 ans, à mademoiselle Antoinette Toulme, parti marron du quartier de Kourou le 1<sup>er</sup> courant.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Léon**, nègre de culture, de nation calbary, âgé de 35 ans, à monsieur Demet, parti marron du quartier de Kourou le 2 courant.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Louis**, nègre de culture, de nation calbary, âgé de 42 ans, au Domaine colonial, parti marron du dégrad des Cannes le 6 courant.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Joseph**, nègre de nation bibi, taille moyenne, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Magy, le 15 novembre courant.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**André**, nègre de culture, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation de son maître (Petit-Cayenne), à Mont-Sinéry, le 15 du même mois.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Pierre**, nègre, de nation gorée, âgé d'environ 34 ans, à monsieur Yo Rezzo, parti marron de Cayenne le 12 même mois.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Corine**, négresse, domestique, partie marronne de la maison de sa maîtresse, madame veuve Roustan, à Cayenne le 12 même mois.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Jean-Louis**, nègre créole, âgé d'environ 21 ans, taille moyenne, peau rouge, à monsieur Bordes père, marron de l'habitation de son maître, située à la crique Fouillée le 24 même mois.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Dalila**, négresse, âgée d'environ 40 ans, grande taille, à madame veuve Roustan, partie marronne de la maison de sa maîtresse le 20 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**François**, nègre créole, de culture, âgé de 25 ans environ, taille moyenne

**Gervais**, nègre pêcheur, âgé d'environ 40 ans, taille moyenne

appartenant à l'habitation Mondésir (succession Malin) à Macouria, partis marrons le 14 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Adélaïde**, négresse de nation bibi, âgée d'environ 45 ans

**Caroline**, négresse, âgée de 36 ans environ, de nation bagou,

partis marrons de la maison de leur maîtresse, à madame veuve Magy à Cayenne le 27 même mois.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Henry**

**Noël**

**Jean**

**Valère**

**Antoine**

**Samba**

## **Venturier**

### **Romain**

Ces huit nègres, appartenant à monsieur Lesage, les 4 premiers de l'habitation Petit-Cayenne et les 4 autres de l'habitation Grand-Marée, partis marrons desdites habitations, situées dans le quartier de Mont-Sinéry le 24 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Christophe**, nègre, à monsieur Pellegrin, parti marron de Cayenne le 5 décembre courant.

Avis du 9 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1842, p. 195.

**Oreste**, nègre de culture, grand de taille, âgé de 45 ans environ, de nation calbary, à monsieur Lucien Duchêne, parti marron le 24 novembre dernier.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 199.

**Marcel**, nègre de culture, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne le 19 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 199.

**Pacifique**, nègre de ville, à madame veuve Dubarail, parti marron de Cayenne le 16 courant.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

**Marc**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Sautro, parti de son habitation le 28 novembre dernier.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

## **Joseph**

### **Prudence**

### **Tribord**

Nègres de culture, à monsieur Brunot, partis marrons de son habitation le 1<sup>er</sup> décembre.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

**Romain**, nègre bagou, âgé de 50 ans, à monsieur Louis Ballade, parti de la maison de son maître le 18 courant.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

## **Marrons arrêtés**

**Louis**, nègre créole, âgé d'environ 22 ans, à monsieur Théodore Dabren, parti marron de Cayenne le 14 décembre, a été arrêté le 24 du même mois à la crique Fouillée par le noir Provençal à monsieur Roubaud.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Jean-Louis**, nègre, au sieur Adolphe Eydoux, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 23 du présent mois de décembre.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Antoine**, nègre calbary, âgé d'environ 30 ans, grande taille, à monsieur Chirol et affermé à monsieur Brache aîné, arrêté à Cayenne le 3 de ce mois (07/01/1842)

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**Thélémaque**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 26 ans, à monsieur Fourgassié neuve, arrêté le 6 janvier courant dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**Augustin**, nègre à madame veuve Howe, de nation bagou, âgé de 29 ans, arrêté le même jour et au même lieu.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**André**

et **Rongou**, marrons du 27 juillet 1841

**Gabriel**, marron du 25 novembre dernier

**Damien**

et **Baka**, depuis le 4 janvier courant

Tous cinq, appartenant à monsieur J.-B. Couy, ont été arrêtés le 10 de ce mois dans les bois de Matoury par l'escouade de police rurale.

Avis du 14 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1842, p. 14.

**André**, nègre, à monsieur Léonard Simonette, marron de l'habitude de son maître (quartier du Tour-de-l'Île) le 4 janvier courant, arrêté le 10 du même mois.

Avis du 14 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1842, p. 13.

**Sansfaçon**, nègre, à demoiselle Marie-Louise Lambusca, parti marron de l'habitation de monsieur Merckel à Kourou le 13 de ce mois, a été arrêté sur l'habitation Césarée à Macouria le 15 du même mois.

Avis du 22 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1842, p. 15.

**Maxime**, nègre de nation créole, âgé d'environ 40 ans, à monsieur C. Houget, parti marron le 1<sup>er</sup> février, a été arrêté sur le chemin de Montabo le 8 février courant.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 janvier 1842, p. 25.

**Achille**, nègre de nation calbary, à monsieur Bordes père, a été arrêté sur le chemin du dégrad des Cannes le 8 de ce mois.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 janvier 1842, p. 25.

**Ésope**, noir, à monsieur François Virgile, parti marron de l'habitation de son maître, sise au Mont-Sinéry, le 31 janvier dernier, a été arrêté à la pointe Macouria le 24 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Jules**, noir, à messieurs Blanchard et Jambes, âgé d'environ 28 ans, de nation arada, marron de leur chantier du Connana, a été arrêté sur l'anse de Bourda le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Henry**, nègre, appartenant à monsieur Théodore Diamant, âgé d'environ 19 ans, de nation bagou, marron de Cayenne depuis le 3 de ce mois, a été arrêté au poste de Mathoury le 4 du même mois.

Avis du 11 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 12 mars 1842, p. 42.

**Corine**, négresse de nation ado, âgée d'environ 25 ans, à madame veuve Roustan, arrêtée le 12 de ce mois dans l'Île-de-Cayenne.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Sans-Soucis**, nègre, appartenant aux héritiers Hugues, de l'habitation Quartier-Général, arrêté le 27 février dernier par les noirs de ladite habitation.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Joseph**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 26 ans, taille moyenne, appartenant au sieur Appollon, parti marron de Cayenne, a été arrêté le 2 avril courant.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Michel**, négriillon, âgé d'environ 14 ans, appartenant à monsieur Haugais, caboteur, parti marron de Cayenne le 1er avril courant, a été arrêté le 7 dudit mois.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Henry**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 19 ans, à monsieur Théodore Diamant, parti marron de Cayenne, a été arrêté le 7 avril courant.

Avis du 7 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1842, p. 57.

**Sans-Façon**, nègre, appartenant à la demoiselle Dalila Lambusca, a été arrêté à Cayenne le 13 du même mois par les archers de police.

Avis du 14 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1842, p. 61.

**Potiri**, nègre, à monsieur A. Guérin, parti marron de l'habitation de son maître, sise à Roura, a été arrêté au poste du Trio le 15 de ce mois.

Avis du 21 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1842, p. 65.

**Lucile**, négresse, appartenant à l'habitation Bourda, affermée au sieur Galan, a été arrêtée à Oyac le 16 de ce mois.

Avis du 29 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1842, p. 69.

**Michel**, nègre, à madame veuve Mosse, a été arrêté sur l'habitation de sa maîtresse à Mont-Sinéry le 24 dudit mois.

Avis du 29 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1842, p. 69.

**Azoume**, négresse, appartenant à monsieur F. Bagot, partie marronne de l'habitation de son maître le 11 avril dernier, a été arrêtée à Cayenne le 28 du même mois.

Avis du 6 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1842, p. 73.

**Thomas**, nègre créole, âgé d'environ 16 ans, appartenant au sieur Antonio Francisco, marron de Cayenne le 9 mai courant, a été arrêté le 10 du même mois.

Avis du 12 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 12 mai 1842, p. 76.

**Cam**

**Lindor**

**Claudine**

Noirs, à monsieur Candolle, partis marrons de son habitation, au canal Torcy depuis le 17 mai ont été arrêtés le 21 du même mois.

Avis du 27 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1842, p. 91.

**Clara**, négresse, de nation bagou, grande taille, à madame Cyrille Bertrand, marronne de Cayenne le 24 mai dernier, a été arrêtée le 19 même mois.

Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.

**Etienne**, nègre, de nation gorée, grande taille, âgé de 45 ans, à monsieur A. Berthier, a été arrêté le 25 mai à la pointe de Macouria.

Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.

**Jean-Louis**, nègre, appartenant à monsieur Bordes père, parti marron de Cayenne le 28 mai dernier, a été arrêté en ville le 9 juin courant.

Avis du 10 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1842, p. 98.

**Rosalie**, négresse, de nation rongou, âgée d'environ 26 ans, appartenant à monsieur Blaud, partie marronne de Mont-Sinéry, a été arrêtée à la pointe de Macouria le 2 courant.

Avis du 10 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1842, p. 98.

**Célestine**, négresse, de nation soso, âgée de 21 ans  
et son enfant **Félix**, créole, âgé de 5 ans

à la dame veuve Rosalie Silvain, marrons de Cayenne le 30 mai dernier, ont été arrêtés le 4 du courant.

Avis du 10 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1842, p. 98.

**Jason**, nègre, âgé d'environ 35 ans, de nation calbary, appartenant à monsieur Déjean, parti marron de Cayenne, où il était en traitement, a été arrêté aux environs de l'habitation Baduel le 10 juin courant.

Avis du 23 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 25 juin 1842, p. 101.

**Lucien**, nègre, appartenant à monsieur Charron jeune, parti marron de Cayenne le 29 mai dernier, a été arrêté, sur le chemin du Tour-de-l'Ile le 30 juin courant.

Avis du 30 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1842, p. 107.

**Mustapha**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 26 ans, taille moyenne, à madame veuve Charlemont, parti marron de l'habitation de sa maîtresse au Torcy et a été arrêté le 15 juillet courant à Cormonbo.

Avis du 8 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1842, p. 112.

**Zabeth**, négresse, à monsieur Brache aîné, partie marronne de Cayenne le 4 juillet courant, a été arrêtée le 27 dudit mois.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Anne**, négresse créole, appartenant à monsieur Déjean, partie de Cayenne, a été arrêtée le 28 juillet dernier.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Clarisse**, négresse rongou

**Mathieu**, négriillon, son fils

**Zaïde**, négresse bagou

appartenant tous les trois à demoiselle Sabine Mettéraud, partis de leur habitation, pointe Macouria, le 21 juin 1841, ont été arrêtés le 29 juillet dernier.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Thélémaque**, nègre bagou, appartenant à monsieur Fourgassié neveu, parti de Cayenne le 27 juillet dernier, a été arrêté le 28 du même mois.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Samedi**, négriillon, appartenant à monsieur Dagorne, parti de Cayenne le 7 août courant, a été arrêté le 10 dudit mois.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**Pierre**, nègre, à la dame veuve Mathieu, parti marron de Cayenne le 8 août, a été arrêté le 12 dudit mois.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Poturi**, nègre, à monsieur Guérin, parti de l'habitation de son maître à Roura le 18 juin a été arrêté le 9 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Petit-François**, nègre, à monsieur Houget (Jules), parti de son chantier (Conana) le 25 mai a été arrêté le 6 août dans le quartier de Kaw.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Jean-Baptiste**, nègre, de l'habitation Le Collège d'Approuague, parti de son habitation, a été arrêté le 10 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Germain**, nègre calbary, appartenant à monsieur Bouté, parti de Cayenne, a été arrêté le 18 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Geneviève**, négresse calbary, à monsieur Laurent Migue, partie de Kaw, a été arrêtée le 18 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**L'Espoir**, nègre calbary, à monsieur Goyriena, parti de Mont-Joly, a été arrêté le 18 août.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Faublas**, nègre, à messieurs Dételle frères, parti de son habitation, arrêté le 21 août à Cayenne par les archers de police.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Pierre  
et Jérôme**

Nègres, à monsieur Merkel, partis de Kourou le 10 avril, arrêtés à Mont-Sinéry le 22 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Jacques**, nègre bagou

**Louis**, nègre créole

appartenant à monsieur Houget (Jules), partis de son chantier, arrêtés le 23 août.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Faublas**, nègre, à messieurs Dételle frères, parti marron de Cayenne le 4 septembre, a été arrêté le 5 du même mois à Baduel.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Farraud**, nègre, à madame veuve Canette, parti marron le 21 août dernier, a été arrêté à Cayenne le 5 septembre suivant.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Victor  
Popo  
Virginie**

à messieurs Dufourg frères, partis marrons le 10 août, arrêtés le 30 du même mois dans les grands bois d'Approuague.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Urbain**, nègre, à mademoiselle Angèle, parti marron le 10 août, arrêté le 30 du même mois.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Victor**, nègre bibi, à monsieur Dominique Daniel, marron depuis deux ans, arrêté le 30 août dernier.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Chérubin**, nègre, à monsieur Dénans, parti marron le 10 août de Kaw, arrêté le 19 septembre à Cayenne.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Zéphirin**, nègre, grande taille, à monsieur Michely (Jean Baptiste), parti de Roura le 5 juillet dernier, arrêté le 19 septembre à Cayenne.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.



**Louis**, nègre, appartenant au Domaine colonial, parti du dégrad des Cannes le 4 septembre, arrêté au camp Saint-Denis le 17 du même mois.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Nestor**, nègre, petit de taille, âgé de 24 ans, à monsieur Céide, parti de Cayenne le 18 septembre, arrêté le 23 du même mois.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**Pierre**, nègre, nègre bagou, âgé de 43 ans, à monsieur Dominique Houget, parti le 20 septembre de son habitation Le Chantier, arrêté dans le quartier de Tonnégrande, le 22 du même mois.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**Pierre**, nègre créole, à monsieur Houget (Dominique), marron du chantier de son maître, à Conana, le 29 septembre dernier, arrêté le 30 du même mois dans le même quartier par les nègres de l'atelier de monsieur Lalanne.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Raphaël**, nègre maçon, à monsieur Apollon Benoît, marron de Cayenne, arrêté dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne le 4 octobre courant.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Théole**, négresse de culture, à monsieur Clément Séide, marronne de l'habitation de son maître au quartier de Roura, arrêtée le 3 octobre courant à Tigamy par les nègres de l'atelier de monsieur G. Déchamp.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**L'Espoir**, nègre de culture, à monsieur André Constant, âgé de 31 ans, marron de son atelier, arrêté le 2 octobre courant à Cayenne par les archers de police.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Dieppe**, nègre créole, âgé de 54 ans, grand de taille, à monsieur Cumin (François), marron de Cayenne le 28 juillet dernier, arrêté le 5 octobre courant dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 6 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1842, p. 156.

**Clémentine**, négresse de culture, âgée de 18 ans, à monsieur Paguenaut, partie marronne de Cayenne le 3 octobre, arrêtée le 9 du même mois dans la ville (14/10/1842)

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**Balthazar**, nègre de culture, âgé de 52 ans, à monsieur Berville (Gabriel), parti de Cayenne le 9 octobre, arrêté le 10 du même mois par l'escouade de police rurale dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**Victor**, nègre, domestique, âgé de 15 ans, à monsieur Paguenaut, parti marron de Cayenne le 3 octobre, arrêté au Diamant le 10 du même mois.

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**Juin**, nègre de culture, âgé de 60 ans, de nation créole, faisant partie de l'atelier de Baduel, parti marron le 6 de ce mois, arrêté à Cayenne le 18 par les archers de police.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Nantes**, nègre, à monsieur Ragmey, parti marron de Mont-Joly le 12 septembre dernier

**Sans-Façon**, noir, tatoué, à messieurs Blanchard et Jambes, parti marron de Cayenne le 18 septembre dernier

Ces deux noirs coupables d'évasion par mer, ont été arrêtés à Surinam et sont arrivés par la goélette de l'État *La Mignonne* le 20 octobre.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Juin**, nègre, âgé de 60 ans, faisant partie de l'atelier de Baduel, parti marron de Cayenne le 19 de ce mois, arrêté le 21 en ville.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Elisabeth**, négritte, âgée de 11 ans, à monsieur B. Lalanne, partie marronne le 22 de ce mois, arrêtée en ville le 23 par les archers de police.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Félicité dite Commère**, négresse, à madame veuve Nony, partie marronne le 10 octobre de Cayenne, arrêtée en ville le 27 par les archers de police.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Soliman**, nègre, à monsieur H. Sauvage, marron depuis le 15 juin 1840, arrêté le 23 octobre dernier par l'escouade de police rurale dans les derrières du canal Torcy.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Jean-Baptiste**, nègre, à monsieur Quinton Dupin, marron depuis plus de 4 mois, arrêté le 23 octobre dernier dans le même lieu par ladite escouade.

Avis du 3 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1842, p. 174.

**Samedi**, négrillon créole, à madame Dagorne, a été arrêté à Cayenne le 18 courant par la police urbaine.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Henry**, nègre, à monsieur Th. Diamant, a été arrêté le 24 du même mois à Cayenne par la gendarmerie.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Alexandre**, négrillon, à monsieur C. Houget

**Manoel**, *dito*, à madame veuve Badaire

**Samedi**, *dito*, à madame Dagorn

ont été arrêtés à Cayenne le 25 du mois dernier par la police.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Israël**, négrillon, à monsieur Sauvage, parti marron de la maison de son maître le 25 novembre dernier, a été arrêté à Cayenne le 29 dudit mois.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Pierre**, nègre créole, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne

**Jean-Baptiste**, nègre, âgé de 18 ans, créole, petite taille

appartenant à monsieur D. Houget, ont été arrêtés le 1<sup>er</sup> décembre courant chez monsieur B. Lalanne et par les noirs de son habitation.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

**Moïse**, négrillon, appartenant au Domaine colonial, attaché au service du bureau des revues, parti marron le 1<sup>er</sup> décembre courant, a été arrêté à Cayenne le 3 du même mois par la police.

Avis du 9 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1842, p. 195.

**Philippe**, nègre de ville, à madame Pierre Louis, parti marron de Cayenne le 15 de ce mois, arrêté le 16 dans la ville.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

**Saint-Plis**, nègre, à monsieur Fourgassié oncle, parti marron de Cayenne, arrêté dans la ville le 17 courant.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

**Narcisse dit Brica**, nègre, âgé d'environ 55 ans, à monsieur A. Senelle, parti de la maison de son maître le 26 courant, arrêté le 27 à Cayenne par la police.

Avis du 29 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 31 décembre 1842, p. 204.

**Hercule**, nègre, à monsieur Trillet père, parti marron le 27 de ce mois, arrêté le 28 sur l'habitation de monsieur Bouté par le commandeur de cette habitation.

Avis du 29 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 31 décembre 1842, p. 204.

## **Marrons rentrés**

**Jean-Louis**, nègre, à monsieur Pascal Haass, parti marron de Sinnamary le 23 novembre dernier, s'est rendu de lui-même chez son maître le 18 décembre.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Marcel**

**Alexandre**

Nègres, à monsieur Saint-Philippe fils, partis marrons de l'habitation dite Crac (Macouria), rentrés dans leur atelier le 21 décembre courant.

Avis du 30 décembre 1841 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1842, p. 2.

**Premier**, nègre, à monsieur H. Clotilde, parti marron de l'habitation de son maître le 6 janvier courant, s'est rendu de lui-même au bureau central de l'Intérieur le 6 du même mois.

Avis du 7 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1842, p. 7.

**André**, nègre de nation foulard, taille moyenne, à monsieur Léonard Simonnette, parti marron de l'habitation de son maître sise au Tour-de-l'Île, le 18 de ce mois, s'est rendu de lui-même à monsieur le commissaire-commandant dudit quartier le 20 du même mois.

Avis du 22 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1842, p. 15.

**Azor 2<sup>e</sup>**

**Raymond**, à monsieur J.-B. Couy, rentrés d'eux-mêmes sur l'habitation de leur maître le 20 janvier courant.

Avis du 28 janvier 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1842, p. 17.

**Lespoir**, nègre, à monsieur J.-B. Couy, de l'habitation La Levée, parti marron de ladite habitation le 15 novembre 1841, rentré de lui-même le 27 janvier dernier.

Avis du 4 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 5 février 1842, p. 21.

**Romain**

**Fabien**

Ces deux noirs appartenant à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation Petit-Cayenne le 17 décembre 1841, sont rentrés d'eux-mêmes le 2 février courant.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 janvier 1842, p. 25.

**Magloire dit Niany**, nègre de nation créole, âgé de 21 ans, appartenant au sieur Giraudon, parti marron de Cayenne le 2 février courant, est rentré de lui-même le 8 du même mois.

Avis du 10 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 janvier 1842, p. 25.

**Théodore**  
**Isidore**  
**Grégoire**

Nègres, à monsieur Lesage, rentrés d'eux-mêmes à leur atelier le 9 février courant.  
Avis du 18 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février 1842, p. 29.

**Arsène**  
**Magdeleine**  
**Jérôme**

Ces trois personnes, appartenant à monsieur Lesage, parties marronnes de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), les deux premières, le 17 décembre 1841, et la troisième, le 29 janvier dernier, sont rentrées d'elles-mêmes chez leur maître le 24 de ce mois.

Avis du 25 février 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février 1842, p. 34.

**Bernard**  
**Houssa**  
**Dauphine**

Ces deux noirs et une négresse, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation Petit-Cayenne le 17 décembre 1841, sont rentrés d'eux-mêmes sur ladite habitation le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 3 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1842, p. 38.

**Charles**, nègre, à madame veuve Jean-Jacques, née Lupé, rentré chez sa maîtresse le 10 du mois courant.

Avis du 17 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1842, p. 45.

**Angélique**  
**Médéric**

Ces deux esclaves à madame veuve Martin, partis marrons de l'habitation Marengo le 18 février dernier sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 23 du même mois.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Damas**  
**Alexis**  
**Houssa**

Ces trois noirs à madame veuve Howe, les 2 premiers, partis marrons les 25 et 26 janvier dernier et le 3<sup>e</sup> le 25 février de l'habitation L'Emilie (Roura), sont rentrés d'eux-mêmes le 5 mars courant.

Avis du 24 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1842, p. 49.

**Aimable**  
**Romain**

Ces deux noirs, dépendant de l'habitation Quartier-Général (canal Torcy), partis marrons de ladite habitation le 24 mai 1841, sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 27 mars courant.

Avis du 31 mars 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 2 avril 1842, p. 53.

**Agathe dite Azoume**, négresse africaine, âgée d'environ 35 ans, à monsieur François Bagot, s'est rendue d'elle-même à l'administration le 9 du mois courant.

Avis du 14 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1842, p. 61.

**Adonis 2<sup>e</sup>**, nègre à madame veuve Tonat, parti marron de l'habitation La Béarnaise (Macouria) le 2 octobre 1840, est rentré de lui-même le 18 de ce mois.

Avis du 21 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1842, p. 65.

**Lucas**, nègre, de l'habitation Marengo, rentré de lui-même le 16 avril courant.

Avis du 29 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1842, p. 69.

**Louis**, nègre, appartenant à l'habitation La Désirée à madame veuve Defay, rentré aussi de lui-même le 24 du même mois.

Avis du 29 avril 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1842, p. 69.

**Pacifique**, nègre de nation rongou, âgé d'environ 25 ans, de taille moyenne, appartenant à madame veuve Du Barail, marron de Cayenne le 18 mars dernier, est rentré de lui-même le 30 avril dernier.

Avis du 12 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 12 mai 1842, p. 76.

**Oscar**, nègre, appartenant à monsieur Laforgue, habitant à Karouabo, rentré de lui-même le 15 de ce mois.

Avis du 27 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1842, p. 91.

**Maximin**, négriillon, à monsieur J. Paguenaault, rentré aussi de lui-même le 19 dudit mois.

Avis du 27 mai 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1842, p. 91.

**Vincent**, nègre créole, âgé de 50 ans

**Grégoire**, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 33 ans

appartenant au Domaine colonial, marrons le 22 mai dernier, se sont rendus d'eux-mêmes le 28 dudit mois.

Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.

**Jean**, nègre, au Domaine colonial, de l'atelier de Baduel, marron depuis le 26 mai, est rentré de lui-même le 31 dudit mois.

Avis du 3 juin 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1842, p. 95.

**Eudoxie**, négritte, âgée de 15 ans

**Suzanne-Geneviève**, négritte, âgée de 9 ans

à madame veuve Tresse, marronnes de Cayenne, sont rentrées d'elles-mêmes le 15 de ce mois.

Avis du 22 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1842, p. 122.

**Azoume**

**Colette**

Négresses, à monsieur F. Bagot, rentrées d'elles-mêmes chez leur maître le 14 de ce mois.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Armond**, nègre, âgé de 42 ans, marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Defay, s'est rendu de lui-même le 24 dudit mois.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Jean-Louis**

**Samba**

Nègres, à monsieur Dominique Houget, marrons de son chantier à Conana, se sont rendus de bonne volonté le 21 courant.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Paul**, nègre, à monsieur Josué Sainte-Rose, marron de Cayenne depuis le 31 mars dernier, est rentré de lui-même le 24 courant mois.

Avis du 28 juillet 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1842, p. 125.

**Jacques**, nègre calbary, âgé de 22 ans environ

**Louis**, nègre créole, grande taille, âgé de 38 ans environ

**Pierre**, nègre de nation bibi, âgé de 38 ans environ

Tous trois à monsieur Houget (Jules), rentrés chez leur maître le 31 juillet dernier.  
Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**François**, mulâtre, âgé de 24 ans

**Lacueille**, nègre, âgé d'environ 27 ans

**Clément**, nègre, âgé de 36 ans environ

**Virgile**, nègre, âgé environ de 25 ans

à monsieur C. Martin, marrons de son habitation La Reconnaissance, Roura, le 11 juillet dernier se sont rendus d'eux-mêmes le 24 dudit mois.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Célestin**, nègre, âgé de 21 ans

**Hector**, *dito*, âgé d'environ 29 ans,

à mademoiselle Félicia Ursleur, marrons de la même habitation que dessus et à la même date, se sont rendus aussi le 24 dudit mois.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Coriolan**, nègre, marron de l'habitation de son maître, monsieur Léandre, à Tonnégrande, est rentré le 13 du mois dernier.

Avis du 5 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1842, p. 127.

**Avril**, nègre, appartenant à monsieur Michely père, parti de son habitation le 10 août courant, rentré le même jour.

Avis du 11 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1842, p. 130.

**François**

**Clément**

**Célestin**

Noirs, à monsieur César Martin, partis de son habitation le 26 juillet, rentrés le 29 dudit mois.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Dumoloux**, nègre, à monsieur Candolle, parti de son habitation L'Élisa le 17 mai, rentré le 31 juillet.

Avis du 18 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1842, p. 131.

**Jacques**, nègre, à monsieur Bonafous, parti le 17 août, rentré le 19 du même mois.

Avis du 24 août 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1842, p. 133.

**Lauzanne**, nègre, à monsieur Trillet, parti marron le 19 août, rentré le 21 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Tatou**, nègre, à monsieur Candolle, parti marron le 4 mai dernier, rentré le 27 août suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Louis**, nègre, à madame Defay, parti marron le 12 mai dernier, rentré le 26 août suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Julie**, négresse, à monsieur Lesage, partie marronne le 24 août, rentrée le 27 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Victor**, nègre, à monsieur Charron jeune, parti marron, le 4 juillet dernier, rentré le 31 août suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1842, p. 136.

**Criby**, nègre, à mademoiselle Arsène (fille de Jacques), parti marron le 15 août, rentré le 1er septembre suivant.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Victorin**, nègre, à madame veuve Martin, parti marron le 21 mars dernier, rentré le 22 août suivant.

Avis du 8 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1842, p. 139.

**Céide**, nègre bagou, à monsieur Désiré Fulonis, parti de l'habitation de son maître le 21 août dernier, rentré le 8 septembre suivant.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Benoît**, nègre, à monsieur Candolle, parti de l'habitation L'Élisa le 17 mai dernier, rentré le 7 septembre suivant.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Victorin**, nègre, à madame veuve Martin, parti de l'habitation Marengo le 27 juillet dernier, rentré le 9 septembre suivant.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Pierre-Louis**, négrillon, attaché à l'atelier de Baduel, parti de cet établissement le 23 août dernier, rentré le 30 du même mois.

Avis du 15 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1842, p. 144.

**Victor**, nègre, à monsieur Cousin (Joseph), parti de son habitation le 19 mai, rentré le 4 septembre.

Avis du 22 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1842, p. 147.

**Zorilas**, négresse, à monsieur Lesage, partie marronne de son habitation, quartier du Mont-Sinéry, le 12 septembre, rentrée le 22 du même mois.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**André**, nègre, au même maître, parti marron de son habitation Mont-Sinéry le 17 août dernier, rentré le 22 de ce mois.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**Romaine**, négresse, au même maître, partie marronne de la même habitation le 27 août, rentrée le 26 septembre courant.

Avis du 30 septembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1<sup>er</sup> octobre 1842, p. 151.

**José 2<sup>e</sup>**, nègre africain, dépendant de l'atelier de fouille, parti marron le 8 octobre, rentré le 11 du même mois.

Avis du 14 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1842, p. 162.

**Côme**, nègre, à monsieur Eutrope, parti marron le 10 octobre dernier de son habitation, s'est rendu à la police de Cayenne le 19 du même mois.

Avis du 21 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1842, p. 165.

**Virginie**, négresse de culture, à madame veuve Brisard, partie marronne le 6 octobre du bourg de Sinnamary, rentrée le 14 du même mois.

Avis du 27 octobre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1842, p. 171.

**Adonis**, nègre de culture à monsieur Josué Saint-Rose, parti marron le 21 mars dernier, rentré le 18 de ce mois.

**Marcel**, nègre, âgé de 45 ans, rongou, petite taille, à monsieur Fougère, marron le 20 septembre dernier et rentré de lui-même le 1<sup>er</sup> du présent mois.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Alexis**, nègre, à monsieur Guichard, marron le 8 septembre dernier et rentré volontairement le 9 du même mois.

Avis du 11 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1842, p. 178.

**Niany**, nègre de culture, à messieurs Paul et Guérin, parti marron le 27 septembre dernier de leur habitation Sautro, rentré le 25 octobre suivant.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Virginie**, négresse, à madame veuve Brizard, partie marronne le 6 octobre dernier, rentrée le 26 du même mois.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Romain**, nègre boulanger, de nation calbary, âgé de 40 ans, parti de Cayenne le 6 novembre dernier, rentré le 13 du même mois.

Avis du 17 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1842, p. 184.

**Lafortune**, nègre africain, à monsieur Ségalin, marron de Cayenne depuis le 30 août dernier, s'est rendu à son maître le 3 novembre courant.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Guillaume**, nègre, de l'habitation Sautro, marron de ladite habitation depuis le 15 de ce mois, est rentré de lui-même le 20 dudit mois.

Avis du 24 novembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1842, p. 187.

**Joseph**, nègre, marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Magy, le 15 novembre dernier, est rentré de lui-même le 27 du même mois.

Avis du 2 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1842, p. 191.

#### **Henry et Jean**

Nègres de culture, à monsieur Lesage, de l'habitation Petit-Cayenne, partis marrons le 24 novembre dernier, rentrés le 10 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 199.

**François**, nègre de culture, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne, appartenant à la succession Malin, parti marron le 14 novembre de l'habitation Mondésir, rentré le 13 du courant.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 199.

**Adélaïde**, négresse de culture, à monsieur Michely (Alexfort), partie marronne de Cayenne le 10 de ce mois, rentrée le 13.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 199.

**Pierre-Louis**, nègre de Baduel, parti marron de son habitation, arrêté le 20 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1842, p. 201.

**Augustin**, nègre de culture, à madame veuve Tonat, parti marron de son habitation le 20 décembre 1830, rentré le 20 décembre 1842.

Avis du 29 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 31 décembre 1842, p. 204.

**Romain**, nègre bagou, âgé de 55 ans, à monsieur Louis Ballade, parti de la maison de son maître le 18 du courant, rentré le 22.

Avis du 29 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 31 décembre 1842, p. 204.



**Antoine**, parti marron le 21 décembre 1842

**Jean-Baptiste**, parti marron le 24 août 1842

**Marcel**, parti marron le 12 décembre 1842

**Noël**

**Samba**

**Venturier**, partis tous trois le 21 décembre 1842

appartenant à monsieur Lesage, sont rentrés le 25 de ce mois.

Avis du 29 décembre 1842 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 31 décembre 1842, p. 204.

## Avis de déclaration de marronnage

**Philippe**

**Vendredi**

**Désirée et son enfant**

**Anne Marie**

appartenant à monsieur A. Guérin, partis marrons de leur habitation, quartier de Roura, le 12 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Maximin**, nègre, âgé de 14 ans, à monsieur Paguenaault, parti de la maison de son maître, à Cayenne, le 29 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Nestor**, négrillon, à monsieur Céide, parti marron de la maison de son maître le 4 du courant.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Oscar**

**Adolphe**

Nègres de culture, à monsieur Laforgue, partis marrons le 2 janvier courant de leur habitation, à Karouabo.

Avis du 12 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 15 janvier 1843, p. 7.

**Noël**, nègre de culture, âgé de 40 ans, à messieurs Detelle, marron de l'habitation Le Moulin-à-Vent du 26 décembre dernier.

Avis du 12 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 15 janvier 1843, p. 7.

**Ovide**, nègre de culture, de nation calbary, âgé de 33 ans,

**Pierre**, nègre de culture, de nation bagou, âgé de 39 ans,

**Février**, nègre de culture, de nation créole, âgé de 33 ans

Ces trois noirs, appartenant à monsieur Merckel père, sont partis marrons de leur habitation Pointe-Biche, quartier de Kourou, le 28 décembre dernier.

Avis du 19 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 22 janvier 1843, p. 13.

**Furcy dit Vendredi**, employé au passage du dégrad des Cannes, provenant des Ponts et Chaussées, parti marron le 14 janvier 1843.

Avis du 19 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 22 janvier 1843, p. 13.

**Antoine dit Amaguia**, nègre de culture, âgé de 32 ans,

**Augustin dit Ocroz**, nègre de culture, âgé de 29 ans

Ces deux noirs, appartenant à monsieur Quinton Dupin, sont partis marrons de leur habitation La Marianne, quartier de l'Île-de-Cayenne, le 12 janvier 1843.

Avis du 19 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 22 janvier 1843, p. 13.

**Jérôme**, nègre de culture

**Siméon**, *idem*

**Gabriel**, *idem*

Ces trois nègres sont partis marrons de leur habitation Pointe-Biche, dans le quartier de Kourou le 28 décembre dernier ; ils appartiennent à monsieur Merckel père.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Tullie**, négresse de culture, âgée de 22 ans

**John**, nègre de culture, âgé de 42 ans

Ces nègres dépendant de l'habitation Mondésir sont partis marrons le 17 de ce mois de leur habitation.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Jonas**, nègre de culture, à monsieur Berville aîné est parti marron de Cayenne le 21 de ce mois.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Roc**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Sautro à messieurs Paul et Guérin, parti marrons le 14 du courant de ladite habitation.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Balthazard**, nègre de culture, de nation congo, à madame veuve Maxime, parti marron de l'habitation L'Adélaïde le 10 janvier dernier.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Coralie**, négresse de culture, âgée de 26 ans, de nation bibi, à monsieur B. Brun, partie marron de l'habitation Sainte-Catherine (Tonnégrande) le 25 du même mois.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Rose**, négresse de ville, âgée de 27 ans environ, de nation calbary, à la succession monsieur Cornudet, partie marronne de Cayenne le 29 janvier dernier.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Adrien**, nègre, âgé de 13 ans environ, de nation créole, à monsieur Ronmy, parti marron de Cayenne le 29 même mois.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Antoine**, nègre de culture, de nation bagou, appartenant au sieur Protée, marron du 25 du même mois, de l'habitation La Désirée (Tour-de-l'Ile).

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19 ; avis du 10 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 11 février 1843, p. 23.

**Marie**, de grande taille, de nation créole, âgée d'environ 18 ans, à madame veuve Badère, partie marronne de la maison de sa maîtresse à Cayenne le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 10 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 11 février 1843, p. 23.

**Félix**, nègre, âgé de 23 ans, de nation rongou, grande taille, à mademoiselle Louisa Vendôme, affermé à monsieur Beauvalet, parti de Cayenne le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 16 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1843, p. 25.

**Zéphir**, nègre de nation bagou, âgé de 34 ans

**Toussaint**, nègre, *idem*, âgé de 30 ans

**Nicolas**, nègre, *idem*, âgé de 26 ans

**Dominique**, nègre, *idem*, âgé de 31 ans

**Madefort**, nègre, de nation rongou, âgé de 28 ans

**Pauline**, négresse, de nation rongou, âgée de 25 ans

**Courtine**, négresse, de nation gorée, âgée de 31 ans

Ces huit individus, affectés à la culture, appartenant à madame veuve Maxime, marrons de l'habitation L'Adélaïde, quartier de Kaw, le 21 janvier dernier.

Avis du 16 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1843, p. 25.

**Victor**, nègre de ville, âgé de 16 ans, à monsieur Paguenaault, parti de la maison de son maître à Cayenne le 11 février 1843.

Avis du 16 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1843, p. 25.

**Joachim**, nègre de culture, à monsieur Piquepée, parti de l'habitation Beauregard le 24 janvier dernier.

Avis du 16 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1843, p. 25.

**Tilby**, nègre charpentier, à mademoiselle Arsène, fille de Jacques, parti marron de Bourda le 19 de ce mois.

Avis du 23 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1843, p. 27.

**Janvier**

**Etienne**

**Gervais**

**Cessé**

Ces quatre individus, affectés à la culture et appartenant à madame veuve Marin, sont partis marrons de leur habitation, quartier de Macouria le 3 de ce mois.

Avis du 23 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1843, p. 27.

**Lindor**, nègre, à monsieur Labroue (Joseph), parti marron de son habitation La Montagne-Tigre le 24 février dernier.

Avis du 2 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1843, p. 29.

**Victor**, nègre de ville, à monsieur Paguenaault, parti marron de la même habitation le 28 février dernier.

Avis du 2 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1843, p. 29.

**Alexandre-Blandine dite Ourika**, négresse de culture, âgée de 18 ans, au Domaine colonial, inscrite numéro 263, partie marronne le même jour.

Avis du 2 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1843, p. 29.

**Françoise**, âgée de 22 ans, domestique, de nation bagou, à monsieur Jean Ovide, partie marronne de Cayenne le 3 du courant.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Eudoxie**, âgée de 14 ans environ, domestique, créole, à madame veuve Lopinion, partie marronne le même jour.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Véronique**, créole, âgée d'environ 17 ans, de moyenne taille, dépendant de l'habitation La Solitaire, quartier de Tonnégrande, appartenant à madame veuve Germain, partie marronne de Cayenne le 5 du courant.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Etienne**, créole, âgé de 30 ans environ, de moyenne taille, dépendant de l'habitation Laissez-Dire, quartier de Macouria, à monsieur André Lanne, parti marron le 7 de ce mois.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Gabriel**, nègre de culture, créole, âgé de 50 ans, à madame veuve Martin, parti marron de son habitation Marengo le 6 de ce mois.

Avis du 16 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1843, p. 38.

**Guillaume**, nègre de culture, âgé d'environ 34 ans, à madame veuve Moutier, parti marron de son habitation Le Diamant le 20 de ce mois.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Joseph**, nègre de culture, créole, âgé de 25 ans, parti marron de l'habitation La Ressource (Ile-de-Cayenne), à Mme veuve Lemarinier le 27 mars dernier.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**John**, nègre de culture, à messieurs Dételle frères, parti marron de leur habitation Moulin-à-Vent (Ile-de-Cayenne) le 21 du même mois.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**Botzaris**, nègre cuisinier, à monsieur Déjean, parti marron de Cayenne le 28 mars dernier.

Avis du 13 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1843, p. 57.

**Clara**, négresse domestique, de nation rongou, appartenant aux héritiers Louise Eutrope, partie marronne le 10 de ce mois.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Alexis**, nègre de culture, de nation rongou, à monsieur Henry Clotilde, parti marron de Cayenne le 18 avril dernier.

Avis du 27 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 29 avril 1843, p. 71.

**Figaro**

**Germain**

Nègres de culture, partis marrons de l'habitation Sautro à messieurs Paul et Guérin le 12 avril dernier.

Avis du 5 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1843, p. 76.

**Jeanne-Aurélie**, négresse, âgée d'environ 40 ans, de culture, appartenant à monsieur Archambault, partie marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> mai courant.

Avis du 5 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1843, p. 76.

**Faublas**, nègre domestique, âgé de 20 ans environ, appartenant à monsieur Paul Waissaup, parti marron de Cayenne le 13 du mois d'avril dernier.

Avis du 5 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1843, p. 76.

**Toussaint 3<sup>e</sup>**, nègre de culture, attaché à l'atelier de Baduel, inscrit au numéro 622 de la matricule générale des noirs, parti marron dudit lieu le 3 mai courant.

Avis du 5 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1843, p. 76.

**François**

et sa mère, sexagénaire

Noirs de culture, appartenant à monsieur Lesage, partis marrons de Cayenne le 3 mai courant.

Avis du 5 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1843, p. 76.

**Isidore**

**Laoussa**

Nègres de culture, partis marrons de l'habitation de leur maître, monsieur Lesage, à Mont-Sinéry le 4 mai courant.

Avis du 11 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1843, p. 79.

**Philippe**

**Alcide**  
**Solitude**  
**Catherine**

Noirs de culture, partis marrons de l'habitation de leur maître, monsieur Alexfort Michely le 4 de ce mois.

Avis du 11 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1843, p. 79.

**Romain**, nègre de culture, âgé de 44 ans, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Fiévée le 2 du même mois.

Avis du 11 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1843, p. 79.

**L'Espérance**, noir du Domaine colonial, âgé de 40 ans, de nation rongou, attaché à la direction du port, parti marron de Cayenne le 8 mai courant.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**John**, nègre créole, cuisinier  
**Toussaint**, nègre de culture, créole  
**Anna**, négresse de culture, *idem*

Ces trois individus appartenant à l'habitation Mondésir aux héritiers Malin, dont deux partis marrons le 29 avril dernier et le dernier parti le 20 de ce mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Augustin**, nègre de nation sosso, âgé de 22 ans environ, parti marron du chantier de monsieur D. Houget, son maître, à Roura le 9 de ce mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Simon**, nègre de culture, âgé de 37 ans, dépendant de l'habitation Moulin-à-Vent à messieurs Dételle frères, parti marron le 30 avril dernier.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Alexandrine-Blandine dit Ourika**, négresse de culture, au Domaine colonial, attachée à l'atelier de Baduel, partie marronne le 22 de ce mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Coralie**, négresse de culture, de nation bibi, âgée de 28 ans environ, à monsieur Benjamin Brun, partie marronne le 22 mai dernier.

Avis du 2 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 3 juin 1843, p. 87.

**Gabriel**  
**Victorin**

Nègres de culture, dépendant de l'habitation Marengo à madame veuve Martin, partis marrons de son habitation le 3 mai dernier.

Avis du 2 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 3 juin 1843, p. 87.

**Médéric**, nègre de culture, à madame veuve Martin, parti marron de l'habitation Marengo le 27 juin 1843.

Avis du 30 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 1<sup>er</sup> juillet 1843, p. 101.

**Marie**, négresse de culture, dépendante de l'habitation Sautro, à messieurs Paul et Guérin, partie marronne le 12 du mois de juin.

Avis du 30 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 1<sup>er</sup> juillet 1843, p. 101.

**François**, de nation rongou, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier du parc, parti marron le 1<sup>er</sup> juillet.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**Achille-Congo**, noir de l'atelier de fouille des Ponts et Chaussées, parti marron le 10 du courant.

Avis du 13 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 15 juillet 1843, p. 108.

**Homère**, nègre de chantier, grand de taille, appartenant à monsieur L. Ballade, parti marron de Cayenne le 9 de ce mois.

Avis du 13 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 15 juillet 1843, p. 108.

**Alexis**, nègre de culture, à monsieur Henri Clotilde, parti marron de son habitation La Marianne le 13 de ce mois.

Avis du 20 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 22 juillet 1843, p. 110.

**Baptiste**, nègre de culture, de nation bagou, âgé de 29 ans, à la dame veuve Rémy, parti marron de son habitation le 17 juillet.

Avis du 27 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1843, p. 112.

**Jean-Baptiste**

**Thomas**

Ces deux noirs, nègres de culture, dépendants de l'habitation dite Le Quartier-Général, sont partis marrons le 1<sup>er</sup> le 16 et le 2<sup>e</sup> le 17 de ce mois.

Avis du 27 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1843, p. 112.

**Mélaïde**, négresse de culture, affermée à messieurs Blanchard et Jambe, partie marronne le 27 juillet dernier de leur établissement en ville.

Avis du 4 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 5 août 1843, p. 114.

**Paul**

**Caroline**

**Geneviève**

**Nestor-Baudry**

Ces quatre noirs de culture, appartenant à monsieur Fourgassié, sont partis marrons de leur habitation, les 3 premiers le 1<sup>er</sup> juillet dernier, le 4<sup>e</sup> le 11 du même mois.

Avis du 4 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 5 août 1843, p. 114.

**Adonis**, nègre de culture, à monsieur Pierre Deschamps, parti marron de son habitation, sise dans le quartier du Tour de l'Île le 3 de ce mois.

Avis du 11 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 12 août 1843, p. 120.

**François**

**Adèle**

**Henriette**

**Hélène et son enfant**

Ces cinq individus, noirs de culture, appartenant au sieur Laforgue, sont partis marrons de son habitation dite La Marie le 27 juillet dernier.

Avis du 11 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 12 août 1843, p. 120.

**Arlequin**, nègre de culture, de nation bagou, âgé de 39 ans, à monsieur Michely (Alexfort), parti marron de son habitation dite La Victoire le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 11 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 12 août 1843, p. 120.

**Toussaint**, nègre tonnelier, âgé d'environ 30 ans, à monsieur Douillard (Félix), parti marron de son habitation Le Diamant le 6 de ce mois.

Avis du 18 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 19 août 1843, p. 124.

**Caroline**, négresse de culture, âgée de 55 ans, à messieurs Dételle frères, partie marronne de son habitation Moulin-à-Vent le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 18 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 19 août 1843, p. 124.

**Frédéric**, nègre de culture, grand de taille, de nation créole, à monsieur Frédéric Gustave, parti marron de son habitation Racamont, sise dans le quartier de Roura le 12 de ce mois.

Avis du 18 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 19 août 1843, p. 124.

**Adrien**

**Damien**

**Jérôme**

Ces trois noirs, nègres de culture à monsieur J.-B. Couy, sont partis marrons de son habitation La Levée le 14 de ce mois.

Avis du 25 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 26 août 1843, p. 130.

**Benoît dit Calfat**

**Tranquille dit Simoton**

Ces noirs, nègres de culture, appartenant à monsieur Trillet sont partis marrons de son habitation dite Beau-Séjour, sise à Sinnamary, le 7 de ce mois.

Avis du 25 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 26 août 1843, p. 130.

**Lambert**, nègre de culture, âgé de 49 ans à monsieur Bassigny, parti marron de son habitation Eldorado, sise à Kourou, le 24 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 2 septembre 1843, p. 134.

**France**, de nation rongou, âgé de 31 ans

**Paul**, de nation calbary, âgé de 39 ans

**Ovide**, de même nation, âgé de 34 ans

Ces trois nègres, dépendant de l'habitation Pointe-Biche, sise à Kourou, à monsieur Merkel père, sont partis marrons le 24 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 2 septembre 1843, p. 134.

**Chérubin**, nègre caboteur, appartenant aux héritiers Dénans, parti marron de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 9 septembre 1843, p. 141.

**Oscar**, nègre de culture, à monsieur Labroue, parti marron de l'habitation Beauregard le même jour.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 9 septembre 1843, p. 141.

**Julie**, négresse de culture à monsieur Poupon père, partie marronne de son habitation le 4 de ce mois.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 9 septembre 1843, p. 141.

**Fleury**, nègre de ville, de nation bagou, âgé de 25 ans, taille moyenne, à la demoiselle Jeannette Siébert, parti marron de Cayenne le 8 septembre courant.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Dominique**, nègre de culture, âgé de 24 ans, à madame veuve Maxime, parti marron de son habitation L'Adélaïde, sise à Kaw, le 24 août dernier.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Sarah**, négresse de culture, à monsieur Brache, affermée à monsieur Chirol, partie marronne le 11 septembre courant de l'île de Cayenne.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.



**André**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne à monsieur Lesage, parti marron le 5 dudit mois.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Aurélie**, négresse de chantier, bagou, âgée de 40 ans, appartenant à monsieur Jules Houget, partie marronne le 20 septembre courant.

Avis du 29 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 30 septembre 1843, p. 156.

**Victor**, nègre de ville, appartenant à monsieur Paguenaault, parti marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 5 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 7 octobre 1843, p. 162.

**Frontin**, nègre de culture, dépendant de l'habitation La Jamaïque, dans le quartier d'Approuague, parti marron le 5 septembre dernier.

Avis du 13 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 14 octobre 1843, p. 167.

**Michel**, nègre de culture, âgé de 22 ans, appartenant à monsieur Douillard aîné, parti marron le 10 de ce mois de son habitation La Providence, sise dans le quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 13 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 14 octobre 1843, p. 167.

**La fleur**, nègre de culture, appartenant à monsieur Chirol, parti marron de l'habitation de son maître, sise dans le quartier de l'Ile de Cayenne le 9 de ce mois.

Avis du 20 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 21 octobre 1843, p. 173.

**Jacques**, nègre de culture, créole, parti marron le 14 de ce mois de l'habitation Dernier-Asile, appartenant à monsieur Anicet.

Avis du 20 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 21 octobre 1843, p. 173.

**Mascaron**, nègre, âgé de 45 ans

**Louis**, *idem*, 28

**Jacob**, *idem*, 30

Partis marrons le 12 octobre dernier de l'habitation La Bagatelle, sise dans le quartier de Kaw et appartenant à monsieur Brunot.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Cambronne**, nègre de culture, âgé de 45 ans, de nation calbary, parti marron de l'habitation L'Adélaïde, sise à Kaw, et à madame veuve Maxime le 18 octobre dernier.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Ulisse**, nègre de culture, âgé de 38 ans, marron de l'habitation Petit-Cayenne, à monsieur Lesage, le 23 du mois dernier.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Joséphine**, négresse de culture, partie marronne du chantier de son maître, monsieur D. Houget à Cayenne le 27 du même mois.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Caroline**, négresse de ville, appartenant à monsieur Héraud, partie marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> novembre courant.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Silvie**, négresse, marronne du chantier de son maître, monsieur Houget (Dominique) le 4 novembre.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Zaïr**

## **Hercule**

Noirs à mademoiselle Laurentine Metteraud, partis marrons de l'habitation de sa maîtresse, sise à Macouria, le 3 du même mois.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

## **Damien**

### **Adrien**

Noirs de l'habitation La Levée à monsieur J.-B. Couy, partis marrons le 30 octobre dernier.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Cauchemar**, nègre de culture, appartenant aux héritiers Paul et Guérin, parti marron de l'habitation Sautro le 6 de ce mois.

Avis du 17 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 18 novembre 1843, p. 188.

**Bon-Enfant**, nègre de culture, âgé de 29 ans, parti marron de l'habitation Sablance, à monsieur J. Lalanne, le 10 novembre courant.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Thomas**, nègre, à mademoiselle Lady Dargoit, parti marron de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Tatou**, nègre de culture, à monsieur J. Houget, parti marron de Cayenne le 18 du même mois.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Zéphirin**, nègre de ville, à monsieur G. Déchamp, créole, âgé de 20 ans, parti marron le 22 du même mois.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Prudence**, négresse de culture, âgée de 40 ans, à la dame veuve Chennebras, partie marronne de Cayenne le 19 du même mois.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Jean**, nègre de culture, âgé de 40 ans, de nation bibi, à la dame veuve Ianholtz, parti marron de son habitation à Kaw le 1<sup>er</sup> du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 2 décembre 1843, p. 204.

**Victor**, nègre de culture, âgé de 28 ans, de nation bagou, à monsieur Brunot, parti marron le 9 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 2 décembre 1843, p. 204.

**Rongo**, de nation bibi, âgé d'environ 40 ans, parti marron de l'habitation La Levée à monsieur J.-B. Couy le 25 novembre dernier.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Eugène**, nègre de nation bagou, âgé de 26 ans, à monsieur Henry Clotilde, marron de l'habitation La Marianne, sise à Mont-Sinéry le 1<sup>er</sup> décembre courant.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Euphrasie**, négresse domestique, à mademoiselle Marie-Louise, partie marronne de Cayenne le 4 décembre courant.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Lambert**, âgé de 49 ans, créole, de taille moyenne, ayant la peau rouge et les dents de moins, à monsieur Bassigny, parti marron le 11 dudit mois.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Melencia**, négresse créole, âgée de 27 ans, appartenant aux héritiers veuve Raymond, partie marronne de Cayenne le 8 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Marianne**, négresse de culture, de nation rongou, âgée de 36 ans, à monsieur J. Abel, partie marronne le 17 de ce mois, de l'habitation de madame veuve Suc, quartier du Mont-Sinéry.

Avis du 22 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 23 décembre 1843, p. 213.

**Françoise**, négresse domestique, de nation bagou, âgée de 24 ans, à monsieur Jean Ovide, partie marronne de la maison de son maître le 16 de ce mois.

Avis du 22 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 23 décembre 1843, p. 213.

**Etienne**, nègre de culture de l'habitation La Levée (quartier du Tour-de-l'Île), parti marron de son habitation le 12 du courant.

Avis du 22 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 23 décembre 1843, p. 213.

**Henry**  
**Nantais**  
**Fortuné 2<sup>e</sup>**  
**Noël**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne à monsieur Lesage, partis marrons le 22 de ce mois.

Avis du 29 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 30 décembre 1843, p. 217.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Romain**, à monsieur Lesage, parti marron le 26 octobre dernier,

**Félicité et son enfant**, au même, partis marrons le 16 octobre dernier,

**Augustin**, à madame veuve Howe, parti marron le 21 avril dernier,

**Dauphin**, à madame Désiré Martin, parti marron le 24 octobre 1841,

**Marcelin**, fils du précédent, à monsieur Cugneau, parti marron le 22 octobre 1842,

arrêtés dans le haut des Cascades par l'escouade de police rurale le 30 décembre 1842.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Antogne**, nègre, à monsieur Trillet, parti de son habitation, arrêté le 3 du courant.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Henry**, nègre, à monsieur Théodore Diamant, parti marron de Cayenne, arrêté le 5 de ce mois.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**André**, nègre de culture, à monsieur Lesage, parti marron de son habitation Petit-Cayenne le 15 novembre dernier, arrêté, le 17 de ce mois, dans le quartier de Macouria, par le planton du commissaire-commandant de ce quartier.

Avis du 19 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 22 janvier 1843, p. 13.

**Constance**, négresse de culture, à monsieur Léopold, partie marronne de Cayenne le 16 janvier 1843, a été arrêtée à Cayenne le 20 du même mois par la gendarmerie.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Henry**, nègre de culture, âgé de 25 ans, à monsieur Théodore Diamant, arrêté à Cayenne le 1<sup>er</sup> février 1843 par le gendarme Olivier.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Maximin**, négrillon, âgé de 14 ans, à monsieur Paguenault, parti marron le 29 décembre dernier, arrêté sur son habitation le 25 janvier dernier.

Avis du 3 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1843, p. 19.

**Christophe**, nègre de ville, âgé de 20 ans environ, à monsieur Pellegrin, arrêté le 9 de ce mois à la pointe Macouria par le nègre Joseph, employé au passage.

Avis du 10 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 11 février 1843, p. 23.

**Chérubin**, nègre caboteur, âgé de 24 ans, à la succession Dénans, parti marron le 7 février, arrêté le 17 à Mont-Joly.

Avis du 23 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1843, p. 27.

**Nestor**, nègre de ville, âgé de 16 ans, à monsieur Céide, parti marron le 14 de ce mois, arrêté le 19 à Mont-Joly.

Avis du 23 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1843, p. 27.

**Victor**, nègre de ville, à monsieur Paguenault, parti de la maison de son maître le 11 de ce mois, arrêté le 21 à la Montagne-Tigre.

Avis du 23 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1843, p. 27.

**Adelson**, nègre, âgé de 40 ans, à monsieur Saurin, vendu à monsieur Maurice Lapène, parti marron le 18 septembre dernier, arrêté à Macouria le 25 février 1843.

Avis du 2 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1843, p. 29.

**Adolphe**, nègre de culture, à monsieur Lafforgue, parti marron de son habitation à Karouabo le 2 janvier dernier, arrêté le 2 de ce mois au Mont-Sinéry par le commandeur de l'habitation La Charlotte.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Crilby**, nègre charpentier, âgé de 27 ans, à mademoiselle Arsène, fille de Jacques, parti marron le 9 février dernier, a été arrêté le 6 courant.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Alexandrine-Blandine dite Ourica**, au Domaine colonial, inscrite numéro 263 de la matricule générale, attachée à l'atelier de Baduel, partie marronne le 28 février dernier, a été arrêtée le 8 du courant dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Véronique**, négresse de culture, âgée de 17 ans environ, de moyenne taille, à madame veuve Germain, partie marronne le 5 de ce mois de son habitation à Tonnégrande, arrêtée à Cayenne le 9 du même mois.

Avis du 16 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1843, p. 38.

**Chérubin**, nègre caboteur, âgé de 24 ans, aux héritiers Dénans, parti marron de Cayenne le 23 février dernier, arrêté le 17 de ce mois.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Eugène**, nègre de ville, âgé de 15 ans, à monsieur Berville aîné, parti marron le 7 de ce mois, arrêté le 17.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Vagao**, nègre de ville, âgé de 15 ans, à monsieur Aubin Raoul, parti marron le 15 de ce mois, arrêté le 17 à Cayenne.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Poloni**, nègre de culture, âgé de 14 ans, à monsieur Lucien Duchêne, parti marron le 5 de ce mois de son habitation à Kourou, arrêté le 19 à Cayenne.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Eloi**, nègre de culture, à monsieur Michely aîné, parti marron de son habitation à Kourou, arrêté le 26 de ce mois à la pointe Macouria.

Avis du 31 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1<sup>er</sup> avril 1843, p. 50.

**Henry**, nègre de culture, âgé de 25 ans, à monsieur Th. Diamant, parti marron de Cayenne, arrêté le 2 avril courant audit lieu.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**Victor**, nègre de ville, à monsieur Charron jeune, parti marron de Cayenne le 2 avril courant, arrêté le même jour audit Cayenne.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**Samedi**, négrillon de ville à madame Dagorne, parti marron le 29 mars dernier, arrêté dans la ville le 2 de ce mois.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**Joseph**, nègre de culture, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame veuve Dunezat, au Tour-de-l'Ile, arrêté à Cayenne le 9 avril courant par la police.

Avis du 13 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1843, p. 57.

**Antoine**, nègre de culture, parti marron de l'habitation de son maître, monsieur A. Pain, arrêté à Cayenne le même jour par la police.

Avis du 13 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1843, p. 57.

**Moïse**, nègre de culture, âgé d'environ 25 ans, parti marron de l'habitation de madame Saint-Philippe, sa maîtresse, située à Macouria, arrêté le 10 avril courant à Cayenne par la police.

Avis du 13 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1843, p. 57.

**Jacques**, nègre, marron de l'habitation de son maître, monsieur Lesage, le 24 août 1842, arrêté aux environs de la crique Fouillé le 6 avril courant.

Avis du 13 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1843, p. 57.

**Botzaris**, nègre cuisinier, à monsieur Déjean, parti marron de Cayenne le 28 mars dernier, arrêté le 17 de ce mois dans la banlieue.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Blaise**

**Noël**

**Lucien**

Ces trois individus, nègres de culture, partis marrons en novembre dernier, appartenant à monsieur Fleury, ont été arrêtés le 19 de ce mois dans le quartier de Roura.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Adonis dit Lessé**, nègre de culture, parti marron de son habitation à Macouria le 3 février dernier, appartenant à monsieur Marin, arrêté le 17 de ce mois.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Clara**, négresse domestique, de nation rongou, aux héritiers Louise Eutrope, partie marronne le 10 de ce mois, arrêtée le 19.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Nathalie**, négresse de ville, à monsieur Cheveu, caboteur, partie marronne de Cayenne, arrêtée le 20 de ce mois en ville.

Avis du 20 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1843, p. 67.

**Achille**, nègre de culture à monsieur Franchi, parti marron le 15 mai courant, arrêté le lendemain par l'escouade de police rurale dans le quartier de l'Île de Cayenne.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Ignace**, nègre de culture

**François**, *idem*

**Gervais**, nègre pêcheur

Ces trois individus, partis marrons, le premier le 29 avril dernier, le 2<sup>e</sup> le 10 de ce mois et le 3<sup>e</sup> le 14 novembre 1842, appartenant aux héritiers Malin, ont été arrêtés dans le quartier de Macouria par l'escouade de police rurale le 23 de ce mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Chérubin**, nègre caboteur, âgée de 24 ans, aux héritiers Denans, parti marron de Kaw le 22 mai dernier, arrêté au Diamant par la gendarmerie le 28 du même mois.

Avis du 2 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 3 juin 1843, p. 87.

**Homère**, nègre de ville, âgé de 32 ans, appartenant à monsieur L. Ballade, parti marron le 11 du courant, arrêté le 16 dans le quartier de l'Île-de-Cayenne.

Avis du 24 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 24 juin 1843, p. 95.

**Crilby**, nègre charpentier, âgé de 27 ans, à mademoiselle Arsène, parti marron de Cayenne le 26 juin, arrêté par la gendarmerie le 28 même mois.

Avis du 30 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 1<sup>er</sup> juillet 1843, p. 101.

**Parfait**, nègre de culture, à monsieur Benoît, parti marron du quartier d'Oyapock le 18 juin dernier, arrêté le 23 du même mois au Diamant.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**Février**, nègre de culture, à demoiselle Joséphine Iphigénie, parti marron de son habitation le 25 juin dernier, arrêté le 1<sup>er</sup> du courant dans le quartier de Macouria.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**L'Espérance**, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier du port, parti marron le 8 mai dernier de Cayenne, arrêté à Tonnégrande le 3 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**Oscar**, nègre de ville, à monsieur Limousin, brigadier de gendarmerie, parti marron le 12 de ce mois, arrêté le 16 à Cayenne.

Avis du 20 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 22 juillet 1843, p. 110.

**Crispin**

**Denis**

**Zéphirin**

**Armand**

Ces noirs, nègres de culture, dépendants de l'habitation La Constance à Approuague, partis marrons le 30 mai dernier, ont été arrêtés le 19 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 27 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1843, p. 112.

**Prosper**, nègre du Domaine colonial, attaché au camp Saint-Denis, parti marron le 8 juillet, arrêté le 29 du même mois dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 4 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 5 août 1843, p. 114.

**Oreste**, nègre de culture, grand de taille, âgé de 45 ans, de nation calbary, à monsieur Lucien Duchêne, parti marron le 24 novembre dernier, arrêté le 15 de ce mois dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 18 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 19 août 1843, p. 124.

**Jérôme**, nègre de culture, âgé de 35 ans, à monsieur Merkel père, parti marron de son habitation sise à Kourou le 28 décembre 1842, arrêté le 19 août au Mont-Sinéry par les noirs de l'habitation L'Union à C. Lalanne.

Avis du 25 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 26 août 1843, p. 131.

**Marie-Françoise**, négresse de ville, âgée de 17 ans, à monsieur Voisin père, partie marronne le 27 du mois dernier, arrêtée le 29 dans la ville.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 2 septembre 1843, p. 134.

**Adrien**

**Damien**

**Jérôme**

Ces trois noirs, nègres de culture, partis marrons le 14 août dernier ont été arrêtés dans les bois de leur habitation dite La Levée le 4 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 9 septembre 1843, p. 141.

**Séraphin**, nègre de culture, de l'habitation Pariacabo, sise à Kourou, appartenant à monsieur Daigrepoint, marron depuis plus d'un an, arrêté dans ledit quartier le 13 septembre courant par l'escouade de police rurale.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Victor**, nègre de culture, parti le 30 juillet dernier

**Paul**, nègre de culture, parti le 1<sup>er</sup> juillet

**Caroline**, négresse *idem, idem*

De l'habitation Beau-Séjour, sise à Roura, appartenant à monsieur Fourgassié, arrêtés tous trois le 14 du mois courant par le sieur Crispin Favard.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Désirée** et son enfant **Anne Marie**, négresse de culture, dépendant de l'habitation L'Espérance, à monsieur J. A. Guérin, arrêtées le 9 de ce mois dans les grands bois du quartier de Kourou par l'escouade de police rurale.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Mithridate**, nègre, appartenant au Domaine colonial, de l'atelier de fouille, marron du 26 septembre, arrêté le 27 du même mois par la gendarmerie.

Avis du 29 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 30 septembre 1843, p. 156.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Sède, parti marron de Cayenne le 2 de ce mois, arrêté le 6.

Avis du 5 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 7 octobre 1843, p. 162.

**Raphaël**, nègre de culture, aux héritiers Malin, parti marron le 6 de ce mois de son habitation, dans le quartier de Macouria, arrêté le lendemain à Cayenne.

Avis du 13 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 14 octobre 1843, p. 167.

**Pacifique**, nègre de ville, appartenant à la dame veuve Dubarail, parti marron de Cayenne le 16 décembre dernier, arrêté le 12 de ce mois dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne par le planton du lieutenant commissaire commandant de ce quartier.

Avis du 13 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 14 octobre 1843, p. 167.

**François**, nègre, de nation bagou, au Domaine colonial, attaché à l'atelier du Parc, parti marron le 1<sup>er</sup> juillet dernier, arrêté le 12 de ce mois, dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, par le même planton.

Avis du 13 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 14 octobre 1843, p. 167.

**Alexandre**, nègre de ville, à monsieur Bonafous, parti marron le 7 octobre courant, arrêté le 15 dudit mois dans le quartier de Kourou.

Avis du 20 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 21 octobre 1843, p. 173.

**Joseph**, nègre de culture à monsieur J.-B. Lalanne, arrêté dans le quartier du Tour-de-l'Ile le 17 de ce mois.

Avis du 20 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 21 octobre 1843, p. 173.

**Catherine**, négresse domestique, âgée de 24 ans, partie marronne de Cayenne le 15 de ce mois, a été arrêtée le 20 dans la banlieue.

Avis du 26 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 28 octobre 1843, p. 177.

**Anne**, négresse de ville, à monsieur Déjean, partie marronne le 30 septembre dernier, arrêtée le 20 de ce mois dans la banlieue.

Avis du 26 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 28 octobre 1843, p. 177.

**Frédéric**, nègre de culture, à monsieur Frédéric Gustave, dépendant de l'habitation Racamon, sise dans le quartier de Roura, marron le 23 octobre dernier, arrêté le 27 du même mois.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Bernard**, appartenant à la demoiselle Iphigénie Trio, marron du 25 octobre dernier, arrêté le 2 novembre courant par les noirs de monsieur Lesage.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Michel**, nègre de culture, à monsieur Douillard aîné, dépendant de l'habitation La Providence, parti marron le 10 octobre dernier, arrêté le 11 de ce mois.

Avis du 17 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 18 novembre 1843, p. 188.

**Furcy dit Vendredi**, nègre de l'atelier de fouille, appartenant au Domaine colonial, parti marron le 14 de ce mois, arrêté le surlendemain.

Avis du 17 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 18 novembre 1843, p. 188.

**Germain**, nègre de culture, à la dame veuve Roustan, parti marron de Cayenne, arrêté le 21 novembre courant.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Alexandrine-Blandine**, au Domaine colonial, arrêtée en état de petit marronnage le 5 décembre courant.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Samedi**, à madame Dagorn, marron du 3 décembre, arrêté dans la banlieue par le nègre Crispin.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Julien**, à monsieur G. Berville, âgé de 14 ans, marron du 5 décembre, arrêté ledit jour par le même nègre.



Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Jules**, nègre de culture, à monsieur Claude, parti marron le 3 décembre courant, arrêté le 5 du même mois.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Raphaël**, nègre de culture, aux héritiers Malin, arrêté le 7 du mois courant par la police.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Etienne**, nègre de culture, à monsieur Goyriena, parti marron le 26 novembre dernier, arrêté le 7 décembre suivant par l'escouade de police rurale.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Prosper**, noir de culture, à monsieur Lougarre, affermé à monsieur Eugène Marin, parti marron de son habitation sise à Macouria le 25 juin dernier, arrêté le 25 de ce mois.

Avis du 29 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 30 décembre 1843, p. 218.

### **Avis de retour de marrons**

**Marianne**, aux héritiers Viriot, partie marronne en 1835, rentrée le 20 décembre 1842.

Avis du 5 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 8 janvier 1843, p. 1.

**Nestor**, négrillon, à monsieur Séide, parti marron le 4 de ce mois, rentré le 11 dudit.

Avis du 19 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 22 janvier 1843, p. 13.

**José**, nègre de culture, à messieurs de Bauchère et de Saint-Quantin (Edouard), parti marron de son habitation dans le quartier de Tonnégrande le 15 octobre dernier, rentré le 20 courant.

Avis du 27 janvier 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 29 janvier 1843, p. 15.

**Anne**, négresse de culture, à monsieur Piquepée, partie marronne le 24 janvier dernier, est rentrée d'elle-même le 7 de ce mois.

Avis du 16 février 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 18 février 1843, p. 25.

**Zéphir**, âgé de 34 ans, **Toussaint**, âgé de 30 ans, **Nicolas**, âgé de 26 ans, **Dominique**, âgé de 24 ans ; de nation bagou

**Courtine**, âgée de 31 ans, de nation gorée

**Madifort**, âgé de 28 ans, de nation rongou

**Pauline**, âgée de 25 ans, de nation bibi

**Nathalie**, âgée de 25 ans, de nation rongou

Ces huit individus, affectés à la culture, appartenant à madame veuve Maxime, partis marrons le 21 janvier dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 23 février suivant.

Avis du 9 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1843, p. 33.

**Félix**, nègre de culture, âgé d'environ 23 ans, grande taille, appartenant à mademoiselle Louisa Vendôme, affermé à monsieur Beauvalet, parti marron le 1<sup>er</sup> février dernier, rentré le 5 mars suivant.

Avis du 16 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1843, p. 38.

**Lindor**, nègre domestique, de l'habitation La Montagne-Tigre, à monsieur Labroue (Joseph), parti marron le 24 février dernier, rentré le 26 du même mois.

Avis du 16 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1843, p. 38.

**Françoise**, négresse domestique, âgée de 22 ans, de nation bagou, à monsieur Jean Ovide, parti marronne de Cayenne le 3 de ce mois, rentrée d'elle-même le 18.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Eudoxie**, négresse domestique, âgée de 14 ans, à madame veuve Lopinion, partie marronne de Cayenne le 3 de ce mois, rentrée d'elle-même le 22.

Avis du 23 mars 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1843, p. 46.

**Etienne**, nègre de culture, âgé de 30 ans environ, créole, parti de l'habitation de son maître, monsieur André Lanne à Macouria le 27 du mois dernier, est rentré de lui-même le 30 même mois.

Avis du 6 avril 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1843, p. 53.

**Ovide**, nègre de culture, marron depuis le 28 décembre 1842

**Gabriel**, *dito dito*

**Février**, *dito*, marron le 19 avril 1842

sont rentrés sur l'habitation de monsieur Merckel, leur maître, le 29 avril dernier.

Avis du 11 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1843, p. 79.

**Jeanne-Aurélié**, négresse domestique, âgée de 40 ans, à monsieur Archambault, partie marronne de Cayenne le 1<sup>er</sup> mai, rentrée le 17 du même mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**Hélène**, négresse de culture, appartenant aux héritiers Malin, partie marronne le 29 avril dernier, rentrée le 23 de ce mois.

Avis du 26 mai 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 27 mai 1843, p. 83.

**François**

et **Zabeth**, sa mère

Tous deux nègres de culture, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne à monsieur Lesage, partis marrons le 3 mai dernier, rentrés le 30 du même mois.

Avis du 2 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 3 juin 1843, p. 87.

**Alexis**, nègre de culture, à monsieur Henry Clotilde, parti marron le 18 avril dernier, rentré de lui-même le 22 juin suivant.

Avis du 30 juin 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 1<sup>er</sup> juillet 1843, p. 101.

**Bernard**, nègre de culture, de l'habitation Grand-Marée, à monsieur Lesage, parti marron le 8 juin dernier, rentré le 3 du courant.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**Venturier**, nègre de culture, de l'habitation Grand-Marée à monsieur Lesage, parti marron le 6 juin dernier, rentré le 3 du courant.

Avis du 6 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1843, p. 104.

**Gabriel**, nègre de culture, à madame veuve Martin, parti marron de son habitation dite Marengo le 3 mai dernier, rentré le 15 de ce mois.

Avis du 20 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 22 juillet 1843, p. 110.

**Romain**, nègre de culture, appartenant à la dame veuve Frédéric, parti marron de son habitation le 2 mai dernier, rentré le 18 de ce mois.

Avis du 27 juillet 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 29 juillet 1843, p. 112.

**Mélaïde**, négresse de culture, affermée à messieurs Blanchard et Jambe, partie marronne le 27 juillet dernier de leur établissement, rentrée d'elle-même chez ses maîtres le 9 de ce mois.

Avis du 11 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 12 août 1843, p. 120.

**Baptiste**, nègre de culture, de nation bagou, âgé de 29 ans, à la dame veuve Rémy, parti marron de son habitation le 17 juillet dernier, rentré le 8 de ce mois.

Avis du 18 août 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 19 août 1843, p. 124.

**Achille-Congo**, nègre au Domaine colonial, dépendant des Ponts et Chaussées, parti marron du dégrad des Cannes le 10 juillet dernier, rentré le 28 août suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 2 septembre 1843, p. 134.

**Petit-Joseph**, nègre créole, âgé de 36 ans

**Petit-François**, nègre calbary, âgé de 30 ans

Ces deux nègres à monsieur Jules Houget, partis marrons le 2 novembre dernier sont rentrés le 20 août suivant.

Avis du 1<sup>er</sup> septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 2 septembre 1843, p. 134.

**Simon**

**Zéphirin**

Nègres de l'habitation le Moulin-à-Vent, à messieurs Dételle frères, partis marrons de cette habitation le 30 avril dernier, rentrés d'eux-mêmes le 31 du mois passé.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Toussaint**, nègre de culture à monsieur F. Douillard, parti marron de son habitation Le Diamant le 6 août dernier, rentré le 2 du courant.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**John**, nègre cuisinier, de l'habitation Mondésir, aux héritiers Malin, rentré de son propre mouvement le 12 de ce mois.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Chérubin**, nègre caboteur, aux héritiers Denans, parti marron de Cayenne le 3 septembre courant, s'est rendu de lui-même le 11 même mois.

Avis du 8 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 16 septembre 1843, p. 145.

**Noël**, nègre de culture, âgé de 30 ans environ, à messieurs Dételle frères, dépendant de l'habitation Moulin-à-Vent, parti marron le 26 décembre dernier, rentré le 8 de ce mois.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Caroline**, négresse de culture, appartenant aux mêmes propriétaires et dépendant de ladite habitation, marronne le 1<sup>er</sup> août dernier, rentrée le même jour que le premier.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Dominique**, nègre de culture, âgé de 24 ans, à madame veuve Maxime, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, sise à Kaw, le 24 du mois passé et rentrée de lui-même le 10 du courant.

Avis du 21 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1843, p. 152.

**Valère**, nègre de culture, de l'habitation Grand-Marée, à monsieur Lesage, parti marron le 8 juin dernier, rentré de lui-même le 15 de ce mois.

Avis du 29 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 30 septembre 1843, p. 156.

**Sara**, négresse, à monsieur Brache, affermée à monsieur Chirol, partie marronne de l'Ile-de-Cayenne le 11 présent mois, rentrée le 23 dudit.

Avis du 29 septembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 30 septembre 1843, p. 156.

**Julie**, négresse de culture, appartenant à monsieur Auguste Poupon, partie marronne de son habitation, sise dans le quartier de l'Île de Cayenne, le 4 septembre dernier, rentrée d'elle-même le 28 du même mois.

Avis du 5 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 7 octobre 1843, p. 162.

**Frédéric**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Racamont, à monsieur Frédéric Gustave, parti marron de son habitation le 12 août dernier rentré de lui-même le 6 septembre suivant.

Avis du 5 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 7 octobre 1843, p. 162.

**France**

**Pierre**

**Paul**

**Ovide**

Ces quatre noirs de culture appartenant à monsieur Merkel père, partis marrons le 24 août dernier sont rentrés d'eux-mêmes le 4 de ce mois.

Avis du 26 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 28 octobre 1843, p. 177.

**Benoît dit Calfat**

**Tranquille dit Simonthou**

**Charles**

Nègres, appartenant à monsieur Trillet père, partis marrons le 7 août dernier, rentrés le 21 octobre suivant.

Avis du 3 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 4 novembre 1843, p. 180.

**Adonis**, nègre de culture à monsieur Deschamps, parti marron le 13 du mois d'août dernier de son habitation, sise dans le quartier du Tour-de-l'Île, rentré le 30 septembre suivant.

Avis du 26 octobre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 28 octobre 1843, p. 177.

**Lafleur**, nègre de culture, parti marron de l'habitation de son maître, monsieur Chirol, le 9 du mois dernier, rentré le 4 du courant.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Aurélie**, négresse bagou, à monsieur Jules Houget, partie marronne le 20 du même mois de septembre dernier, rentrée le 30 du mois suivant.

Avis du 10 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 11 novembre 1843, p. 183.

**Silvie**, négresse de chantier, à monsieur Dominique Houget, partie marronne de Cayenne le 4 de ce mois, rentré le 20 du même mois.

Avis du 24 novembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 25 novembre 1843, p. 199.

**Tatou**, nègre de culture, à monsieur Jules Houget, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Roura, le 18 du mois dernier, rentré le 23 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 2 décembre 1843, p. 204.

**Jean**, âgé de 40 ans, de culture et de nation bibi, à madame veuve Ianholtz, parti marron le 1<sup>er</sup> novembre dernier, rentré le 30 du même mois.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Louis**

**Jacob**

**Mascaron**

**Joseph**

**Prudence**

à monsieur Brunot, partis marrons le 12 octobre dernier, rentrés sur l'habitation de leur maître le 25 novembre suivant.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Michel**, à monsieur Brunot, parti marron de l'habitation La Bagatelle depuis le mois de décembre 1842, rentré le 5 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 16 décembre 1843, p. 210.

**Euphrasie**, négresse domestique, à mademoiselle Marie Louise, partie marronne de Cayenne le 4 de ce mois, rentrée le 15.

Avis du 22 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 23 décembre 1843, p. 213.

**Eugène**, nègre de culture, à monsieur Henry Clotilde, parti marron de son habitation La Marianne (quartier du Mont-Sinéry) le 1<sup>er</sup> de ce mois, rentré le 19.

Avis du 22 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 23 décembre 1843, p. 213.

**Victor**, de nation bagou, âgé de 28 ans, appartenant à monsieur Brunot, parti marron le 9 novembre dernier, rentré le 17 du même mois.

Avis du 29 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 30 décembre 1843, p. 217.

**Françoise**, négresse domestique, à monsieur Jean Ovide, partie marronne le 16 de ce mois, rentrée d'elle-même le 24.

Avis du 29 décembre 1843 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 30 décembre 1843, p. 217.

## Avis de déclarations de marronnage

**Théodore**

**Isidore**

**Antoine**

**Marcel**

Ces quatre noirs, appartenant à monsieur Lesage, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne, partis marrons le 28 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1844, p. 1.

**Jean-Louis dit Jean-Baptiste**, à monsieur D. Houget, parti marron de son chantier à Roura le 1<sup>er</sup> courant.

Avis du 5 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1844, p. 1.

**Toussaint**, nègre de culture, à monsieur Douillard (Félix), parti marron de son habitation Le Diamant le 24 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1844, p. 1.

**Paul**, noir de ville, à monsieur Berville aîné, parti marron le 25 janvier dernier.

Avis du 9 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1844, p. 25.

**Toussaint**, noir de culture, à la dame veuve Brizard, parti marron de son habitation le 20 du mois dernier.

Avis du 9 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1844, p. 25.

**Maximin**, nègre de ville, à monsieur Paguenault, parti marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 9 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1844, p. 25.

**Adolphe**, nègre de ville, âgé de 23 ans, à la dame veuve Roustan, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois.

Avis du 16 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1844, p. 27.

**Janvier**, nègre de ville, à monsieur Bideau, en journée chez monsieur Dagault, parti marron de Cayenne le 13 de ce mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Crispin**, nègre de culture, créole, âgé de 25 ans, à demoiselle Anne Maurice, parti marron de son habitation le 8 courant.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Ismaël**

**Auguste**

**Titus**, appartenant à messieurs Lagrange, Favard et Compagnie et dépendant de l'habitation La Jamaïque,

**Grégoire**, aux héritiers Dufourg, affermé messieurs Lagrange et Favard,

**Pacifique**, à monsieur Pansier, affermé aussi sur l'habitation La Jamaïque,

Ces cinq noirs sont partis marrons de l'habitation La Jamaïque à Approuague le 13 de ce mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Victor**, nègre de culture, de nation bibi, à monsieur Gueudin, parti marron de son habitation à Approuague le 12 de ce mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Trilby**, nègre charpentier, à demoiselle Arsène Jacques, parti marron de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Toussaint**, nègre de culture, à monsieur Douillard (Félix), parti marron de son habitation le 18 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1844, p. 30.

**François**, nègre créole, aux héritiers Chevreuil, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Roura, le 23 février dernier.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Henry**

**Ferdinand**

**Azor**

**Premier**

**Pomone**

Ces cinq noirs, dépendants de l'habitation Boudet, sont partis marrons de leur habitation, sise dans le quartier du Mont-Sinéry, le 28 du mois dernier.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Fidèle**, nègre de ville, à demoiselle Anne Algrin, parti marron de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Nestor**, nègre de ville, âgé de 25 ans, appartenait à monsieur Séide, parti marron le 3 mars dernier.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Nicolas**

**Simon**

**Pierre**, nègres de culture, à monsieur Merckel, partis marrons de leur habitation à Kourou, les 2 premiers, le 8 février dernier, le 3<sup>e</sup>, le 17 du même mois.

Avis du 14 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1844, p. 36.

**Guillaume**, nègre de ville, à monsieur Guisoulphe, parti marron de Cayenne le 9 mars.

Avis du 14 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1844, p. 36.

**Thomas**, nègre de ville, à la demoiselle Lady Dagoit, parti marron de Cayenne le 22 février dernier.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 38.

**Laviolette**, nègre de ville, à monsieur Dagault, parti marron de Cayenne le 16 de ce mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 38.

**Caroline**, négresse de ville, appartenant à la dame veuve Magy, âgée d'environ 36 ans, taille moyenne, partie marronne de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 38.

**Eulalie**, négresse de culture, dépendant de l'habitation Montabo affermée par messieurs Goyriéna et Compagnie, partie marronne de son atelier le 14 de ce mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 39.

**Charles**, nègre de culture, appartenant à monsieur Chennebras, parti marron de son habitation L'Espérance, sise dans le quartier de l'Île de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 39.

**André**, nègre créole, à monsieur Joseph Miroux, affermé à M. Dominique Houget, parti marron de son chantier le 12 mars courant.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Joséphine**, négresse de culture, à demoiselle Louisa Vendôme, partie marronne de son habitation, sise dans le quartier de Sinnamary le 27 février dernier.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Reine**, âgée de 37 ans, partie marronne de l'habitation Tour-de-l'Île, aux héritiers Kerckove le 26 février dernier.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Clotilde dite Sophie**, Africaine, âgée de 32 ans, domestique, appartenant à monsieur du Montel, partie marronne de Cayenne le 25 mars courant.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Jean-François dit Yayo**, nègre de ville, âgé de 24 ans, à monsieur Monroy, parti marron de Cayenne le 25 mars dernier.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Figaro**, nègre d'habitation, à monsieur Aubin Raoul, parti marron le 5 avril courant.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Courte-Voûte**, nègre passeur, à monsieur Germain, passeur de la rivière de Kourou, parti marron du passage le 27 mars dernier.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Parfait**, nègre de culture, âgé de 50 ans, de nation bambara, à monsieur Bassigny, parti marron de son habitation le 29 mars dernier.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Laurent dit Bakanel**, nègre de culture, à monsieur Guérin, parti marron de Cayenne le 7 avril courant.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**César**, nègre de culture, de nation congo, à monsieur F. Gustave, parti marron de son habitation le 2 avril courant.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Louis**, nègre de ville, à monsieur Théodore Dabren, parti marron de Cayenne le 6 avril courant.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Figaro**, nègre de culture, à monsieur Frédéric Gustave, parti marron de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Botzaris**, nègre de ville, à demoiselle Rose Déjean, parti marron de Cayenne le 13 du courant.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Anatole**, négrillon, âgé de 11 ans, à la dame veuve Howe, parti marron de Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Catherine dite Dody**, âgé de 36 ans, taille moyenne, de nation congo, ayant une dent cassée, à monsieur Adraste Virgile, partie marronne de Cayenne le 25 avril dernier.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.



**Bandol**, nègre de culture, à monsieur Brémond, parti le même jour.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Fiacre dit Léon**, aux héritiers Engammarre, parti marron de son habitation le 19 du mois dernier.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Nerva**, nègre de culture, à monsieur Vigué, parti marron de Cayenne le 2 de ce mois.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**L'Espérance**, nègre du Domaine colonial, attaché à l'atelier du port, parti marron de Cayenne le 28 du mois dernier.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Azémia**, négresse, à monsieur Lesage, partie marronne de la banlieue le 30 du mois dernier.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Figaro**, nègre calbary, âgé de 32 ans

**François**, nègre créole, âgé de 29 ans

**Nestor**, nègre calbary, âgé de 30 ans

**Jean-Baptiste**, même nation, âgé de 38 ans.

Ces quatre noirs, dépendant de l'habitation Saint-Péray dans le quartier d'Approuague, sont partis marrons, le premier, le 7 avril dernier, les deux suivants, le 23 du même mois et le quatrième le 20 mars de cette année.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1844, p. 64.

**Toni**, nègre de ville, appartenant à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron le 10 mai.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1844, p. 70.

**Ulisse**, nègre de culture, dépendant de l'habitation L'Union, à madame Ianholz, parti marron de son habitation le 14 mai.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1844, p. 70.

**Euphrasie**, négresse de ville, à demoiselle Marie-Louise Delpont, partie marronne de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 78.

**Rose**, négresse de ville, à dame veuve Tugny, partie marronne de Cayenne le 17 courant.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 78.

**Botzaris**, nègre de ville, à demoiselle Rose Déjean, parti marron de Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 78.

**Toriolan**, nègre de culture, à monsieur Léandre, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Tonnégrande, le 13 courant.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 78.

**André**, nègre de culture, à monsieur Joseph Miroux, affermé à monsieur Dominique Houget, parti marron de Cayenne le 30 de ce mois.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 78.

**Arcole**, nègre de culture, à la dame Guébaut, parti marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1844, p. 84.

- Michel**, nègre de culture, à monsieur Baradat, parti marron de son habitation le 1<sup>er</sup> de ce mois.  
Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.
- Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céïde, parti marron de Cayenne le 9 du courant.  
Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.
- Thomas**, nègre de ville, à demoiselle Lady Dagoit, parti marron de Cayenne le 12 de ce mois.  
Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.
- Céline**, négresse de ville, âgée de 23 ans, à monsieur Bouyé, partie marronne de Cayenne le 3 de ce mois.  
Avis du 22 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1844, p. 96.
- Charité**, négresse de culture, à monsieur E. Besse, partie marronne du quartier de Kourou le 7 courant.  
Avis du 22 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1844, p. 96.
- Alexandre**, de nation congo, âgé de 49 ans, à monsieur Labroue, parti marron de son habitation Grand-Beaugard le 17 juin 1844.  
Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.
- Jupiter**, nègre de culture, âgé de 52 ans, à monsieur Laurent dit Beauchosse, parti marron de son habitation le 20 juin.  
Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.
- Simon**, nègre de culture, de l'habitation Mont-Saint-Jacques, parti marron le 7 de ce mois.  
Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.
- Polidor**, nègre de ville, âgé de 25 ans environ, à monsieur Laurençot père, parti marron de Cayenne le 30 juin dernier.  
Avis du 6 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1844, p. 103.
- Rosillette**, négresse de culture, âgée de 12 ans, à demoiselle Magdeleine Dacunha, ladite négresse provenant de la succession Magdeleine Cabrol, partie marronne le 27 juin dernier de Sinnamary et supposée à Iracoubo.  
Avis du 6 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1844, p. 103.
- Alexina**, négresse, âgée de 11 ans, au même propriétaire et partie marronne le même jour de Sinnamary.  
Avis du 6 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1844, p. 103.
- Lovelace**, nègre de ville, âgé de 27 ans, à monsieur Paul Weishaupt, parti marron de Cayenne le 5 du courant.  
Avis du 12 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 13 juillet 1844, p. 110.
- Paul**, nègre de ville, âgé d'environ 25 ans, appartenant à madame Berville, parti marron de Cayenne le 28 juillet dernier.  
Avis du 2 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1844, p. 121.
- Séverain**, noir de culture, aux héritiers Kerkove, âgé de 28 ans, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Tonnégrande, le 1<sup>er</sup> de ce mois.  
Avis du 10 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 10 août 1844, p. 126.
- Françoise**, négresse de ville à monsieur Monroy, partie marronne de Cayenne le 15 de ce mois.  
Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Ferdinand**, nègre de culture, à monsieur Laforgue, habitant à Sinnamary, parti marron de son habitation le 8 de ce mois.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Jean**, nègre de culture, de nation bibi, âgé de 41 ans, taille d'un mètre 700 millimètres ayant presque tous les cheveux gris, parti marron de son habitation Le Bon-Père sise à Kaw et appartenant à madame Jahnholz le 2 de ce mois.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Thomas**, nègre de ville, âgé de 18 ans environ, appartenant à demoiselle Lady Dargoit, parti marron de la ville le 22 de ce mois.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Janvier**, nègre de culture, âgé d'environ 33 ans, à mademoiselle Claire Caria, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, sise dans le quartier du Tour-de-l'Ile le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**Louis**, nègre de culture, à monsieur Bassigny, habitant à Kourou, parti marron de l'habitation de son maître le 30 du mois dernier.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**Simon**, noir de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 2 septembre.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**Méroline**, négresse de ville, à monsieur Fouré, partie marronne de chez son maître le 2 septembre.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**Thérèse**, négresse de ville, âgée de 40 ans, à monsieur Berteau, partie marronne de la maison de son maître le 7 de ce mois.

Avis du 12 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1844, p. 142.

**Prosper**, nègre de culture, âgé de 41 ans, appartenant à monsieur Léopold, marron de l'habitation de son maître, sise à Kaw, le 10 août dernier.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**Joseph**, cultivateur, âgé de 52 ans

**Paul**, charpentier, âgé de 55 ans

à madame veuve Rémy, partis marrons de l'habitation de leur maîtresse, sise à Kaw, le 20 août dernier.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**Noël**, nègre de culture

**Bobèche**, nègre de culture

**Blaise**, nègre de culture

Ces trois individus, appartenant à monsieur Fleury, sont partis marrons de l'habitation de leur maître, le 1<sup>er</sup> le 2 septembre courant et les 2 autres le 8.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**André**, nègre de culture, à monsieur J. Miroux, affermé à monsieur Dominique Houget, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Roura, le 22 de ce mois.

Avis du 27 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1844, p. 149.

**Aurélie**, négresse de chantier, de nation bagou à monsieur Jules Houget, partie marronne de Cayenne.

Avis du 27 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1844, p. 149.

- Louis 2<sup>e</sup>**, noir du Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, parti marron du Diamant le 20 de ce mois.  
Avis du 27 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1844, p. 149.
- Rosella**, négresse de ville, à demoiselle Marguerite, partie marronne de Cayenne le 23 de ce mois.  
Avis du 27 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1844, p. 149.
- Nestor**, nègre de ville, à monsieur Séide, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois.  
Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.
- Soliman**, nègre de culture, à madame Ianholz, parti marron de la ville le 6 de ce mois.  
Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.
- Charles**, dépendant de la succession Lagotellerie, parti marron de l'habitation Le Trésor le même jour.  
Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.
- Adamanthe**, négresse de ville, à monsieur Bayssié père, partie marronne le 9 de ce mois.  
Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.
- Thérèse**, négresse de ville, à monsieur Berteau, âgée de 40 ans environ, de nation calbary, partie marronne le 9 de ce mois.  
Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.
- Marie-Louise**, négresse de ville, âgée de 15 ans, à madame Howe, marronne de Cayenne le 19 de ce mois.  
Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.
- Etienne**, nègre de culture, âgé de 37 ans, à madame Guébaud, parti marron de son habitation, sise dans le Tour-de-l'Île, le 21 de ce mois.  
Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.
- Julien**, nègre de ville, âgé d'environ 15 ans, à monsieur Berville, parti marron de Cayenne le 20 de ce mois.  
Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.
- André  
Premier**  
Noirs de culture, à monsieur Dominique Houget, partis marrons de son chantier le 23 de ce mois.  
Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.
- Jean-François**, nègre de ville, à monsieur Philidor Barthélémy, parti marron de Cayenne le 7 de ce mois.  
Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.
- Azor**, de nation rongou, âgé de 26 ans environ à monsieur Mazin, parti marron le 25 de ce mois.  
Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.
- Anne**, négresse de ville, à monsieur Déjean, partie marronne de Cayenne le 10 du courant.  
Avis du 16 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1844, p. 201.
- Louise**, négresse de culture, appartenant à monsieur Beauvalet, âgée de 14 ans environ, partie marronne de Cayenne le 19 de ce mois.  
Avis du 30 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1844, p. 215.

**Zélie**, négresse de ville, créole, à monsieur Berville, louée à monsieur Ulric Lupé, partie marronne de Cayenne le 21 de ce mois.

Avis du 30 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1844, p. 215.

**Toussaint**, nègre de culture, âgé de 28 ans environ, appartenant à monsieur Douillard (Félix), parti marron de l'habitation La Félicité, sise dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 25 de ce mois.

Avis du 30 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1844, p. 215.

**François**, noir du Domaine colonial, dépendant de l'atelier des ponts et chaussées, parti marron de Cayenne le 28 du mois dernier.

Avis du 6 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1844, p. 218.

**Nicolas**

**Prudence**

Noirs de culture, à demoiselle Anne Gotte, partis marrons de leur habitation, quartier de Roura, le 29 du mois dernier.

Avis du 6 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1844, p. 218.

**Polidor**, nègre de culture, à monsieur Laurençot, habitant propriétaire dans le quartier de Tonnégrande, parti marron de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 14 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1844, p. 221.

**Phronie**, négresse de ville, à monsieur Léritier, partie marronne de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 21 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1844, p. 225.

### **Avis d'arrestations de marrons**

**Césaire**, nègre créole, à la succession Pierre Lanne, parti marron le 4 décembre 1839, arrêté par le chef de l'escouade de police rurale le 25 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1844, p. 1.

**Marcel**, nègre de culture, à monsieur Lesage, parti marron de son habitation Le Petit-Cayenne, le 28 décembre dernier, arrêté le 9 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Henry**

**Nantais**

**Fortuné**

**Christine**

Ces quatre noirs de culture, au même propriétaire, partis marrons de la même habitation, les trois premiers le 12 décembre dernier, la nommée Christine, le 18, ont été arrêtés le 16 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Alexis**, nègre de culture, à monsieur Henry Clotilde, parti marron de son habitation La Marianne, dans le quartier de Mont-Sinéry, le 13 juillet dernier, arrêté le 7 courant.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Jacques**, nègre de culture, à monsieur Anicet père, parti marron en septembre dernier, arrêté le 13 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Marcelin**  
**Théodore**  
**Isidore**  
**Antoine**

Ces quatre noirs, appartenant à monsieur Lesage, sont partis marrons le 16 de ce mois et ont arrêtés le 20 par l'escouade de police rurale.

Avis du 26 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 27 janvier 1844, p. 18.

**Emmanuel**, nègre de ville, âgé de 16 ans, à la dame veuve Badaire, parti marron de Cayenne le 22 janvier dernier, arrêté le 29 du même mois.

Avis du 2 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1844, p. 21.

**Henry**, nègre de ville, à monsieur Théodore Diamant, parti marron le 22 janvier dernier, arrêté le 31 du même mois.

Avis du 2 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1844, p. 21.

**Jean-Baptiste**, nègre de culture, parti marron de l'habitation Le Collège a été arrêté le 15 courant sur l'habitation de la dame veuve Maxime à Kaw.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Louis**, négrillon, âgé de 13 ans, à monsieur Siredey, parti marron le 5 février courant, arrêté par les hommes du poste de Matoury le 21 du même mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 27.

**Dieppe**, nègre de culture, au sieur Crispin Favard, chef de l'escouade de police rurale, parti marron le 27 du mois dernier, arrêté le 13 de ce mois.

Avis du 14 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1844, p. 36.

**Samedi**, négrillon, à monsieur Dagorn, parti marron de Cayenne le 26 février dernier, arrêté le 14 de ce mois.

Avis du 14 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1844, p. 36.

**Michel**, noir de ville, à monsieur Bonafous, parti marron de Cayenne le 19 de ce mois, arrêté le 20 dans la banlieue par la police urbaine.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Laurent dit Boucacha**, noir de culture, à monsieur J. Guérin, parti marron le 7 de ce mois de son chantier, arrêté le 22.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Adolphe**, nègre de culture, âgé de 23 ans, à madame veuve Roustan, parti marron de l'habitation de sa maîtresse le 5 février dernier, arrêté le 23 de ce mois.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Louis**, nègre de ville, à monsieur Théodore Dabren, parti marron de Cayenne le 6 avril, arrêté le 21 à Sinnamary par la police rurale.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Jules**, nègre de culture, à monsieur Claude, parti marron de son habitation le 24 du mois dernier, arrêté le 26 du même mois au dégrad des Cannes.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Charles**, nègre de culture, à monsieur Édouard Chennebras, parti marron de son habitation le 17 mars dernier, arrêté le 30 avril suivant.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**André**, nègre de culture, à monsieur J. Miroux, parti marron le 12 mars dernier du chantier de M. Dominique Houget, arrêté le 5 de ce mois dans le quartier de Tonnégrande.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1844, p. 64.

**Édouard**, à monsieur William Howe,

**Charles**

**Alexandre**, noirs de ville, à monsieur Bonnafous

Ces noirs, partis marrons de l'habitation de monsieur Howe le 5 de ce mois, ont été arrêtés le 8.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1844, p. 64.

**Thom**, nègre de culture, à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 10 de ce mois, arrêté le 25 dans le quartier de Tonnégrande.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 79.

**Henry**, noir de culture, à monsieur Joseph Labroue, dépendant de l'habitation Beauregard, arrêté le 29 de ce mois sans permis.

Avis du 31 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1<sup>er</sup> juin 1844, p. 79.

**Michel**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Boudet, à Montsinéry, parti marron du canal le 30 avril dernier, arrêté le 4 du courant à Mont-Sinéry par la police rurale.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1844, p. 84.

**Françoise**, négresse de ville, appartenant à monsieur Monroy, arrêté en ville, après huit jours de marronnage par la police urbaine.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1844, p. 84.

**Botzaris**, nègre de ville, à demoiselle Rose Déjean, parti marron de Cayenne le 30 mai dernier, arrêté dans la ville le 8 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.

**Isidore**, nègre de ville, à monsieur Bellain, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois, arrêté le 10.

Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.

**Lucile**, négresse de ville, à madame veuve Pigrée, marronne depuis plus d'un an, arrêtée par la gendarmerie ce jour.

Avis du 14 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1844, p. 92.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céide, parti marron de la ville le 9 de ce mois, arrêté le 15 par la police urbaine.

Avis du 22 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1844, p. 96.

**Euphrasie**, négresse de ville, à demoiselle M.-L. Delpont, partie marronne de Cayenne le 14 mai dernier, arrêtée le 17 par la police urbaine.

Avis du 22 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1844, p. 96.

**Marthe**, négresse de ville, à demoiselle Ernestine Marion, partie marronne le 19 juin, arrêtée le 26 du même mois.

Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céide, parti marron de Cayenne le 25 de ce mois, arrêté le même jour.

Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.

**Michel**, nègre de culture, à monsieur Baradat, parti marron de son habitation le 1<sup>er</sup> de ce mois, arrêté le 26 dans la ville.

Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.

**Misère dit Antoine**, nègre de ville, aux héritiers Decoux, parti marron depuis plus d'un mois, arrêté le 27 de ce mois en ville.

Avis du 29 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1844, p. 100.

**Théodore**

**Julien**

Noirs de culture, appartenant à madame veuve Magy, partis marrons de leur habitation, sise dans la banlieue, le 16 juin dernier, arrêtés le 11 de ce mois par la police urbaine avec un canot muni de 4 bancs et d'une bosse, lequel est déposé à la direction du port.

Avis du 12 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 13 juillet 1844, p. 110.

**Lovelace**, nègre de ville, à monsieur Paul Weishauph, parti marron de Cayenne le 5 juillet dernier, arrêté le 17 du même mois par la police urbaine.

Avis du 2 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1844, p. 121.

**Coriolan dit Joseph**, nègre de ville, à monsieur Dumontel, arrêté sous prévention de marronnage le 2 de ce mois.

Avis du 2 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1844, p. 121.

**Raphaël**, nègre de culture, de l'habitation Mondésir, aux héritiers Malin, parti marron le 7 de ce mois, arrêté le 11.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Gabriel**, nègre de culture, à demoiselle Isabelle Metteyraud, marron depuis six mois, arrêté par l'escouade de police rurale le 10 de ce mois.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Simon**, nègre de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, arrêté le 23 en état de petit marronnage par l'escouade de police rurale.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Méroline**, négresse de ville, à monsieur Fouré, partie marronne de Cayenne le 2 de ce mois, arrêtée le 9 dans la banlieue.

Avis du 12 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1844, p. 142.

**Thérèse**, négresse de ville, à monsieur Berteau, partie marronne le 7 de ce mois, arrêtée le 16 par son maître.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**Simon**, nègre de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, partie marron le 2 septembre courant, arrêté le 15, dans le quartier d'Oyac par la police rurale.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.

**Jean**, noir de culture, de nation bibi, à madame veuve Ianholz, parti marron le 2 août dernier, arrêté par les soins de sa maîtresse le 29 du même mois.

Avis du 20 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1844, p. 146.



**Prosper**, nègre de culture, âgé de 41 ans, à monsieur Léopold Léger, parti marron de son habitation, sise à Kaw, le 9 août dernier, arrêté le 23 septembre suivant.

Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.

**Parfait**, nègre créole, âgé d'environ 26 ans à madame Ianholz, marron du 4 septembre dernier, arrêté le 14 de ce mois.

Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.

**Louis 2<sup>e</sup>**, noir du Domaine colonial, attaché à l'atelier de fouille, parti marron le 20 septembre dernier, arrêté le 28 de ce mois, dans le quartier de l'Île-de-Cayenne.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Marie-Louise**, négresse de ville à madame veuve Howe, partie marronne de Cayenne le 19 de ce mois, arrêté le 22 par la police urbaine.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Jean-Baptiste**, nègre de ville à demoiselle Adrienne Rondeau, parti marron de Cayenne le 24 du mois dernier, arrêté le 6 du courant, par la police urbaine.

Avis du 16 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1844, p. 201.

**Samedi**, nègre de ville, à monsieur Dagorn, parti marron de Cayenne le 7 de ce mois, arrêté le 15 par la police urbaine.

Avis du 16 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1844, p. 201.

**Comes**, nègre de ville, à monsieur Rambaud, parti marron de Cayenne le 25 septembre dernier, arrêté dans le quartier d'Approuague le 26 de ce mois.

Avis du 30 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1844, p. 215.

**Prudence**, négresse de culture, à demoiselle Anne Gotte, partie marronne du quartier de Roura, arrêtée le 9 décembre courant à Kourou.

Avis du 14 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1844, p. 221.

**Tranquille dit Simothou**, nègre de culture, à monsieur Trillet, arrêté en état de petit marronnage le 14 de ce mois, dans le quartier de Macouria par la police rurale.

Avis du 21 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1844, p. 225.

**Polidor**, nègre de culture, à monsieur Laurençot, parti marron de Cayenne le 3 de ce mois, arrêté dans la ville par la police urbaine le 14.

Avis du 21 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1844, p. 225.

### **Avis de retours de marrons**

**Etienne**

**Adrien**

**Rongo**

Ces trois noirs de culture, appartenant à monsieur J.-B. Couy, partis marrons, le 1<sup>er</sup>, le 12 décembre dernier, le 2<sup>e</sup>, le 30 octobre, et le 3<sup>e</sup>, le 25 novembre dernier, rentrés le 14 du courant, par suite des poursuites de l'escouade de police rurale.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Jean-Louis dit Jean-Baptiste**, à monsieur D. Houget, parti marron de son habitation de Roura, le 1<sup>er</sup> de ce mois, rentré le 14.

Avis du 19 janvier 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1844, p. 13.

**Lambert**, nègre de culture, dépendant de l'habitation L'Eldorado, à monsieur de Bassigny, parti marron le 11 novembre dernier, rentré par les soins de son maître le 16 du mois dernier.

Avis du 2 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1844, p. 21.

**Joséphine**, négresse de culture, à monsieur Dominique Houget, partie marronne le 27 octobre dernier, rentrée le 31 du mois passé.

Avis du 16 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1844, p. 27.

**Toussaint**, nègre de culture à monsieur Douillard (Félix), parti marron de son habitation Le Diamant le 24 décembre dernier, rentré le 9 de ce mois.

Avis du 23 février 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1844, p. 28.

**Paul**, noir de ville, âgé de 25 ans environ, à monsieur Berville aîné, parti marron le 25 janvier dernier, rentré de lui-même le 4 de ce mois.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Toussaint**, nègre de culture, à monsieur Douillard (Félix), parti marron de l'habitation Le Diamant, sise dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 18 du mois dernier, rentré de lui-même le 4 de ce mois.

Avis du 8 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1844, p. 32.

**Crispin**, nègre de culture, à demoiselle Anne Maurice, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Kaw, le 8 du mois dernier, rentré de lui-même le 29 du même mois.

Avis du 14 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1844, p. 36.

**Ulisse**, nègre de culture, à monsieur Lesage, parti marron de son habitation Le Petit-Cayenne, sise dans le quartier du Mont-Sinéry le 23 octobre dernier, rentré le 16 de ce mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 39.

**François**, nègre de culture, aux héritiers Chevreuil, parti marron de l'habitation Saint-François le 23 février dernier rentré le 29 du même mois.

Avis du 22 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1844, p. 39.

**Toussaint**, nègre de culture, à la dame veuve Brisard, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Sinnamary le 20 janvier dernier, rentré de lui-même le 10 mars courant.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Eulalie**, négresse de culture, dépendant de l'habitation Montabo, partie marronne de son atelier le 14 mars, rentrée d'elle-même le 24 du même mois.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Ismaël**

**Auguste**

**Titus**, noirs de culture, dépendant de l'habitation La Jamaïque à monsieur Favard Lagrange,

**Grégoire**, aux héritiers Dufourg,

**Pacifique**, à monsieur Pansier, affermé sur l'habitation La Jamaïque à Favard Lagrange,

Ces cinq noirs, partis marrons de leur habitation le 13 février dernier, rentrés d'eux-mêmes le 10 mars courant.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Thomas**, nègre de ville, à demoiselle Lady Dagoit, parti marron de Cayenne le 22 février dernier, rentré de lui-même le 25 mars courant.

Avis du 29 mars 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1844, p. 41.

**Clotilde dite Sophie**, négresse africaine, âgée de 32 ans, domestique à monsieur du Montel, partie marronne de Cayenne le 25 mars dernier, rentrée d'elle-même le 29 du même mois.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Fidèle**, nègre, appartenant à demoiselle Anne Algrain, parti marron de Cayenne le 2 mars dernier, rentré le 15 du même mois.

Avis du 12 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1844, p. 50.

**Maximin**, nègre de ville, à monsieur Paguenaault, parti marron de Cayenne le 1<sup>er</sup> février dernier, rentré de lui-même, le 20 de ce mois.

Avis du 26 avril 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1844, p. 57.

**Anatole**, négriillon, âgé de 11 ans, à la dame veuve Howe, parti marron de Cayenne le 26 du mois dernier, rentré le 30.

Avis du 3 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1844, p. 60.

**Figaro**, nègre de culture, à monsieur F. Gustave, parti marron de Cayenne le 17 avril dernier, rentré le 30 du même mois.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1844, p. 64.

**Botzaris**, nègre de ville, à demoiselle Rose Déjean, parti marron de Cayenne le 13 avril dernier, rentré le 30 du même mois.

Avis du 15 mai 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1844, p. 64.

**Rose**, négresse de culture, à la dame veuve Tugny, partie marronne de Cayenne le 17 mai dernier, rentrée le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1844, p. 84.

**Parfait**, nègre de culture, à monsieur Bassigny, parti marron de Kourou le 9 mars dernier, rentré de lui-même le 13 de ce mois.

Avis du 22 juin 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1844, p. 96.

**Coriolan**, nègre de culture, à monsieur Léandre, parti marron de son habitation, sise à Kourou, le 13 mai dernier, rentré le 1<sup>er</sup> juin suivant.

Avis du 6 juillet 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1844, p. 103.

**Achille**, noir du Domaine colonial, attaché au passage de la rivière de Kourou, parti marron le 4 juin dernier, rentré de lui-même le 22 juillet suivant.

Avis du 2 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1844, p. 121.

**Charité**, négresse de culture, à monsieur E. Besse, partie marronne de Kourou le 13 juin dernier, rentrée le 22 juillet suivant.

Avis du 2 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1844, p. 121.

**Paul**, noir de ville, à madame Berville, parti marron de la ville, le 28 juillet dernier, rentré de lui-même le 5 de ce mois.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Séverain**, nègre de culture, aux héritiers Kerkove, âgé de 28 ans, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Tonnégrande le 1<sup>er</sup> de ce mois, rentré le lendemain.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Séide, parti marron de Cayenne le 12 de ce mois, rentré de lui-même le 17.

Avis du 24 août 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1844, p. 134.

**Françoise**, négresse de ville, à monsieur Monroy, partie marronne de Cayenne le 15 du mois dernier, rentrée d'elle-même le 24.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**Ferdinand**, nègre de culture, porté sur le recensement de monsieur Lafforgue à Sinnamary, s'est rendu à monsieur Rambaud à Cayenne le 10 du mois dernier.

Avis du 6 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1844, p. 138.

**André**, nègre de culture, affermé à monsieur Houget, parti marron le 31 mai dernier, rentré de lui-même le 10 septembre.

Avis du 12 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1844, p. 142.

### **Solitude et Gayou**

Noirs de culture, aux héritiers Berthier, partie marronne de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 27 septembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1844, p. 149.

**Alexandre**, noir de culture, âgé d'environ 18 ans, aux héritiers Dédons, parti marron le 4 de ce mois, rentré le 8.

Avis du 11 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1844, p. 162.

**Charles**, nègre de culture, dépendant de la succession Lagotellerie, parti marron de l'habitation Le Trésor le 6 de ce mois, rentré le 12.

Avis du 18 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1844, p. 171.

**Adamante**, négresse de ville à monsieur Bayssié père, partie marronne de Cayenne le 7 de ce mois, rentrée le 15.

Avis du 18 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1844, p. 171.

**Thérèse**, négresse de ville, à monsieur Berteau, âgée de 40 ans, partie marronne de Cayenne le 9 de ce mois, rentrée d'elle-même le 18.

Avis du 25 octobre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1844, p. 175.

### **Noël Jean-Martin**

Noirs de culture, à monsieur Fleury, partis marrons le premier, le 2 septembre dernier, le second, le 19 du même mois, rentrés d'eux-mêmes le 28 du courant.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Etienne**, noir de culture, à monsieur Guébaud, parti marron le 21 de ce mois, rentré de lui-même le 26.

Avis du 2 novembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1844, p. 181.

**Louise**, négresse de culture, à monsieur Beauvalet, âgée de 14 ans, partie marronne de Cayenne le 19 du même mois dernier, rentré d'elle-même le 2 de ce mois.

Avis du 6 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1844, p. 218.

### **Premier et André**

Noirs de chantier, à Dominique Houget, partis marrons le 23 octobre dernier, rentrés d'eux-mêmes le 12 de ce mois.

Avis du 14 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1844, p. 221.

**Julien**, nègre de ville, à monsieur Berville, parti marron de Cayenne le 20 octobre dernier, rentré de lui-même le 18 de ce mois.

Avis du 21 décembre 1844 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1844, p. 225.

## Avis de déclaration de marronnage

**Jean-Baptiste**, nègre, âgé de 13 ans, domestique, appartenant à monsieur François Sellier, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois.

Avis du 10 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1845, p. 1.

**Moïse**, nègre de ville, appartenant à mademoiselle Lapaix et affermé à monsieur Jules Houget, parti marron de Cayenne le 7 de ce mois.

Avis du 10 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1845, p. 1.

**Michel**, noir domestique, âgé de 18 ans, appartenant à monsieur Buja, parti marron de Cayenne le 17 janvier 1845.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Simon**, noir de ville, âgé de 20 ans, appartenant à madame de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 19 du présent mois.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Laurent**

**Maxime**

**Nicolas**

Noirs de culture, dépendants de l'habitation Le Mahury, partis marrons le 16 du courant.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Michel**, noir de culture, âgé de 27 ans, appartenant à madame veuve Mosse, affermé à monsieur Goyriena, parti marron de l'habitation La Marie, sise dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 20 du courant.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Hilaire**, nègre de culture, à monsieur Dédon (Philogène), parti marron de Cayenne le 25 de ce mois

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 22.

**Nestor**, noir de ville, à monsieur Céïde, âgé de 26 ans, parti marron de Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 22.

**Pollux**

**Louis**

**Philippe**

**Isidor**

**Ferdinand**

Ces cinq noirs, dépendant de l'habitation Ramponneau, aux héritiers Mazin, sont partis marrons de leur habitation, à Approuague, les quatre premiers le 20 novembre dernier, le cinquième le 22 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 22.

**Jacques**

et **Janvier**, noirs de culture, dépendant de l'habitation Mondésir à monsieur J.-A. Guérin, partis marrons de leur habitation le 24 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 23.

**Séraphin**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Mahury à madame veuve Courant, parti marron du quartier de Kaw le 23 du même mois.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 23.

**Adam**

**Bérénice**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation La Ressource à Approuague, partis marrons le 22 du mois dernier.

Avis du 8 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1845, p. 27.

**Clara**, négresse de ville, aux héritiers Marie-Louise Eutrope, partis marrons de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 8 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1845, p. 27.

**Simon**, nègre de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le même jour.

Avis du 8 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1845, p. 27.

**Joseph dit Crapaud**, noir du Domaine colonial, âgé de 41 ans, dépendant de l'atelier des Ponts et Chaussées, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois.

Avis du 8 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1845, p. 27.

**Antoine**

**Constance**

**Marguerite**

**et un enfant à la mamelle**

Noirs de culture, à monsieur A. Guérin, partis marrons de leur habitation dite Mondésir, quartier du Tour-de-l'Île, enlevant un canot, le 12 de ce mois.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Clémentine**, négresse de ville, à madame veuve Guillermin, partie marronne de Cayenne le même jour.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Claude Zémire**, âgé de 58 ans

**Adolphe**, de nation calbary, âgé de 42 ans

**Julien**, de nation bibi, âgé de 48 ans

**Lindor**, *idem*, âgé de 28 ans

**Etienne**, créole, âgé de 33 ans

Ces cinq noirs dépendent de l'habitation Saint-Pérey, sise à Approuague, à monsieur Barrat, et sont partis marrons de leur habitation le 20 janvier dernier.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**François**

**Laurence**

**Frédéric**

Ces trois noirs dépendant de l'habitation Le Cadeau aux héritiers Ménard dans le quartier d'Approuague sont partis marrons le même jour.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**Radamisthe**, de nation bagou

**Mélanie**, de nation bibi

dépendant de l'habitation La Ressource à monsieur F. Couy dans le quartier d'Approuague, partis marrons le même jour.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**Toussaint**, noir de culture, à monsieur F. Douillard, parti marron des chantiers de monsieur D. Houget, dans le quartier de Roura, le 18 de ce mois.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**Adonis**, nègre de culture, de nation congo, âgé de 32 ans environ, de l'habitation La Charlotte, appartenant aux héritiers Frontin, quartier de Mont-Sinéry, parti marron le 8 du courant, de l'habitation La Motte, quartier du Tour-de-l'Île.

Avis du 28 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1845, p. 37.

**Maxime**, nègre, à madame veuve Magy, parti marron le 26 février courant, de la maison de sa maîtresse à Cayenne.

Avis du 28 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1845, p. 37.

**Faublas**, nègre de ville, à monsieur Waishauph, parti marron de Cayenne le 28 février dernier.

Avis du 7 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1845, p. 41.

**Augustin dit Tintin**, nègre de nation créole, maçon, âgé de 35 ans, parti marron le 25 février dernier, de l'habitation La Gironde, sise dans le quartier de Roura.

Avis du 7 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1845, p. 41.

**Corine**, négresse de culture, partie marronne de l'habitation Basse-Terre à la succession Roustan, sise au quartier de Tonnégrande le 5 mars 1845.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Lucas**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Marengo, à madame veuve Martin, parti marron le 15 mars 1845.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Caroline**, âgée de 18 ans environ, de grande taille, créole, appartenant à la demoiselle Adrienne Rondeau, partie marronne le 15 de ce mois.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Thomas**, nègre bagou, âgé d'environ 50 ans, de grande taille, parti marron de la maison de sa maîtresse, madame Chênebras, à Cayenne le 21 mars 1845.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Thomas**, nègre, appartenant à mademoiselle Lady Dargouet, parti marron de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Faustin**, de nation bagou, âgé de 25 ans

**Malbroug**, *idem*, 32

**Etienne**, *idem*, 38

**Niacoué**, *idem*, 28

**Alexandre**, de nation créole, 25

Ces cinq nègres, appartenant à monsieur D. Houget, sont partis marrons le 8 de ce mois de la pointe Macouria.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Victorin**

**Isidore**

**Médéric**

**Narcisse**



**Frédéric**

Nègres de culture, dépendant de l'habitation Marengo, à madame veuve Martin, partis marrons de ladite habitation, les deux premiers le 8 et les trois autres le 9 du même mois.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Etienne**, nègre de ville, âgé de 56 ans, à madame Guebaud, parti marron de Cayenne le 7 du même mois.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Urbain dit Petit**, noir tonnelier, âgé de 40 ans, à monsieur Blanchard, parti marron de Cayenne le 19 avril 1845.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Louis**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Ramponeau aux héritiers Mazin, parti marron de Cayenne le 22 de ce moi.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Charlot**, créole, âgé de 43 ans, parti marron de son habitation Le Cadeau, aux héritiers Ménard le 21 de ce mois.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Petit Manuel**, de nation congo, dépendant de l'habitation Le Grand-Beauregard, sise dans le quartier de l'Île-de-Cayenne, parti marron dudit lieu le 20 de ce mois.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Ferjus**, noir de ville, à monsieur Goyriena, parti marron de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Roc**, noir de capitation, aux héritiers Marie-Catherine-Hilarine Metteyraud, parti marron de Cayenne le 30 du mois dernier.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Bill**, noir de culture, dépendant de l'habitation La Caroline, à messieurs Michel Favard et Berville, parti marron le 25 avril dernier.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Auguste**, noir de ville, à monsieur Goyriena, affermé à monsieur Dagault, parti marron de Cayenne le 6 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Thomas**, noir de ville, de nation rongou, âgé de 63 ans, à la dame veuve Chennebras, parti marron de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Jules**, nègre de culture, âgé de 30 ans, appartenant à monsieur Richard aîné, parti marron de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Théodore**, nègre rouge, dépendant de l'habitation Guatimala, âgé de 43 ans, appartenant à la dame veuve Vernier, parti marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 17 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1845, p. 80.

**Clémentine**, négritte de ville, appartenant à la dame veuve Guillermin, partie marronne de Cayenne le 12 de ce mois.

Avis du 17 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1845, p. 80.

**Agathe**, négresse de ville, âgée d'environ 30 ans, partie marronne le 16 de ce mois.  
Avis du 17 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1845, p. 80.

Agathe, négresse de ville, âgée d'environ 30 ans, à monsieur Délubac, partie marronne le 16 de ce mois.  
Avis du 23 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1845, p. 85.

**Isidore**, nègre de culture, âgé de 34 ans, dépendant de l'habitation Le Petit-Cayenne, à monsieur Lesage, parti marron le 26 du mois dernier.  
Avis du 23 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1845, p. 85.

**Gaétan**, nègre de culture, âgé d'environ 45 ans, dépendant de l'habitation Sable-Anse, à monsieur Clark, parti marron le 16 de ce mois.  
Avis du 23 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1845, p. 85.

### **Saint-Plis** et **Nisus**

Noirs de culture, à monsieur Fourgassié, partis marrons le 10 de ce mois.  
Avis du 23 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1845, p. 85.

**Thérèse**, négresse de culture, âgée de 37 ans, accompagnée de son enfant **Julie-Rosalie-Basilice**, âgée de 8 ans, dépendant de l'habitation Guatimala, sise dans le quartier de Macouria, appartenant à la dame veuve Vernier, parties marronnes le 21 de ce mois.  
Avis du 29 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 31 mai 1845, p. 88.

**Lambert**, nègre de culture, appartenant à monsieur Laforgue, affermé à monsieur Fougère, parti marron de son habitation, dans le Tour-de-l'Ile le 26 de ce mois.  
Avis du 29 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 31 mai 1845, p. 88.

**Auguste**, noir de ville, âgé de 35 ans environ, de nation bagou, appartenant à monsieur Dufourg, parti marron de la ville le 25 du courant.  
Avis du 29 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 31 mai 1845, p. 88.

**Baltazar**, noir de ville, taille moyenne, de nation rongou, à monsieur G. Berville, marron de Cayenne le 3 de ce mois.  
Avis du 6 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1845, p. 92.

**Premier**, esclave de culture, appartenant à monsieur A. Smith, parti marron de son habitation à Sinnamary le 10 du mois dernier.  
Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Juliette**, négresse de culture, de nation rongou, aux mineurs Cousa, partie marronne le 2 de ce mois, de l'habitation dite La Fontaine, quartier du Tour-de-l'Ile.  
Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Hercule**, noir de ville, de nation calbary, âgé de 25 ans, à monsieur Stanis (François), parti marron le 8 de ce mois.  
Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Saint-Plis**, noir de culture, à monsieur Fourgassié, parti marron de son habitation, sise dans le quartier de Roura le 6 de ce mois.  
Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Charles dit Amadis**, nègre de culture, de nation bagou, âgé de 37 ans, taille moyenne, à monsieur Richard aîné, parti marron de son habitation La Gaîté, à Approuague, le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Simon**, nègre de ville, à la dame veuve de Saint-Quantin, marron de Cayenne du 9 de ce mois.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Zélie-Marie-Françoise**, négresse de ville, âgée de 30 ans, à monsieur J. Berville, marronne de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 19 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1845, p. 117.

**Balthazar**, noir de ville, taille moyenne, de nation rongou, à monsieur Berville aîné, marron de Cayenne du 30 du mois dernier.

Avis du 4 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1845, p. 147.

**Arcole**, noir de culture, à la demoiselle Isabelle Mettéraud, marron de Cayenne du 19 juin dernier.

Avis du 4 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1845, p. 147.

**Charles**, noir de ville, de taille moyenne, à monsieur H. Clotilde, marron de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 19 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 19 juillet 1845, p. 162.

**Louis**, noir de ville, âgé de 23 ans environ, ayant un doigt de moins au pied droit, appartenant à monsieur Théodore Dabren, marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 19 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 19 juillet 1845, p. 162.

**Azéline**, négresse de ville, blanchisseuse, appartenant à demoiselle Eudoxie Guillermin, marronne de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 19 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 19 juillet 1845, p. 162.

**Thomas**, noir de ville, à demoiselle Lady Dargoit, marron de Cayenne du 14 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Lazare**, noir de culture, âgé d'environ 50 ans, dépendant de l'habitation La Cordelière, à monsieur Michely père, marron du 13 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Urbain**, noir de culture, de grande taille, âgé, dépendants tous deux de l'habitation d'environ 40 ans, de nation soso

**Jacqueline**, négresse brésilienne, âgée d'environ 30 ans, taille moyenne

dépendant tous deux de l'habitation Mont-Sec, quartier de l'Ile-de-Cayenne, marrons du 18 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Ésope**

**Philémon**

Noirs de culture, dépendants de l'habitation Ramponneau, quartier d'Approuague, aux héritiers Mazin, marrons du 14 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Alexandrine**, négresse calbary, âgée de 29 ans, dépendant de l'habitation Sainte-Elizabeth, appartenant à monsieur Lailheugue, marronne du 7 juillet dernier.

Avis du 2 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 1<sup>er</sup> août 1845, p. 170.

**Artémise**, négresse créole, âgée de 37 ans environ, ayant deux dents de moins à la partie la plus apparente de la mâchoire supérieure, appartenant à la dame Lemoyne, marronne du 25 du mois dernier.

Avis du 2 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 1<sup>er</sup> août 1845, p. 170.

**Jules**, nègre briquetier, de petite taille, couleur rougeâtre, à la dame veuve Magy, marron du 26 du mois dernier.

Avis du 2 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 1<sup>er</sup> août 1845, p. 170.

**Botzaris**, noir de ville, âgé de 30 ans environ, à monsieur Dejean, parti marron de Cayenne le 26 du mois passé.

Avis du 2 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 1<sup>er</sup> août 1845, p. 170.

**Clémentine**, négritte de ville, appartenant à madame Guillermin, marronne du 3 de ce mois.

Avis du 8 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 9 août 1845, p. 173.

**Jacques**

**Janvier**

**Philippe**

**Constance**

**Marguerite**

Noirs de culture, appartenant à monsieur J.-A. Guérin, dépendant de l'habitation Mondésir (quartier du Tour-de-l'Île), marrons du 11 de ce mois.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Romaine**, négresse de culture, de petite taille, à monsieur H. Céide, marronne de Cayenne le 15 de ce mois.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Marie-Joséphine**, négritte de ville, âgée de 14 ans, de petite taille, peau très noire, ayant au pied droit une large plaie, provenant de brûlure, appartenant à la demoiselle Adélaïde Véling, partie marronne de la maison de sa maîtresse le 15 de ce mois.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 16 août 1845, p. 175.

**Marianne**, négresse de culture, âgée de 29 ans, de petite taille, dépendant de l'habitation Mondésir, appartenant à monsieur Pavé et affermée à monsieur Beauvise, marronne du 15 de ce mois.

Avis du 29 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1845, p. 182.

**Joseph**, noir de ville, ouvrier charpentier, à monsieur Berville, affermé à monsieur Lupé, marron du 19 de ce mois.

Avis du 29 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1845, p. 182.

**Laurent**, âgé de 36 ans, de nation créole, bégayant, marron du 15 du mois courant

**Joséphine**, âgée de 30 ans, de nation bibi, marronne du 26

**Chrisostome**, âgé de 34 ans, de de nation créole

Ces trois individus dépendent de l'habitation Grand-Beauregard, appartenant aux héritiers Piquepé.

Avis du 29 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1845, p. 182.

**Jean-Baptiste dit Combe**, noir de ville, taille moyenne, de nation bagou, appartenant au sieur Alexandre Philibert, parti de la maison de son maître à Cayenne le 30 du mois dernier.

Avis du 4 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 6 septembre 1845, p. 186.

**Sylvestre**

**Paulin**

**Quiaca****Benjamin**

Noirs de culture, partis marrons de leur habitation dans le quartier de Kaw, avec une grande embarcation, le 1<sup>er</sup> de ce mois. Ces noirs appartiennent à monsieur Michely (Stratonice).

Avis du 4 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 6 septembre 1845, p. 186.

**Élisabeth**, négresse de ville, à demoiselle Rosette Fany, marronne de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Namby****Henri****Louis****Bernard****Auguste**

Nègres de culture, de La Ressource à monsieur F. Couy, marrons du 6 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Antoinette**, négresse de culture, de l'habitation Risquetout, aux héritiers Thoulouse, un peu folle, marronne du 9 de ce mois.

Avis du 19 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1845, p. 196.

**Césaire**, nègre, âgé de 39 ans, dépendant de l'habitation La Marguerite, aux héritiers Viriot et employé sur l'habitation Quartier-Général est parti marron de cette propriété le 6 de ce mois, emportant avec lui tous ses effets.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Clémentine**, négresse de ville, à madame veuve Guillermin, marronne du 19 de ce mois.

Avis du 19 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1845, p. 196.

**Julien**, nègre de culture, dépendant de l'habitation La Caroline, dans le quartier de Roura, aux sieurs Favard et Berville frères, marrons de Cayenne du 20 de ce mois (26/09/1845)

Avis du 26 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 27 septembre 1845, p. 200.

**Jaïe****et Zélie**

Négresses de culture, à demoiselle Rosette Fanny, propriétaire, dans le quartier de Sinnamary, marronnes du 2 de ce mois.

Avis du 26 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 27 septembre 1845, p. 200.

**Adolphe**, nègre de ville, à madame veuve Guisolphe, marron de Cayenne du 26 du mois dernier.

Avis du 9 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1845, p. 210.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céide, marron de Cayenne du 6 de ce mois.

Avis du 9 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1845, p. 210.

**Thomas**, nègre de ville, âgé de 63 ans, appartenant à la dame veuve Chennebras, marron de Cayenne du 30 du mois dernier.

Avis du 9 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1845, p. 210.

**Louis**, nègre de culture, âgé de 43 ans, dépendant de l'atelier de Loyola

**Henry**, nègre de culture, âgé de 44 ans, dépendant de l'habitation L'Ilet-le-Père

appartenant l'un et l'autre à messieurs Detelle frères, marrons, le premier le 5 de ce mois, le deuxième le 8.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**José**, jeune nègre, âgé de 16 ans, de l'habitation La Caroline à messieurs Favard et Berville, quartier de Roura, marron du 2 de ce mois.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**Marcel**, âgé de 35 ans

**Benjamin**, âgé de 26 ans

tous deux noirs charpentiers, employés sur l'habitation Le Petit-Cayenne et appartenant à monsieur Lesage, marrons de leur habitation le 24 septembre.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**Marianne**

et son fils **Alexis**

appartenant à la demoiselle Joséphine Iphigénie, marrons depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier.

Avis du 24 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 25 octobre 1845, p. 218.

**Juliette**, marchande, à demoiselle Jeannette Thérèse Siegert, marronne depuis le 18 de ce mois.

Avis du 24 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 25 octobre 1845, p. 218.

**Joséphine**, négresse créole, âgée d'environ 22 ans, de grande taille, appartenant au sieur Joseph Adolphe, partie marronne de Cayenne le 25 du mois dernier.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Premier**, nègre, âgé d'environ 50 ans, appartenant à monsieur Théodore Diamant, parti marron de la maison de son maître le 25 du mois dernier.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Denis**, nègre de ville, âgé de 20 ans, à monsieur Bouyer, marron de la maison de son maître le 21 du mois dernier.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Mariette**, négresse créole, âgée de 17 ans, à monsieur Fougère, marronne de Cayenne le 23 du mois dernier.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Adonis**, noir de culture, âgé de 38 ans

**Moustapha**, *idem*, âgé de 25 ans

appartenant à la dame veuve Ségalin, marrons le 1<sup>er</sup> de ce mois, de l'habitation La Bonne-Volonté, quartier de Roura.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Nathalie**, négresse, dépendante de l'habitation Saint-François, aux héritiers Chevreuil, marrons de son habitation le 26 du mois dernier.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Quito**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne, à monsieur Lesage, marrons de son habitation le 27 octobre dernier.

Avis du 28 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 29 novembre 1845, p. 227.

**Jildar**, noir de ville, à monsieur Berville aîné, marron de Cayenne le 22 du mois dernier.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Jean**, noir de culture, de nation bibi, âgé de 40 ans, à madame veuve Jahnholz, marron de son habitation, quartier de Kaw, le 30 octobre dernier.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Hector**, noir de culture, de nation pago, âgé de 32 ans, dépendant de l'habitation Plaisance à madame veuve Rémy, marron le 25 du mois dernier.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Toussaint**, noir de ville, créole, aux héritiers Duplant, marron de Cayenne le 30 du mois dernier.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Jean-Denis**, noir de culture, âgé de 55 ans, dépendant de l'habitation Guatimala à Macouria, marron du Diamant, Ile-de-Cayenne, le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Soliman**, âgé de 55 ans, manchot, appartenant à madame veuve Jahnholtz, marron de son habitation L'Union le 30 novembre dernier.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Thérèse**, âgée de 41 ans, ayant deux doigts de moins à l'un des deux pieds, négresse de ville à monsieur Berteau, marronne du 3 de ce mois.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Laurent dit Boukacha**, noir de chantier, appartenant au sieur sieur A. Guérin, marron de son chantier le 25 du mois dernier.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Frédéric**, noir de culture, âgé de 22 ans, à monsieur Fougère, marron de son habitation L'Heureux-Asile, quartier du Tour de l'Ile, le 8 de ce mois.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Jean-Baptiste**, noir, domestique de ville, âgé de 22 ans environ, à demoiselle Adrienne Rondeau, marron du 7 de ce mois.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Elzéard**, en état de démence, dépendant de l'habitation L'Émilie, à monsieur Howe, marron du 9 de ce mois, quartier de Roura.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

**Éléphant**, noir de chantier, à messieurs Houget frères, parti marron de leur chantier, quartier de Roura, du 15 décembre courant.

Avis du 26 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 27 décembre 1845, p. 266.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Maxime**, nègre, âgé de 32 ans environ, parti marron de l'habitation de sa maîtresse, madame Magy, arrêté le 23 de ce mois dans la ville par la police urbaine.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Reine**, négresse de culture, aux héritiers Kerkove, partie marronne de Tonnégrande le 26 février 1844, arrêtée dans le quartier de Mont-Sinéry le 25 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 23.

**Romulus**, nègre calbary, à monsieur Blanchard, parti marron de Cayenne le 19 juin 1838, arrêté le 29 de ce mois par l'escouade de police rurale dans le quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 23.

**Flavien**, noir de culture, au héritiers Malin, parti marron de son habitation dite Mondésir, sise dans le quartier de Macouria le 4 de ce mois, arrêté par la police urbaine le 9.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Adolphe**, noir de culture, dépendant de l'habitation L'Ermitage, sise dans le quartier de Macouria, aux héritiers Engamard, arrêté dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne sur l'habitation Mondélice par les gendarmes détachés au poste du Diamant.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Simon**, nègre de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 3 de ce mois, arrêté le 17 par la police urbaine.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**Clémentine**, négritte de ville à madame veuve Guillermin, partie marronne de Cayenne le 12 de ce mois, arrêtée le 23 par la police urbaine.

Avis du 28 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1845, p. 37.

**Gervais**, nègre de culture, de la succession Malin, arrêté sous prévention de petit marronnage le 26 même mois.

Avis du 28 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1845, p. 37.

**Galaor**, noir de ville, charpentier de marine, arrêté sans permis, dans la ville, par la gendarmerie. Ce noir appartient à mademoiselle Magdeleine Guisoulphe.

Avis du 7 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1845, p. 41.

**Bertine**, négresse de ville, aux hoirs Cousa, partie marronne le 3 de ce mois, arrêtée le 6 par la police urbaine.

Avis du 7 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1845, p. 41.

**Hippolyte**, nègre de culture, à madame veuve Magy, parti marron de l'habitation de sa maîtresse le 16 mars 1845, arrêté le 19 par le sieur Moussa-Karta.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Raphaël**

**Bouriqui**

Marrons de l'habitation de leur maîtresse, madame veuve Elzéard dans le quartier de Roura, arrêtés sans permis par la gendarmerie.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Romain**, nègre de culture, à messieurs Dételle frères, arrêté en prévention de marronnage le 22 mars 1845 par la police urbaine.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Marie-Magdeleine**, négritte, âgée de 9 ans, à madame veuve Lapaix, marronne du 20 mars 1845, arrêtée le 22 par des noirs de Baduel.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Faublas**, nègre de ville, à monsieur P. Waïshaupt, parti marron de Cayenne le 28 février dernier, arrêté le 25 de ce mois par la police urbaine.



Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Romaine**, négresse de culture, de nation biby, à monsieur H. Clotilde, partie marronne de l'habitation La Marianne (Mont-Sinéry) le 6 du courant, arrêtée le 10 sur l'habitation du sieur Régis dans le même quartier.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Caroline**, âgée de 18 ans, grande taille, à la demoiselle Adrienne Rondeau, partie marronne le 16 mars dernier, arrêtée par la police urbaine le 8 avril courant.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Lafleur**, nègre de culture, de nation biby, âgé de 34 ans, à monsieur Chirol, parti marron de la ville le 5 de ce mois, arrêté le 8 par la police urbaine.

Avis du 10 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1845, p. 59.

**Narcisse**, noir de culture, dépendant de l'habitation Le Marengo, à madame veuve Martin, parti marron le 8 de ce mois, arrêté le 25 par l'escouade de police urbaine.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Joseph**, noir briquetier, à la dame veuve Magy, parti marron de son habitation le 20 du mois dernier, arrêté le 23 par la police urbaine.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Thomas**, nègre de ville, à demoiselle Lady Dargoit, parti marron de Cayenne le 21 mars dernier, arrêté le 23 avril suivant, par le régisseur de l'habitation L'Amphithéâtre dans le quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Henry**, nègre de culture, à messieurs Dételle frères, parti marron des Ilets le 2 mars 1841, arrêté le 28 avril dernier par le même.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Urbain dit Petit**, noir tonnelier, âgé de 40 ans, à monsieur Blanchard, parti marron de Cayenne le 19 du mois dernier, arrêté le 29 par la police urbaine.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Auguste**, noir de ville, à monsieur Goyriena, affermé à monsieur Dagault, parti marron de Cayenne le 6 de ce mois, arrêté le 10.

Avis du 17 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1845, p. 80.

**Vigoureux**, de nation bagou, 60 ans

**Jean-Pierre**, de nation bibi, 34 ans

**Victor-Baudry**, de nation bagou, 30 ans

appartenant tous trois à monsieur Fourgassié oncle, partis marrons de leur habitation le 10 de ce mois, ont été arrêtés le 15 par l'escouade de police rurale.

Avis du 23 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1845, p. 85.

**Maxime**

**Caroline**

Noirs de culture, à la dame veuve Magy, partis marrons le premier le 26 février dernier, l'autre le 17 mars 1844, arrêtés le 2 de ce mois par l'escouade de police rurale.

Avis du 6 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1845, p. 92.

**Jules**, noir de culture, à monsieur Richard aîné, parti marron de Cayenne le 5 mai dernier, arrêté le 2 de ce mois, dans le quartier d'Iracoubo.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Hercule 1<sup>er</sup>**, noir de culture, âgé de 40 ans, dépendant de l'habitation Sainte-Agathe, à monsieur A. Ferjus, marron du 10 de ce mois, arrêté le 16, dans le quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 19 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1845, p. 117.

**Louis**, nègre de ville, âgé de 23 ans environ, appartenant à monsieur Théodore Dabren, marron du 14 du mois dernier, arrêté le 3 du courant dans le quartier de Macouria par les soins de son maître.

Avis du 8 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 9 août 1845, p. 173.

**Boniface  
et Benjamin**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Les Sables, quartier de Kaw, appartenant à Barrat, marrons depuis plus d'un an, arrêtés le 7 de ce mois par la police rurale.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Caroline**, négresse de culture, à monsieur Marin, marronne, dans le quartier de Macouria, du 8 de ce mois, arrêtée le 11 par la police rurale.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Théodore**, nègre de culture, de nation bagou, à monsieur Benoît Remy, marron de son habitation dans le quartier de Kaw, arrêté le 16 du courant.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Jules**, nègre briquetier, à la dame veuve Magy, marron du 26 juillet, arrêté le 11 de ce mois, sur l'habitation de madame veuve Martin, Ile-de-Cayenne.

Avis du 16 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1845, p. 175.

**Lazar**, nègre de culture, âgé d'environ 52 ans, dépendant de l'habitation La Cordillère (quartier de Roura), à monsieur Michely père, marron du 13 juillet dernier, arrêté par les soins de son maître le 18 de ce mois.

Avis du 21 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1845, p. 177.

**Mathieu**, nègre de culture, à monsieur Ronmy, marron de quelques jours, arrêté à Cayenne le 21 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 21 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1845, p. 177.

**Bambou**, nègre de culture, âgé de 53 ans, à monsieur Anicet Victor, marron du 10 de ce mois, arrêté le 14 par la police urbaine.

Avis du 29 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1845, p. 182.

**Romaine**, négresse de culture, à monsieur H. Clotilde, marronne de Cayenne le 15 de ce mois, arrêtée par les soins de son maître le 26.

Avis du 29 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1845, p. 182.

**Alexandrine**, négresse de culture, dépendant de l'habitation L'Élisabeth dans le quartier de Sinnamary à monsieur Lailhegue, marronne du 7 du mois dernier, arrêtée par les soins de son maître le 21 du courant.

Avis du 4 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 30 août 1845, p. 186.

**Toussaint**, nègre de culture, à monsieur F. Douillard, parti marron de Cayenne le 18 janvier dernier, arrêté en ville le 8 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Marianne**, négresse de culture, à madame Pavé, affermée à monsieur Beauvise, marronne du 15 août dernier, rentrée le 5 ce mois.

Avis du 9 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1845, p. 210.

**Philippe**, noir de culture, à monsieur Michely (Alexfort), marron du 4 mai 1843, arrêté à Cayenne par la police urbaine le 10 de ce mois.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céïde, marron de Cayenne du 6 de ce mois, arrêté le 10 par la police urbaine.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**Marianne**

et son fils **Alexis**

Noirs de ville, appartenant à demoiselle Joséphine Iphigénie, marrons du 1<sup>er</sup> juillet dernier, arrêtés le 24 de ce mois par la police rurale.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Alcide**, mulâtre, appartenant à monsieur Albert, dépendant de l'habitation L'Ermitage, marron de la ville le 28 du mois dernier, arrêté le 4 de ce mois.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 223.

**Mariette**, négresse créole, âgée de 17 ans, à M. Fougère, marronne de Cayenne du 23 du mois dernier, arrêté le 9 de ce mois.

Avis du 14 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 15 novembre 1845, p. 227.

**Thomas**, noir de ville, à demoiselle Lady Dargoit, marron du 7 octobre dernier, arrêté par les nègres Aubin et Prosper, à madame veuve Martin le 18 de ce mois.

Avis du 21 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 22 novembre 1845, p. 233.

**Henry**, nègre de ville, à monsieur Théodore Diamant, marron du 22 de ce mois, arrêté par la gendarmerie le 28.

Avis du 28 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 29 novembre 1845, p. 227.

**François**, noir du Domaine colonial, marron de Cayenne du 28 novembre 1844, arrêté par l'escouade de police rurale le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Amadis**, nègre, à madame veuve Richard, d'Approuague, marron le 1<sup>er</sup> de ce mois et arrêté le 13.

Avis du 19 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1845, p. 235.

**Jean-Baptiste**, appartenant à mademoiselle Adrienne Rondeau, arrêté en état de petit marronnage par le planton Moussa-Carta dans le quartier de l'Ile de Cayenne.

Avis du 19 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1845, p. 235.

**Frédéric**, noir, appartenant à monsieur Fougère, arrêté en état de petit marronnage par la police urbaine et prévenu de vol, mis à la disposition du procureur du roi, il est dit marron du dimanche 14 décembre 1845.

Avis du 19 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1845, p. 235.

**Moustapha**, noir de culture, appartenant à madame veuve de Charlemont, dépendant de l'habitation La Marie, arrêté en prévention de marronnage le 22 de ce mois par la gendarmerie sur l'habitation d'Orvillier, quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 26 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 27 décembre 1845, p. 266.

**Philippe**, noir de ville, à monsieur Jean-Marie Dolhen, arrêté sous prévention de marronnage le 25 de ce mois par la police urbain.

Avis du 26 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 27 décembre 1845, p. 266.

### **Avis de retour de marrons**

**Pierre-Léodier**, nègre de journée, âgé de 21 ans, appartenant à monsieur Quintilien-Laforêt, parti marron le 16 décembre dernier, rentré le 30 du même mois.

Avis du 10 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1845, p. 1.

**Phrosie**, négresse de ville, appartenant à monsieur L'Héritier, partie marronne le 15 décembre dernier, rentrée d'elle-même le 10 du courant.

Avis du 10 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1845, p. 2.

**Jean-Baptiste**, nègre, âgé de 13 ans, appartenant à monsieur François Sellier, parti marron de Cayenne le 5 janvier, rentré de lui-même le 10 du même mois.

Avis du 24 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 25 janvier 1845, p. 18.

**Simon**, noir de ville, âgé de 20 ans, à madame de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 19 de ce mois, rentré de lui-même le 27.

Avis du 31 janvier 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1<sup>er</sup> février 1845, p. 23.

**Nestor**, noir de ville, à monsieur Céide, parti marron de Cayenne le 29 du mois dernier, rentré de lui-même le 7 de ce mois.

Avis du 8 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1845, p. 27.

**Jupiter**, nègre de culture, à monsieur Laurent Pachawer, parti marron de Kourou le 10 juin dernier, rentré de lui-même le 29 décembre suivant.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Louis**, nègre de culture, à monsieur Bassigny, parti marron de Kourou le 30 août dernier, rentré de lui-même le 29 décembre suivant.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**Joseph dit Crapaud**, noir du Domaine colonial, âgé de 41 ans, dépendant de l'atelier des ponts et chaussées, parti marron de Cayenne le 5 de ce mois, rentré le 10.

Avis du 15 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1845, p. 29.

**François**, nègre de ville, parti marron de Cayenne le 28 septembre dernier, rentré de lui-même le 16 de ce mois.

Avis du 21 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1845, p. 33.

**Soliman**, nègre de culture, à madame veuve Jahnholz, parti marron de Cayenne le 6 octobre 1844, rentré le 22 février courant de son propre mouvement.

Avis du 28 février 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1<sup>er</sup> mars 1845, p. 37.

**Jacques**  
**Antoine dit Potiry**

**Marguerite  
et son enfant**

Noirs de culture, partis marrons le 1<sup>er</sup>, le 24 janvier dernier, les deux autres, le 12 du mois passé, sont rentrés d'eux-mêmes le 6 de ce mois.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Laurent  
Maxime  
Nicolas**

Noirs, à monsieur Brunot, partis marrons de l'habitation Le Mahury, dans le quartier de l'Île-de-Cayenne, le 16 janvier dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 6 de ce mois.

Avis du 29 mars 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1845, p. 53.

**Faustin**, de nation bagou, 25 ans

**Malbroug**, *idem*, 32

**Etienne**, *idem*, 38.

Ces trois noirs, partis marrons à Macouria le 8 de ce mois, sont rentrés le 20 sur l'habitation de monsieur D. Houget, leur maître, dans le quartier de Roura.

Avis du 25 avril 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1845, p. 67.

**Espérance**, noir de l'atelier du Domaine colonial, employé au port, âgé de 42 ans, ayant au-dessus des yeux de petites coupures et des cicatrices sur les jambes, parti marron de Cayenne le 9 du mois dernier, rentré le 2 de ce mois.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Victorin  
Isidore  
Médéric  
Frédéric**

Noirs, dépendant de l'habitation Marengo, à la dame veuve Martin, marrons les deux premiers du 8, les deux autres du 9 du mois dernier, rentrés d'eux-mêmes le 2 du courant.

Avis du 2 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1845, p. 71.

**Niacoué  
et Alexandre**

Nègres de chantier, à monsieur D. Houget, partis marrons le 8 du mois dernier, rentrés le 1<sup>er</sup> le 2, le 2<sup>e</sup> le 3 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Ferjus**, noir de ville, à monsieur Goyriena, affermé à monsieur Dagault, parti marron de Cayenne le 23 avril dernier, rentré de lui-même le 8 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Lucas**, nègre de culture, à madame veuve Martin, parti marron de son habitation Le Marengo le 20 mars dernier, rentré de lui-même le 7 de ce mois.

Avis du 9 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 10 mai 1845, p. 76.

**Augustin dit Tintin**, noir de culture, dépendant de l'habitation La Gironde, dans le quartier de Roura, marron du 25 février dernier, s'est rendu de lui-même chez monsieur le procureur du roi.

Avis du 29 mai 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 31 mai 1845, p. 88.

**Gaétan**, nègre de culture, âgé de 45 ans environ, dépendant de l'habitation Sable-Anse, sise dans le quartier de Macouria et à monsieur Clark, parti marron le 16 de ce mois, rentré de lui-même le 27.

Avis du 6 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1845, p. 92.

**Bill**, noir de culture, dépendant de l'habitation La Caroline, à messieurs Favard et Berville frères, marron du 25 avril dernier, rentré de lui-même le 24 mai suivant.

Avis du 6 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1845, p. 92.

**Etienne**, noir de culture, à la dame veuve Guébaud, parti marron le 7 avril dernier, rentré de lui-même le 7 de ce mois.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Arcole**, noir de culture, dépendant de l'habitation, sise au quartier de Macouria, à mademoiselle Isabelle Metteyraud, parti marron le 10 de ce mois, rentré le 13.

Avis du 13 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1845, p. 104.

**Juliette**, négresse de culture, de nation rongou, dépendant de l'habitation La Fontaine, aux mineurs Cousa, marronne du 2 de ce mois, rentrée le 15.

Avis du 19 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1845, p. 117.

**Hercule**, noir de ville, âgé de 25 ans, de nation calbary, à monsieur Stanis (François), parti marron le 8 de ce mois, rentré de lui-même le 17.

Avis du 19 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1845, p. 117.

**Simon**, nègre de ville, à madame veuve de Saint-Quantin, parti marron de Cayenne le 9 de ce mois, rentré de lui-même le 18.

Avis du 19 juin 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1845, p. 117.

**Figaro**, noir de culture, dépendant de l'habitation Sautro, aux dames veuves Paul et Guérin, marron du 12 avril 1843, rentré de lui-même le 17 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Azéline**, négresse de ville, blanchisseuse, appartenant à demoiselle Eudoxie Guillermin, marronne du 15 de ce mois, rentrée le 23.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1845, p. 165.

**Charles**, noir de ville, taille moyenne, à monsieur Henry Clotilde, marron du 15 de ce mois, rentré le 21.

Avis du 24 juillet 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1845, p. 166.

**Thomas**, noir de ville, à demoiselle Lady Dargoit, marron du 14 du mois dernier, rentré le 26.

Avis du 2 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 1<sup>er</sup> août 1845, p. 170.

**Urbain  
et Jacqueline**

Noirs de culture, dépendants tous deux de l'habitation Mont-Sec, dans le quartier de l'Ile-de-Cayenne, marrons de leur habitation le 18 juillet dernier, rentrés le 31.

Avis du 8 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 9 août 1845, p. 174.

**Artémise**, négresse créole, de ville, à la dame Lemoyne, marronne du 25 du mois passé, rentrée le 3 du courant.

Avis du 8 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 9 août 1845, p. 174.

**Philippe  
et Constance**

Noirs de culture, à M. Guérin, partis marrons le 12 de ce mois, rentrés d'eux-mêmes le 20.

Avis du 21 août 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1845, p. 177.

**Jean-Baptiste dit Combe**, taille moyenne, de nation bagou, à monsieur A. Philibert, marron de Cayenne le 30 du mois dernier, rentré de lui-même le 3 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Ésope  
Philémon  
et Ferdinand**

Tous trois noirs de culture, de l'habitation Ramponneau, aux héritiers Mazin, dans le quartier d'Approuague, marrons les 2 premiers du 14 juillet dernier, le 3<sup>e</sup> du 28 janvier 1845, rentrés d'eux-mêmes le 6 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1845, p. 190.

**Isidore**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Petit-Cayenne, à monsieur Lesage, marron du 26 avril dernier, rentré de lui-même le 11 du mois dernier.

Avis du 19 septembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 20 septembre 1845, p. 196.

**Adolphe**, nègre de ville, à madame veuve Guisolphe, marron de Cayenne le 26 septembre, rentré de lui-même le 10 de ce mois.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**Thomas**, nègre de ville, âgé de 63 ans, appartenant à la dame veuve Chennebras, marron de Cayenne le 30 du mois dernier, rentré de lui-même le 11 du courant.

Avis du 17 octobre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1845, p. 215.

**José 3<sup>e</sup>**, noir de culture, âgé de 16 ans, dépendant de l'habitation La Caroline, à messieurs Favard et Berville, marron le 2 du mois dernier, rentré de lui-même le 17.

Avis du 7 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 8 novembre 1845, p. 224.

**Joséphine**, âgée d'environ 22 ans, de grande taille, créole, appartenant à monsieur Joseph Adolphe, partie marronne le 25 du mois dernier, rentrée d'elle-même le 10 de ce mois.

Avis du 14 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 15 novembre 1845, p. 227.

**Moustapha  
Adonis**

Noirs de culture, à dame veuve Ségalin, marrons de leur habitation La Bonne-Volonté, quartier de Roura, le 1<sup>er</sup> du mois dernier, rentrés le 16 du courant.

Avis du 21 novembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 22 novembre 1845, p. 233.

**Joseph**, noir de ville, charpentier, affermé à monsieur Lupé par monsieur Berville (Jacques), son maître, marron du 19 août dernier, rentré de lui-même le 29 novembre suivant.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Eugène**, noir de ville, à monsieur Berville aîné, marron de Cayenne le 29 novembre, rentré le 4 décembre.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.

**Marcel  
Benjamin  
et Quito**

Noirs de culture, de l'habitation Le Petit-Cayenne, quartier de Mont-Sinéry, à monsieur Lesage, les 2 premiers marrons du 24 novembre dernier, le troisième du 27 octobre et rentrés tous trois le 4 de ce mois.

Avis du 12 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1845, p. 248.

### **Avis de marrons à retirer de la geôle**

Le noir **Philippe**, appartenant à monsieur Alexfort Michely, arrêté, en marronnage, et déposé à la geôle, devra en être immédiatement retiré par son maître, conformément au décret colonial du 10 décembre 1835.

Avis du 5 décembre 1845 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 6 décembre 1845, p. 227.



**Avis de déclarations de marronnage**

**Zélie**, négresse de culture, âgée de 40 ans environ, à demoiselle Rosette Fanny, marronne de Cayenne le 26 décembre dernier [1845].

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Thomas**, nègre de culture, âgé de 55 ans environ, appartenant à madame veuve Chennebras, marron de son habitation le 27 du mois dernier.

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Mariette**, négresse de ville, à monsieur Fougère, marronne de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Hippolyte**, noir de l'habitation Beauregard, aux héritiers Piquepé, marron de Cayenne le 13 de ce mois.

Avis du 16 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 17 janvier 1846, p. 1.

**Anastasie**, domestique de ville, âgée de 21 ans, appartenant à monsieur Bataille, marronne de Cayenne du 15 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Etienne**, noir de culture, de nation bagou, dépendant de l'habitation Racamont, au sieur Frédéric Gustave, marron du 11 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Zélina**

et sa fille **Alexandrine**, âgé de 7 ans ; négresse de culture, appartenant aux héritiers Gertrude Horte ; marronnes le 4 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Louis**, noir de ville, âgé de 24 ans, moyenne taille, à monsieur Théodore Dabren, marron de Cayenne du 20 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Adrien**, âgé d'environ 30 ans, noir de culture, de nation bibi, dépendant de l'habitation Grand-Marée, marron du 17 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1846, p. 2.

**Victor****Maximin**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Gros-Bois à monsieur Paguebaut, marron du 23 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Hector**, nègre, à monsieur Saint-Philippe père, parti marron de Kourou le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 2.

**Henry**, nègre, à madame veuve Lanne, parti marron du même lieu le 12 de ce mois.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 2.

**Joseph**, nègre, charpentier de profession, à monsieur Ulric Lupé, parti marron de sa maison de Cayenne le 17 du courant.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 2.

**Jeannette**, négresse, âgée de 32 ans, créole, de petite taille, à monsieur Smith, partie marronne de la maison de son maître à Cayenne le 17 du présent mois.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 2.

**Placide**

**Pollion**

**Sancho**

**Bouton**

**Séverin**

**Idris**, nègres

et **Rosette**

**Martine**

**Marie**, négresses

à messieurs Mathey et Merlet, partis marrons de l'habitation La Césarée à Macouria le 16 de ce mois.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 2.

**Anastasie**, négresse, âgée de 31 ans, de nation bagou, à monsieur F. Cumin, partie marronne de Cayenne le 18 février dernier.

Avis du 7 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1846, p. 3.

**Clara**, négresse, âgée de 30 ans, de nation rongou, aux héritiers de demoiselle Marie-Louise Eutrope, partie marronne de Cayenne le 22 du même mois.

Avis du 7 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1846, p. 3.

**Hercule**, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur F. Stanis, parti marron de Cayenne le 26 dudit mois.

Avis du 7 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1846, p. 3.

**Charles**, nègre, à monsieur H. Clotilde, parti marron de l'atelier de fouille à Kourou le 25 dudit mois.

Avis du 7 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1846, p. 3.

**Jean-Louis**, nègre de ville, à monsieur Saint-Philippe père, marron de l'atelier de fouille à Kourou du 3 de ce mois.

Avis du 19 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1846, p. 3.

**Gildard**, nègre de ville, à monsieur Berville aîné, parti marron de Cayenne le 7 de ce mois.

Avis du 19 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1846, p. 3.

**Premier**, nègre de culture, à monsieur Smith, marron de son habitation à Sinnamary le 4 de ce mois.

Avis du 19 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1846, p. 3.

**Prosper**, nègre de culture, à monsieur Fouré, marron de l'habitation Le Labyrinthe le 2 de ce mois.

Avis du 19 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1846, p. 3.

**Côme**, nègre de ville, âgé d'environ 26 ans, de nation bibi, appartenant à monsieur Alexandre Philibert, parti marron de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 28 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1846, p. 1.

**Moyse  
et Juba**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Bon-Marché à Macouria, affermés au Canal sur l'habitation Le Quartier-Général, aux héritiers Hugues, partis marrons dans la nuit du 23 au 24 de ce mois.

Avis du 28 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1846, p. 1.

**Charles dit Amadis**, noir de capitation, à monsieur Richard, parti marron de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 28 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1846, p. 1.

**Virginie**, négresse de culture, à madame veuve Brisard, marronne de son habitation à Sinnamary le 16 du mois passé.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Premier**, nègre de culture, à monsieur monsieur Michaud (Urbain), marron de son habitation à Kourou le 1<sup>er</sup> du mois dernier.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Faublasse**, nègre de ville, âgé de 37 ans, à monsieur Paul Waishaup, marron de Cayenne le 29 du mois passé.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Hercule**, nègre, âgé de 42 ans, de nation bagou, appartenant à monsieur Ferjus, parti de sa maison de Cayenne le 28 du mois passé.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Victor**, nègre de ville, âgé de 60 ans environ, à monsieur Berville jeune, marron du 9 de ce mois.

Avis du 17 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 18 avril 1846, p. 1.

**Laurent**, nègre de culture, âgé de 45 ans, à monsieur Narina (Pierre), marron de l'habitation de son maître à Conamama le 10 de ce mois.

Avis du 17 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 18 avril 1846, p. 1.

**Anatole**, âgé de 13 ans, créole à monsieur Howe, marron de la maison de madame Chassey, à laquelle il était affermé, le 14 de ce mois.

Avis du 17 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 18 avril 1846, p. 2.

**Rose-Fatine**, âgée d'environ 15 ans, de petite taille, à monsieur Laventure, partie marronne de la maison de son maître le 11 de ce mois.

Avis du 23 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 24 avril 1846, p. 2.

**Mithrydate**, noir du Domaine colonial, âgé de 48 ans, employé comme canotier au passage du dégrad des Cannes, marron de ce passage le 12 de ce mois.

Avis du 23 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 24 avril 1846, p. 2.

**Gabriel**, noir de culture, âgé de 36 ans environ, ayant les jambes engorgées, de nation congo, appartenant à madame Sylvestre, marron le 23 du mois dernier.

Avis du 2 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1846, p. 3.

**Michaud  
et Grégoire**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Beauregard, marrons de leur habitation le 5 de ce mois.

Avis du 9 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 9 mai 1846, p. 2.

**Onésine**, nègre, âgé de 40 ans, de taille moyenne, dépendant de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), marron de son habitation le 8 de ce mois.

Avis du 9 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 9 mai 1846, p. 2.

**Zoé**

**Marie**

**Louise**

**Jeanne**

**Clara**

**Macrime**

**Jouan**

**Hector**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Le Trisail, dans le quartier de Macouria, et appartenant à M. Saint-Philippe père, marrons du 3 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1846, p. 1.

**Régis**, noir briquetier, de nation calbary, à madame Magy, marron de l'habitation L'Hermitage, quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 14 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1846, p. 1.

**Etienne**, noir de culture, de nation bagou, taille moyenne, appartenant à monsieur Frédéric Gustave, marron de son habitation le 7 de ce mois.

Avis du 23 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1846, p. 1.

**Balthazar**, noir de ville, à monsieur Berville aîné, marron de la maison de son maître le 14 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1846, p. 1.

**Simon**

**Hercule**

Le premier, noir créole, âgé de 22 ans, le deuxième, de nation bagou, âgé d'environ 40 ans, appartenant tous deux à monsieur Houget, marrons de Cayenne le 21 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1846, p. 1.

**Adolphe**, noir de culture, âgé de 20 ans, à monsieur Urbain Michaud, marron de l'habitation de son maître à Kourou le 10 de ce mois.

Avis du 30 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 30 mai 1846, p. 1.

**Jupiter**, noir de culture, de nation bagou, âgé de 54 ans, appartenant à monsieur Laurent, marron de l'habitation de son maître à Kourou le 15 de ce mois.

Avis du 30 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 30 mai 1846, p. 1.

**Louis,**

**Désir dit Laurent**

Le premier, noir de culture, âgé de 36 ans, le deuxième, noir de culture, âgé de 39 ans, appartenant à monsieur Berteau, marrons de leur habitation à Roura le 26 de ce mois.

Avis du 30 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 30 mai 1846, p. 1.

**Édouard**, noir de ville, à M. Ménard (Amédée), marron de la maison de son maître le 4 de ce mois.

Avis du 6 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1846, p. 2.

**Esther**, négresse de culture, dépendant de l'habitation Les Cordilières, à monsieur J.-B. Michely, marronne du 6 de ce mois.

Avis du 12 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1846, p. 2.

**Thomas**, noir de culture, lépreux, dépendant de l'habitation Quartier-Général, marron du 10 de ce mois.  
Avis du 12 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1846, p. 2.

**Théodore**, nègre de culture, dépendant de l'habitation La Caroline, quartier de Roura, âgé de 54 ans, marron du 12 de ce mois.  
Avis du 19 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1846, p. 1.

**Théodore**, noir de culture, de nation bagou, à monsieur Benoît Rémy, marron du 15 de ce mois.  
Avis du 27 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1846, p. 3.

**Romain**, noir de culture, à monsieur Lesage, marron de Cayenne le 22 de ce mois.  
Avis du 27 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1846, p. 3.

**Hercule**, noir, de nation calbary, âgé de 25 ans, à monsieur François Stanis, marron de Cayenne le 25 du mois dernier.  
Avis du 3 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1846, p. 1.

**Mars**, âgé de 55 ans

**Prosper**, 33

**Jean François**, 33

**Régis**, 33

**Dominique**, 27

**Boudouboudou**, 29

**Malimbé**, 31

**Célicot**, 36

**Montabo**, 30

**Parhasard**, 40

**Petit-Jean**, 26

Ces onze noirs appartiennent à madame veuve Maxime et sont marrons de leur habitation L'Adélaïde à Kaw du 25 du mois dernier.

Avis du 3 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1846, p. 1.

**Jean-Noël**, nègre créole, âgé de 17 ans, à monsieur Fourgassié, marron de Cayenne le 26 du mois dernier.  
Avis du 3 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 4 juillet 1846, p. 1.

**Michel**

et **Soliman**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation La Joséphine à messieurs Goyriena et Ursleur, déclarés marrons par lettre du commissaire commandant du quartier d'Approuague à la date du 2 de ce mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Ferdinand**, nègre de culture, âgé d'environ 35 ans, de nation arada

**Romain**, nègre de culture, âgé d'environ 48 ans

**Zéphirin**, noir de culture, âgé de 20 ans, fort et trapu.

Ces trois noirs dépendant de l'habitation Le Quartier-Général aux héritiers Hugues, marrons, les deux premiers du 27 juin dernier, le troisième du 6 de ce mois, convaincu de vols assez considérables.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Cède, marron de Cayenne du 5 de mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Nisus**, nègre de culture, âgé de 36 ans, appartenant à monsieur Fourgassié oncle, marron de son habitation, sise au quartier de Roura le 5 de ce mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Filius**, noir de culture, âgé de 38 ans, dépendant de l'habitation Beauregard, aux héritiers Piquepé, marron du 5 de ce mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Marie-Magdeleine**, négresse à monsieur Fougère, âgée de 10 ans environ, marronne de la ville du 11 de ce mois.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Ameyria**, négresse de culture, âgée de 38 ans, créole, appartenant à la succession Mercier, partie marronne de Kourou le 2 de ce mois.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Gabriel**, noir de capitation, attaché à l'atelier de fouille, taille moyenne, créole, à monsieur J.-B. Coustard, marron du 11 de ce mois.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Bruneau**, noir de culture, dépendant de l'habitation Saint-Charles, aux héritiers Mosse et affermé à monsieur D. Pain, dans le quartier de Roura, marron du 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Damas**, noir de culture, âgé d'environ 25 ans, appartenant à monsieur Brunot et dépendant de l'habitation La Bagatelle, quartier de Kaw, marron du 15 du mois dernier.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Victor**, nègre de culture, âgé de 13 ans, à dame Charles-Victor Rouger, marron de Cayenne le 27 juillet courant.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 1.

**Joseph**, nègre de ville, âgé de 35 ans, à monsieur Ulric Lupé, parti marron le 28 de ce mois.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 1.

**Onézine**, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 45 ans, dépendant de l'habitation La Félicité, marron le 29 juillet dernier.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Léon**, nègre de ville, appartenant à monsieur F. Coutard, marron de Cayenne le 20 juillet dernier.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Caroline**, négresse, âgée d'environ 18 ans, créole, de moyenne taille, ayant les marques d'une forte brûlure au bras gauche, appartenant à monsieur Laurent Migue, marronne de Cayenne le 2 de ce mois.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Anne**, blanchisseuse, âgée de 29 ans, créole, à madame veuve Elzéard, marronne de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Eloi**, nègre de culture, à monsieur Michely (Alexfort), dépendant de l'habitation La Victoire, à Macouria, marron du quartier de Roura, habitation La Cordillère le 15 du mois dernier.

Avis du 14 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1846, p. 1.

**Damas**, nègre de chantier, à messieurs Blanchard et Jambe, marron de Cayenne le 11 de ce mois.

Avis du 14 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1846, p. 1.

**Eugène**, noir de culture, âgé de 38 ans, appartenant aux frères Didier, marron du 9 de ce mois.

Avis du 21 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1846, p. 1.

**Aglaré**, négresse de ville, âgée de 35 ans environ, appartenant à monsieur Buja, marronne de Cayenne le 16 de ce mois.

Avis du 21 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1846, p. 1.

**Thomas**, noir de ville, âgé de 17 ans environ, appartenant à demoiselle Lady d'Argoit, marron de Cayenne le 23 de ce mois.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Auguste**, noir de nation rongou, employé à la direction des ponts et chaussées à messieurs Dufourg frères, parti marron de l'atelier de fouille au canal Torcy le 22 de ce mois.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Catherine**, de nation congo, aux héritiers Cousin, dépendant de l'habitation La Motte (quartier du Tour de l'Île), marronne le 14 de ce mois.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Saisset**, nègre, âgé d'environ 33 ans, appartenant à monsieur E. Douillard, marron de l'habitation La Providence (quartier du Tour-de-l'Île) le 23 de ce mois.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Marie**, négresse de culture, âgée de 26 ans, à monsieur Joseph-Césaire Agnès, affermée à monsieur Berville jeune, partie marronne le 25 de ce mois.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Joseph**, noir de culture, dépendant de l'habitation Loyola à messieurs Dételle, marron le 23 août dernier.

Avis du 5 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1846, p. 5.

**Castor**  
et **Philippe**

Noirs briquetiers, dépendant de l'habitation L'Hermitage, à madame veuve Magy, marrons du 2 de ce mois.

Avis du 5 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1846, p. 5.

**Roselly**, âgé d'environ 25 ans, Africain, appartenant à monsieur Monach (Théodore), parti du lieu des travaux publics à Kaw le 15 juillet dernier.

Avis du 11 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 12 septembre 1846, p. 1.

**Romain**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Loyola, à monsieur Detelle, marron du 9 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Gilblas**  
et **Toussaint**

Noirs de culture, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe à monsieur Fouré, marrons du 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**François 1<sup>er</sup>**, âgé de 40 ans, taille moyenne, noir du Domaine colonial, attaché à l'atelier du parc, est parti marron le 18 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Léon**, noir de culture, de nation bagou, à monsieur F. Coutard, marron de Kourou le 18 de ce mois.

Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Achille**, nègre, âgé de 42 ans environ, à monsieur Franchi, parti marron de Mont-Joly le 19 du courant.  
Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Lucien**, nègre de chantier, à messieurs Houget frères, marron du 12 septembre de leur établissement, quartier de Roura.  
Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1846, p. 1.

**Ali**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Loyola, à monsieur Detelle, parti marron du 24 du mois passé.  
Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1846, p. 1.

**Justine**, négresse de culture, à madame Dunezat, marronne de l'habitation Patawa, quartier du Tour-de-l'Île, le 28 septembre 1846.  
Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1846, p. 1.

**Prosper**, noir de culture, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe à monsieur Fouré, marron du 13 septembre dernier.  
Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Romain**  
**Céméron**  
**Isoline**

Ces trois noirs de culture dépendant de l'habitation Philadelphie à monsieur Blanchard, marrons du 28 du mois passé.  
Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Marie-Claire**, négresse de culture, à madame veuve de Charlemont, affermée à monsieur Blanchard, marronne de l'habitation Philadelphie le même jour.  
Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Victor dit Baudry**, à monsieur Fourgassié oncle, marron de son habitation Beau-Séjour le 26 du mois dernier.  
Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Reine**, négresse de culture, appartenant à la dame Alexandre, demeurant à Macouria, marronne de la maison de sa maîtresse du 5 de ce mois.  
Avis du 17 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1846, p. 2.

**Noël**, noir de culture, dépendant de l'habitation La Désirée à messieurs Mirat et Mourié, marron de cette habitation le 10 du mois courant.  
Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Adolphe**, noir de culture, à monsieur Rambaud, marron de son habitation le même jour que le précédent.  
Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Blaise 2<sup>e</sup>**, à messieurs Houget frères, marron le 13 de ce mois de leur chantier à Roura ;  
**Pollux**, à eux affermé et appartenant à messieurs Mazin et d'Abnour ;  
Marrons le 13 de ce mois de leur chantier à Roura.  
Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Balthazard**, nègre de culture, à monsieur Fouré, marron du quartier de Roura le 12 octobre courant.  
Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.



**Gaétan  
et Laurent**

Marrons le premier du 15 de ce mois, le second du 16, nous deux de l'atelier de l'habitation Grand-Beauregard, à madame veuve Piquepé.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Toussaint**, nègre de culture, de l'habitation La Félicité, à monsieur Douillard, marron du 24 de ce mois.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Noël**, noir du Domaine colonial, attaché à la direction du Port, marron du 25 de ce mois.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Antoinette**, négresse, créole, âgée de 16 ans, à madame veuve Mille, marronne de la maison de sa maîtresse du 6 de ce mois.

Avis du 12 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1846, p. 2.

**Saisset  
et Henry**

Nègres de culture, de l'habitation La Providence, à E. Douillard, marrons du 16 de ce mois.

Avis du 20 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 novembre 1846, p. 3.

**Gabriel  
Victor  
Damas  
Bertrand  
Bonaparte  
Anatole  
Adonis 2°  
et Cartouche**

Tous noirs de culture, de l'habitation La Caroline, à messieurs Favard et Berville, marrons du 18 de ce mois.

Avis du 28 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1846, p. 1.

**Charles**, noir de culture, âgé de 38 ans, de l'habitation La Bagatelle, à monsieur Brunot, marron du 12 de ce mois.

Avis du 28 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1846, p. 1.

**Romain**, noir de ville, à monsieur Lesage, marron de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 28 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1846, p. 1.

**André**, noir de ville, à monsieur Chevalier, pharmacien, marron du 19 de ce mois.

Avis du 28 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1846, p. 1.

**Zéphirin**, à monsieur Brunot et dame Courant, marron du 15 du mois dernier.

Avis du 3 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1846, p. 1.

**Victor  
et Maximin**

à messieurs Paguenaault, marrons, le premier le 21, le second le 23 du mois dernier.

Avis du 3 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1846, p. 1.

**Janvier dit Mascarille**, noir, créole, âgé de 41 ans, marron le 23 du mois dernier,

**Crispin**, créole, âgé de 49 ans, marron du 24 mois dernier.

Ces deux noirs dépendant de l'habitation Le Pactole à monsieur Déjean.

Avis du 3 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1846, p. 1.

**Marie-Louise**, âgée de 26 ans, de nation calbary, dépendant de l'habitation L'Élisabeth, à monsieur Lailheügue, marronne du 14 du mois dernier.

Avis du 10 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 12 décembre 1846, p. 3.

**Janvier**, noir de culture, à monsieur Ducher, marron de Cayenne le 8 de ce mois.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Cessé**, noir de culture, à monsieur Douillard, marron du 12 du même mois.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Léodore**, nègre, à monsieur Quintilien, marron de l'atelier de fouille le 14 décembre courant mois.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Auguste**, mulâtre, charpentier, à monsieur Jean-Pierre, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne le 14 du présent mois.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Denise**, négresse, créole, âgée de 19 ans, domestique, appartenant à monsieur Du Montel, partie marronne de Cayenne le 21 décembre 1846.

Avis du 26 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1846, p. 7.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Stanislas**, noir de ville, à monsieur Bouyer, marron du 21 octobre dernier, arrêté le 28 décembre suivant.

*Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Maximin**, nègre, à monsieur Paguenaut, marron du 23 janvier dernier, arrêté par la police urbaine le 1<sup>er</sup> février suivant.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Macaire**, nègre, à monsieur Lagrange (Jean-Marie), marron du 1<sup>er</sup> février courant, arrêté dans les bois de Matoury par l'escouade de police rurale le 6 du même mois.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

### **Baltasar**

#### **Philidor**

Nègres à monsieur Berville aîné, partis marrons de la maison de leur maître le 7 février courant, arrêtés à Tonnégrande le 17 du même mois.

Avis du 20 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1846, p. 1.

**Auguste**, nègre, à messieurs Dufourg frères, parti marron de l'atelier de fouille à Kourou le 12 février courant, arrêté à Macouria le 19 du même mois.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Bienvenu**, nègre, à monsieur Pierre Noyé, marron depuis le 15 février dernier, arrêté par la police urbaine le 21 du même mois.

Avis du 5 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1846, p. 3.

**Zélina**

et sa fille **Alexandrine**, âgée de 6 ans, aux héritiers de la demoiselle Gertrude Horte ; marronnes du 4 janvier dernier, arrêtées par la police urbaine le 24 février suivant.

Avis du 5 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1846, p. 3.

**Koska**, nègre, de l'habitation Sautro, marron du 23 février dernier, arrêté sur l'habitation de demoiselle Antoinette Melchior le 26 du même mois.

Avis du 5 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1846, p. 3.

**Edmond**, nègre, à demoiselle Marie-Claire Agirac, marron du 25 février dernier, arrêté sur l'habitation La Magdeleine par les noirs de monsieur Bouté le 27 du même mois.

Avis du 5 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1846, p. 3.

**Pacifique**

et **Cébé**

Nègres, dépendant de l'habitation des héritiers Besse à Approuague, marrons de ladite habitation le 21 février dernier, arrêtés par l'escouade de police rurale le 1<sup>er</sup> mars courant.

Avis du 5 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1846, p. 3.

**Chrétien**

**Bonnaventure**

**Marguerite**

**Thalie**

**Justine**

et son enfant **Magdeleine**

**Clémentine**

**Joachim**

Noirs de culture, de la dame veuve Vernier, marrons du 21 janvier dernier, arrêtés le 14 de ce mois, dans le quartier de Macouria, par l'escouade de police rurale.

Avis du 19 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1846, p. 3.

**Ferjus**, noir de ville, à M. Goyriena, affermé à marron Dagaut, marron du 22 mars à 10 heures de la matinée, arrêté le 24 par la police urbaine.

Avis du 28 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 28 mars 1846, p. 1.

**Moïse**

et **Juba**

Nègres de culture, dépendant de l'habitation Bon-Marché à messieurs Bauchère et de Saint-Quantin et affermés au Canal à monsieur Ronmy, marrons du Quartier-Général dans la nuit du 23 au 24 du mois dernier, arrêtés à Macouria le 28 du même mois par l'escouade de police rurale.

Ces deux noirs doivent être immédiatement retirés de la geôle par leurs maîtres.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Adrien**, noir de culture, de nation biby, de l'habitation Grand-Marée, à monsieur Lesage, marron le 17 janvier dernier, arrêté le 8 de ce mois, par la police urbaine.

Avis du 17 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 18 avril 1846, p. 2.

**Hercule**, noir de culture, à demoiselle Sabine Metteyard, marron depuis plus de 8 mois, arrêté le 13 de ce mois par cinq noirs de l'habitation Sable-Anse dans le quartier de Macouria.

Avis du 17 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 18 avril 1846, p. 2.

**Premier**, noir de culture, à monsieur Smith, marron de son habitation à Sinnamary le 4 du mois passé, arrêté le 10 du courant par les soins de son maître.

Avis du 23 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 24 avril 1846, p. 2.

**Caroline**, négresse de ville, âgée de 15 ans, marronne du 30 du mois dernier, arrêtée le 1<sup>er</sup> de ce mois par le nègre Joseph, appartenant à M. Bouté.

Avis du 6 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1846, p. 2.

**Zélie**, négresse de culture, à demoiselle Rosette Fanny, arrêtée le 14 de ce mois après un marronnage de 8 jours.

Avis du 19 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1846, p. 1.

**Marie**, négresse de culture, dépendant de l'habitation Césarée, à messieurs Merlet et Mathey, marronne du 16 février dernier, arrêtée le 17 de ce mois.

Avis du 19 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 20 juin 1846, p. 1.

**Polion**

**Sancho**

**Bouton**

**Martine**, ces 4 noirs dépendant de l'habitation Césarée à messieurs Merlet et Mathey, marrons du 16 février dernier, ont été arrêtés le 21 de ce mois dans le quartier de Macouria.

Avis du 27 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 27 juin 1846, p. 3.

**Joris**, noir de culture, dépendant de l'habitation Césarée à messieurs Mathey et Merlet, marron de son habitation le 16 février dernier.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Victoire**, négritte, appartenant à monsieur Dubreuil, marronne du 7 de ce mois, arrêtée le 9 par l'escouade de police rurale à Macouria.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Alexandre**

**Souverain**

**Anne-Marie**

Ces trois noirs, appartenant à la dame veuve Vernier, marrons du 14 mars dernier, ont été arrêtés le 15 de ce mois par l'escouade de police rurale dans le quartier de Macouria.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Lambert**, noir de culture, à monsieur Lafforgue (Antoine), marron du 26 mai dernier, a été arrêté par le même détachement le même jour.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Théodore**, noir de culture, de nation bibi, à monsieur Benoît Rémy, marron de son habitation, quartier de Roura le 15 juin dernier, arrêté par les soins de son maître le 11 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Etienne**, noir de culture, à monsieur Goyriena, dépendant de l'habitation Montabo, arrêté par le nommé Moussa-Karta en état de petit marronnage.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Marie-Magdeleine**, négritte de ville, âgée de 10 ans, appartenant à monsieur Fougère, marronne du 12 de ce mois, arrêté le 23.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Théophile**, nègre de ville, à monsieur Berville jeune, marron du 9 avril 1846, a été arrêté le 24 juillet courant.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 1.

**Jean-Denis**, noir de culture, à la dame veuve Vernier, marron le 1<sup>er</sup> décembre 1845, a été arrêté à Macouria par le détachement le 25 juillet courant.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 1.

**Côme**, nègre de culture, âgé de 52 ans, marron du 6 juin dernier et dépendant de l'habitation Grand-Beauregard, aux héritiers Piquepé, arrêté par les soins de son maître le 24 juillet suivant.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Léon**, noir de culture, à monsieur François Coutard, marron de Cayenne le 10 juillet dernier, arrêté le 9 de ce mois par les soins de son maître.

Avis du 14 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1846, p. 1.

**Régis**, noir briquetier, à madame veuve Magy, marron le 19 mai dernier, arrêté par les soins de sa maîtresse le 28 juillet suivant.

Avis du 14 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1846, p. 1.

**Justin**

**Thom**

**Honorine**

**Magdeleine**

**Marianne**

Noirs de culture, appartenant à monsieur Bassigny et affermés à l'habitation La Constance, à Approuague, marrons du 1<sup>er</sup> de ce mois, arrêtés le 8 dans le quartier de Kourou où ils s'étaient sauvés à l'aide d'une embarcation.

Avis du 21 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 22 août 1846, p. 1.

**Zénaïde**, négresse de culture, âgée de 26 ans, à monsieur Dubreuil, marronne du quartier d'Approuague le 11 de ce mois, arrêtée le 28 par la police urbaine.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Léon**, noir de culture, à monsieur François Coutard, marron de son habitation (quartier de Kourou) le 18 de ce mois, arrêté le 28 à Cayenne par la police urbaine.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Caroline**, négresse, appartenant à monsieur Laurent Migue, marronne du 2 août dernier et arrêtée par la police urbaine le 11 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Castor**, noir briquetier, à madame veuve Magy, marron de l'habitation L'Hermitage (Ile-de-Cayenne) le 2 de ce mois, arrêté le 14 par la police urbaine.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Catherine**, négresse de culture, aux héritiers Cousin, marronne du 14 août dernier, arrêtée le 14 de ce mois en ville par la police urbaine.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Antoinette-Victoire**, petite négresse, à monsieur Dubreuilh, d'Approuague, marronne de Cayenne le 13 de ce mois, a été arrêtée le 17 dudit.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céide, marron du 13 de ce mois, arrêté le 19 par la police urbaine (non déclaré).

Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Stanis**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Montabo, à monsieur Goyriena (non déclaré), arrêté le 19 de ce mois.

Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Alexandre**, noir de culture, de l'habitation Grand-Beaugard, marron le 17 juin 1844, arrêté le 23 septembre par le brigadier de gendarmerie Courcelot.

Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Séraphin**, nègre de culture de l'habitation Courant, parti marron le 23 janvier 1845  
et **Germain**, nègre appartenant à l'habitation Sautro, parti marron le 12 avril 1843

Ces deux noirs ont été arrêtés le 25 de ce mois par le commandeur de l'habitation La Marie.

Avis du 26 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 26 septembre 1846, p. 2.

**Brutus**, nègre de culture, aux héritiers Duplant, marron du quartier d'Approuague, non déclaré, a été arrêté le 29 septembre à Mahury par le commandeur, ayant volé un canot à monsieur Trémiège.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1846, p. 1.

**Lucien**, nègre de chantier, à messieurs Houget frères, marron du 12 du moi dernier, arrêté et rendu à son maître par le capteur le 16 de ce mois.

Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Faublas**, nègre de culture, de l'habitation Le Cadeau, aux héritiers Ménard, marron du 8 octobre 1846, arrêté le 23 par le sieur Fréchingues.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Joséphine**, négresse de culture, à madame veuve Marin, arrêtée sans permis le 23 octobre courant.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Alfred**, négrillon, à madame Désirée Martin, marron du 15 octobre 1846, arrêté le 31 du même mois.

Avis du 6 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1846, p. 1.

**Blaise 2<sup>e</sup>**, nègre, à messieurs Houget frères, parti marron de leur chantier, situé au quartier de Roura, le 13 du mois dernier, a été arrêté à Approuague le 4 novembre courant.

Avis du 12 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1846, p. 2.

**Etienne**, noir de culture, de l'habitation Le Diamant, à monsieur F. Douillard, marron du 24 octobre, arrêté le 7 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 12 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1846, p. 2.

**Prosper**  
et **Louis**

Noirs de culture, à monsieur Farnous, marrons depuis plus de 2 ans, arrêtés par la police urbaine le 7 de ce mois.

Avis du 12 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1846, p. 2.

**Laurent**, noir de culture, de l'habitation Beaugard, à madame veuve Piquepée, marron du 16 octobre dernier, arrêté par les soins de monsieur Labroue le 21 de ce mois.

Avis du 28 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 28 novembre 1846, p. 1.

**Gabriel**  
**Victor**  
**Damas**

**Bertrand  
Bonaparte  
Anatole  
Adonis 2<sup>e</sup>  
et Cartouche**

à messieurs Favard et Berville, marrons du quartier de Roura les 18 et 19 du mois dernier, arrêtés le 24 par l'escouade de police rurale.

Avis du 3 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1846, p. 1.

**Théodore**, nègre, employé sur les travaux à Kaw, à monsieur Quintilien-Laforêt, marron le 22 du mois dernier, arrêté le 24 par la police rurale.

Avis du 3 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 5 décembre 1846, p. 1.

**Victor  
et Maximin**

Nègres de culture, à monsieur Paguenaault, partis marrons le 23 novembre dernier, arrêtés le 10 du présent mois par l'escouade de police urbaine.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Noël**, noir de ville, à monsieur Fourgassier neveu, arrêté sous prévention de marronnage le 22 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 26 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1846, p. 7.

### **Avis de retrait de marrons de la geôle**

Le noir **Romain** dit **Petit-Frère**, appartenant à monsieur Th. Moreau, mis en dépôt à la geôle le 8 avril dernier, devra en être immédiatement retiré par son maître, conformément et sous les peines énoncées au décret colonial du 10 décembre 1835.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

### **Avis de retour de marrons**

**Laurent  
Joséphine  
Chrisostome  
Février**

Ces quatre noirs, dépendant de l'habitation Beauregard et marrons, les 3 premiers du 26 août dernier, le 4<sup>e</sup> du 31 décembre suivant, sont tous rentrés d'eux-mêmes le 2 de ce mois.

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Hector**, noir de culture, âgé de 32 ans, à la dame veuve Rémy, marron du 25 novembre dernier, rentré de lui-même le 25 décembre suivant.

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Sylvestre  
Paulin  
Quiaca**

## **Benjamin**

Ces quatre noirs, dépendant de l'habitation La Sincérité, à monsieur Michely (Stratonice), marrons de leur habitation, quartier de Kaw, le 1<sup>er</sup> septembre dernier, rentrés d'eux-mêmes le 25 du mois dernier.

Avis du 9 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1846, p. 3.

**Mariette**, négresse de ville, à madame Fougère, marronne de Cayenne le 4 de ce mois, rentrée d'elle-même le 10.

Avis du 16 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 17 janvier 1846, p. 1.

**Thomas**, noir de culture, de nation bambara, à la dame veuve Chennebras, marron du 27 décembre dernier, rentré le 12 de ce mois.

Avis du 16 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 17 janvier 1846, p. 1.

**Elzéar**, noir de culture, dépendant de l'habitation L'Émilie à monsieur Howe, marron du 9 du mois dernier, rentré de lui-même le 13 du même mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Éléphant**, noir de chantier, à messieurs Houget frère, marron de leur chantier le 15 du mois dernier, rentré de lui-même le 20 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1846, p. 2.

**Laurent dit Boukacha**, créole, appartenant à monsieur A. Guérin, marron du 25 novembre dernier, rentré de lui-même le lundi 10 de ce mois.

Avis du 30 janvier 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 31 janvier 1846, p. 2.

**Louis**, nègre, à monsieur Théodore Dabren, marron du 20 janvier dernier, rentré le 1<sup>er</sup> février suivant.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Etienne**, nègre, à monsieur Frédéric Gustave, marron du 11 janvier dernier, rentré le 28 du même mois.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Victor**, nègre, à monsieur Pagnenaut, marron du 23 janvier dernier, rentré le 2 février suivant.

Avis du 6 février 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 7 février 1846, p. 1.

**Zélie**, négresse, à la demoiselle Rosette Fanny, marronne du 23 décembre 1845, rentrée d'elle-même le 25 février dernier.

Avis du 7 mars 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1846, p. 3.

**Théodore**, marron du 4 mai 1845

**Thérèse**

et sa fille **Julie Rosalie**, marronnes du 22 mai 1845

Ces noirs appartenant à madame veuve Vernier se sont rendus d'eux-mêmes au sous-brigadier de l'escouade de police rurale, détaché à Kourou, le 29 du mois dernier.

Avis du 3 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1846, p. 2.

**Virginie**, négresse de culture, à la dame veuve Brisard, marronne de son habitation à Sinnamary le 16 du mois passé, rentrée d'elle-même le 7 de ce mois.

Avis du 23 avril 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1846, p. 2.

**Mithrydate**, noir du Domaine colonial, âgé de 48 ans, employé comme canotier au passage du dégrad des Cannes, marron le 12 du mois dernier, rentré le 27.

Avis du 2 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 2 mai 1846, p. 3.



**Laurent**, nègre de culture, âgé de 25 ans, appartenant à monsieur Pierre Narina, marron du 10 du mois dernier, rentré de lui-même le 2 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1846, p. 1.

**Gabriel**, noir de culture, âgé de 36 ans, à madame Sylvestre, marron du 23 avril dernier, rentré le 8 de ce mois.

Avis du 16 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 16 mai 1846, p. 1.

**Hilaire**, noir de culture, dépendant de l'habitation Sainte-Marie, à monsieur Philogène Dédons, marron le 25 janvier 1845, rentré de lui-même le 22 du mois dernier.

Avis du 23 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1846, p. 1.

**Anatole**, nègre créole, âgé de 13 ans, appartenant à madame veuve Howe, marron de Cayenne le 14 du mois dernier, rentré de lui-même le 25 de ce mois.

Avis du 30 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 30 mai 1846, p. 1.

**Prosper**, noir de culture, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, appartenant à monsieur Fouré, marron du 2 mars dernier, rentré de lui-même le 21 de ce mois.

Avis du 30 mai 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 30 mai 1846, p. 1.

**Côme**, noir de ville, âgé d'environ 26 ans, de nation biby, à monsieur A. Philibert, marron de Cayenne du 23 mars, s'est rendu de lui-même au régisseur de La Gabrielle le 31 du mois dernier.

Avis du 6 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1846, p. 2.

**Michaud**, noir de culture, marron du 5 mai dernier, rentré le 31 du même mois

**Grégoire**, noir de culture, marron du 5 mai dernier, rentré le 2 de ce mois.

Ces deux noirs dépendant de la même habitation Grand-Beauregard aux héritiers Piquepé.

Avis du 6 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1846, p. 2.

**Édouard**, noir de ville, âgé de 34 ans, de nation calbary, à madame veuve Cannette, marron du 4 de ce mois, rentré le 10.

Avis du 12 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1846, p. 2.

**Etienne**, noir de culture, de nation bagou, taille moyenne, à monsieur Frédéric Gustave, marron de son habitation le 7 du mois dernier, rentré le 10 de celui-ci.

Avis du 12 juin 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 13 juin 1846, p. 2.

**Prosper**, âgé de 33 ans

**Jean-François**, 33

**Malimbé**, 31

**Célicot**, 36

**Montabo**, 30

**Parhasard**, 40

**Petit-Jean**, 26.

Ces sept noirs, dépendant de l'habitation L'Adélaïde à Kaw, et appartenant à madame veuve Maxime, marrons du 25 du mois dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 2 de ce mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Onézime**, négresse de culture, dépendant de l'habitation La Félicité à monsieur F. Douillard, marronne du 8 mai dernier, rentrée d'elle-même le 5 de mois.

Avis du 10 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 11 juillet 1846, p. 2.

**Nestor**, nègre de ville, à monsieur Céide, marron de Cayenne, du 5 de ce mois, rentré le 11.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Mars**, âgé de 55 ans  
**Régis**, 32  
**Dominique**, 27  
**Boudouboudou**, 29.

Ces 4 noirs, appartenant à la dame Maxime, marrons de leur habitation, quartier de Kaw, du 25 du mois dernier, rentrés le 8 de ce mois.

Avis du 16 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 18 juillet 1846, p. 2.

**Jean-Noël**, nègre, appartenant à monsieur Fourgassié, marron de Cayenne le 20 juin dernier, est rentré de lui-même le 15 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Louis**, nègre de culture, âgé de 36 ans  
**Désir dit Laurent**, *idem*, 39.

Ces deux noirs dépendant de l'habitation de monsieur Berteau à Roura, marrons du 20 du mois dernier, rentrés d'eux-mêmes le 4 de ce mois.

Avis du 24 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 25 juillet 1846, p. 3.

**Hippolyte**  
**Silias**

Noirs de culture, à madame veuve Piquepée, marrons le 13 janvier et le 5 juillet 1846, sont rentrés d'eux-mêmes le 29 juillet présent mois.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 2.

**Sulpice**, noir de culture, âgé de 22 ans, à monsieur Chennebras, marron du 5 de ce mois, rentré de lui-même le 26 dudit.

Avis du 31 juillet 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 1<sup>er</sup> août 1846, p. 2.

**Macrime**, négresse de culture, appartenant à monsieur Saint-Philippe père, marronne de son habitation le 3 mai dernier, rentrée d'elle-même le 19 du mois passé.

Avis du 7 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 8 août 1846, p. 1.

**Hector**  
**Zoé**  
**Jeanne**  
**Clara**  
**Fernambourg**  
**Cécile**

Ces six individus, noirs de culture, appartenant à monsieur Saint-Philippe père et dépendant de l'habitation Le Trésail, marrons du 3 mai dernier, rentrés le 4 de ce mois par suite des poursuites de l'escouade.

Avis du 14 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 15 août 1846, p. 1.

**Eugène**, noir de culture, âgé de 28 ans, appartenant aux frères Didier, marron du 9 de ce mois, rentré le 23.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Jean-Noël**, noir de culture, âgé de 17 ans, à monsieur Fourgassié neveu, marron de la maison de son maître à Cayenne le 2 de ce mois, s'est rendu de lui-même le 22 auprès de monsieur le commissaire commandant du quartier de Kaw.

Avis du 28 août 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 29 août 1846, p. 1.

**Saisset**, noir de culture, dépendant de l'habitation La Providence, à monsieur E. Douillard, marron du 23 août dernier, rentré le 2 de ce mois.

Avis du 5 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1846, p. 5.

**Thomas**, noir de ville, à demoiselle Lady d'Argoit, marron du 22 août dernier, rentré le 2 de ce mois.

Avis du 5 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 5 septembre 1846, p. 5.

**Joseph**, nègre de culture, dépendant de l'habitation Loyola, à monsieur Detelle, marron du 23 août dernier, rentré de lui-même le 10 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Philippe**, noir briquetier, à madame veuve Magy, marron de l'habitation L'Hermitage (Ile-de-Cayenne) du 2 septembre, rentré de lui-même le 7 dudit.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Onézime**, nègre de culture, dépendant de l'habitation La Félicité à monsieur F. Douillard, marron du 29 juillet dernier, arrêté le 15 de ce mois.

Avis du 18 septembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 19 septembre 1846, p. 3.

**Romain**, dépendant de l'habitation Loyola, marron le 19 du mois passé, rentré de lui-même le 26 du mois dernier.

Avis du 1<sup>er</sup> octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 3 octobre 1846, p. 1.

**Philippe**, noir de culture, à monsieur J.-A. Guérin, marron de novembre 1844, s'est rendu de lui-même auprès de M. Allacrim, habitant dans le quartier de Kourou.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Gilblas**, noir de culture, dépendant de l'habitation de Labyrinthe, à monsieur Fouré, marron du 1<sup>er</sup> septembre dernier, rentré le 12.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Toussaint**, noir de culture, au même propriétaire, marron du 1er septembre dernier, rentré de lui-même chez M. Berville le 13 du même mois.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Antoine  
et Élise**

Noirs de culture à madame veuve de Charlemont, affermés à monsieur Blanchard, marrons du mois de février dernier, rentrés d'eux-mêmes le 29 septembre passé.

Avis du 3 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 10 octobre 1846, p. 1.

**Justine**, négresse de culture, appartenant à madame veuve Dunezat, marronne de l'habitation de sa maîtresse le 28 septembre dernier, s'est rendue d'elle-même le 5 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1846, p. 2.

**Léon**, noir de culture, à monsieur F. Coutard, marron du 18 septembre dernier, rentré le 28 du même mois chez son maître.

Avis du 17 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 17 octobre 1846, p. 2.

**Romain 2<sup>e</sup>  
Céméron  
et Isoline**

Noirs de culture, à monsieur Blanchard, marrons de l'habitation Philadelphie le 27 du mois dernier, rentrés d'eux-mêmes le 5 de ce mois.

Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Marie-Claire**, négresse de culture, à madame veuve de Charlemont, affermée à monsieur Blanchard, marronne du 28 du mois dernier, rentrée d'elle-même le 5 de ce mois.

Avis du 24 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 24 octobre 1846, p. 2.

**Marie Louise**  
et **Juan**

Marrons du 23 mai dernier à monsieur Saint-Philippe père, rentrés le 20 de ce mois.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Aly**, nègre de culture, de l'habitation Loyola, marron du 24 septembre dernier, rentré le 26 de ce mois.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Uncas**, de nation calbary, âgé d'environ 28 ans, à madame Baradat, marron de l'habitation L'Armorique le 17 de ce mois, rentré le 29.

Avis du 30 octobre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 31 octobre 1846, p. 3.

**Adolphe**, nègre de culture, à monsieur Rambaud, marron du mois dernier, rentré de lui-même le 18 du même mois.

Avis du 6 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1846, p. 1.

**Prosper**, noir de culture, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, à monsieur Fouré, marron du 18 septembre 1846, rentré de lui-même le 21 du mois dernier.

Avis du 6 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 7 novembre 1846, p. 1.

**Joseph**, nègre de culture, marron du 8 septembre dernier

**Gaétan**, marron du 15 octobre dernier

Tous deux de l'habitation Beauregard, sont rentrés d'eux-mêmes le 15 de ce mois.

Avis du 12 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1846, p. 2.

**Balthazard**, nègre de culture, de l'habitation Le Labyrinthe, à monsieur Fouré, quartier de Roura, marron du 12 octobre dernier, rentré le 12 de ce mois (20/11/1846)

Avis du 20 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 novembre 1846, p. 3.

**Antoinette**, négresse, créole, âgée de 16 ans, à madame veuve Mille, marronne de la maison de sa maîtresse le 6 de ce mois, rentrée le 17.

Avis du 20 novembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 novembre 1846, p. 3.

**Julie**  
**Marthe**  
et **Lamour**

à madame veuve de Charlemont, partis marrons du 27 février dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 6 de ce mois.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Crispin**  
et **Janvier**

dépendant de l'habitation Le Pactole, à monsieur Déjean, marrons du 23 novembre dernier, rentrés d'eux-mêmes le 5 du mois courant.

Avis du 17 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 19 décembre 1846, p. 3.

**Léodore**, nègre, à monsieur Quintillien, marron du 14 du mois de décembre, est rentré de lui-même le 21 dudit mois.

Avis du 26 décembre 1846 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 26 décembre 1846, p. 7.

## Avis de déclaration de marronnage

**Baptiste**, nègre de culture, à monsieur Martinet, marron de chez son maître le 16 du mois dernier [16 décembre 1846].

Avis du 8 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1847, p. 1.

**Rose**, négresse, âgée de 16 ans, à mademoiselle Joniot, marronne de Cayenne le 3 du présent mois.

Avis du 8 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1847, p. 1.

**Etienne**, noir de chantier, à monsieur Dominique Houget, marron du 9 de ce mois.

Avis du 15 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1847, p. 1.

**Jean-Louis**

**Alexis**

âgés de 17 ans, à monsieur Brunot, marrons de leur habitation La Bagatelle le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 19 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1847, p. 1.

**Joseph**, noir de ville, à monsieur Ulric Lupé, marron du 17 de ce mois.

Avis du 19 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1847, p. 1.

**Marie-Hercule**, négresse, âgée d'environ 56 ans, à monsieur Detelle, marronne du 10 de ce mois.

Avis du 19 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1847, p. 1.

**Crispin**, noir de culture, dépendant de l'habitation Le Pactole, à monsieur Déjean, marron du 12 de ce mois.

Avis du 26 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1847, p. 1.

**Charles**, noir de ville, à monsieur Philibert, marron du 26 de ce mois.

Avis du 26 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1847, p. 1.

**Marine**

**Pierre**

**Michel**

et **Euphrosine**

Noirs dépendant de l'habitation Terre-Rouge, affermés à monsieur Malin, marrons du 25 janvier dernier.

Avis du 5 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1847, p. 1.

**Thomas**, à demoiselle Lady Dargoet, marron du 17 de ce mois.

Avis du 20 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1847, p. 1.

**Philippe**, à monsieur Joseph Cousin, marron de Sinnamary le 29 janvier dernier.

Avis du 20 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1847, p. 1.

**Jérôme**, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de Baduel, marron du 22 de ce mois.

Avis du 27 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1847, p. 3.

**Hippolyte**, de l'habitation La Caroline, à messieurs Favard et Berville frères, marron du 23 février dernier.

Avis du 5 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1847, p. 2.

**Philippe**, de l'habitation Mondésir, à monsieur E. Brémond, marron du 14 février dernier.

Avis du 5 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1847, p. 2.

**André**, à monsieur Chevalier, pharmacien, marron du 6 de ce mois.

Avis du 11 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 13 mars 1847, p. 4.

**Jean**, à messieurs Blanchard et Jambes, marron du 28 février dernier.

Avis du 11 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 13 mars 1847, p. 4.

**Charles dit Amadis**, noir de ville, à monsieur Richard, parti marron du 20 de ce mois.

Avis du 24 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1847, p. 3.

**Cartouche**, nègre, âgé de 50 ans, dépendant de l'habitation La Caroline, à messieurs Berville frères et Favard, est parti marron de ladite habitation le 14 du courant.

Avis du 24 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1847, p. 3.

**Côme**, nègre, à monsieur Henry Clotilde, parti marron de Cayenne le 15 du présent mois.

Avis du 24 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1847, p. 3.

**Jean-François**, noir de ville, appartenant à monsieur Philidor Barthélémy, marron le 26 mars.

Avis du 3 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1847, p. 1.

**Martial**, nègre de ville, à mademoiselle Doris Monach, parti marron le 26 du mois dernier.

Avis du 3 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1847, p. 1.

**Bambou**, noir, à monsieur Victor Amiel, marron de son habitation, quartier de Macouria le 1<sup>er</sup> avril.

Avis du 10 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1847, p. 2.

**Faublas**, noir, charpentier, à messieurs Detelle frères, marron le 5 de ce mois de l'habitation Loyola.

Avis du 17 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1847, p. 1.

**Rose**, mulâtresse, à demoiselle Iphigénie Trio, marronne du 12 de ce mois.

Avis du 17 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1847, p. 1.

**Hilaire**

**Michel**

Noirs, à monsieur Lesage, marrons le 12 de ce mois.

Avis du 17 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1847, p. 1.

**Brigitte**, négresse, à monsieur Gabriel Berville, marronne le 13 de ce mois.

Avis du 17 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1847, p. 1.

**Alexandrine**, dépendant de l'habitation Sainte-Élisabeth, quartier d'Iracoubo, marronne du 5 de ce mois.

Avis du 23 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1847, p. 2.

**Damas**, à messieurs Blanchard et Jambe, marron de Cayenne le 11 de ce mois.

Avis du 23 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1847, p. 2.

**Victoire**, à monsieur Dubreuilh d'Approuague, marronne de Cayenne le 11 de ce mois.

Avis du 23 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1847, p. 2.

**Eugène**, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, marron de Cayenne le 19 de ce mois.  
Avis du 29 avril 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1847, p. 2.

**Lambert**, à madame veuve Dunezat, marron du 4 de ce mois.  
Avis du 14 mai 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 20 du 15 mai 1847, p. 2.

**Clara**, aux héritiers de mademoiselle Louise Eutrope, marronne du 9 de ce mois.  
Avis du 14 mai 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 20 du 15 mai 1847, p. 2.

**Damas**, à messieurs Blanchard et Jambes, marron du 10 de ce mois.  
Avis du 14 mai 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 20 du 15 mai 1847, p. 2.

**Séraphin**  
et **Cécile**, dépendant de l'habitation La Bagatelle à Kaw, appartenant à messieurs Brunot et Courant, marrons du 26 du mois dernier.  
Avis du 21 mai 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 22 du 29 mai 1847, p. 2.

**José 2<sup>e</sup> dit Benga**, à messieurs Favard et Berville frères, marron du 12 de ce mois.  
Avis du 21 mai 1847 : Feuille de la Guyane française, n° 22 du 29 mai 1847, p. 2.

**Ferdinand**, à monsieur J. Lanne, marron du 2 de ce mois.  
Avis du 10 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1847, p. 1.

**Alexis**  
**Souverain**  
**Théodore**  
et sa femme **Thérèse**  
**Julie-Rosalie-Basilic**, leur fille  
**Anne-Marie**  
et sa fille **Gertrude**, à madame veuve Vernier  
**Petit-Nicolas**, à monsieur J.-M. Lagrange  
marrons de l'habitation La Jamaïque à Approuague dans la nuit du 31 mai dernier au 1<sup>er</sup> de ce mois.  
Avis du 10 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1847, p. 1.

**Félix**  
**Frédéric**  
**Cyprien**  
**Fanchon**  
**Pélagie**  
à madame veuve Germain et affermés sur l'habitation La Garonne, marrons du 14 de ce mois.  
Avis du 19 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1847, p. 1.

**Eutrope**  
**Azor**  
**Gabriel**  
dépendant de l'habitation Ramponeau, marrons du 12.  
Avis du 19 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 19 juin 1847, p. 1.

**Charles**, à M. Alexandre Philibert, marron du 21 de ce mois (25/06/1847)

**Balthazar**, à monsieur Fouré, marron de son habitation, quartier de Roura, le 18 de ce mois.  
Avis du 1<sup>er</sup> juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1847, p. 1.



**Frédéric**, esclave de l'habitation La Concorde, marron du quartier d'Approuague le 29 du mois dernier.  
Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

**Adèle**, à monsieur Franchi, marronne de Cayenne du 3 de ce mois.  
Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

**Côme**, à monsieur Henry Clotilde, marron du 10 de ce mois.  
Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

**Guillaume**, à monsieur Zéphyrin Guizoulphe, marron de Macouria le 12 de ce mois.  
Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

### **Benjamin**

et **Génie**, à monsieur Michély (Alexfort), marrons du 21 juillet.  
Avis du 23 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1847, p. 1.

### **Marguerite**

**Philidor**, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe

**Ferdinand**, de l'habitation La Caroline

marrons du 4 août.

Avis du 13 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1847, p. 1.

**Méroline**, à monsieur Fouré, marronne du 14 de ce mois.

Avis du 20 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1847, p. 2.

**Raphaël**, noir de culture, à madame veuve Tresse, marron de l'habitation La Joséphine le 13 du mois dernier.

Avis du 20 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1847, p. 2.

**Joseph**, à monsieur Beauvise, marron du 15 de ce mois.

Avis du 20 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1847, p. 2.

**Toussaint**, aux héritiers Beauregard, marron de l'habitation Les Trois-Amis.

Avis du 20 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 21 août 1847, p. 2.

**Tatou**, à messieurs Houget frères, marron de Cayenne le 21 de ce mois.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

### **François**

#### **Juliette**

dépendant de l'habitation Le Cadeau à Approuague, marrons du 19 de ce mois.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

### **Andriette**

#### et **Etienne**

aux héritiers Beauregard, marrons du 25 août 1847.

Avis du 2 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1847, p. 2.

**Siméon**, à messieurs Blanchard et Jambe, marron du 20 août 1847.

Avis du 2 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1847, p. 2.

### **André**

#### **Nicolas**

**Tamba**  
**Charles**  
**Michel**  
**Félix**  
**Louis**  
**André**  
**Dominique**  
**Rosillette**

dépendant de l'habitation Le Trésor, affermés sur l'habitation La Marie, marrons du 29 août 1847.  
Avis du 2 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1847, p. 2.

**Éole**, à monsieur Quintilien-Laforêt, marron du 5 de ce mois.  
Avis du 11 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1847, p. 1.

**Martial**, à monsieur Merckel père, marron de Cayenne le 28 du mois dernier.  
Avis du 11 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1847, p. 1.

**Toussaint**, aux héritiers Beauregard, marron du 16 de ce mois.  
Avis du 11 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1847, p. 1.

**Michel**  
**Crispin**  
et **Laurent**

dépendant de l'habitation Beauregard, marron du 11 de ce mois.  
Avis du 17 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1847, p. 2.

**Joseph**, à monsieur Lanne, marron de Cayenne du 2 de ce mois.  
Avis du 17 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 18 septembre 1847, p. 2.

**Henry**, à madame veuve Lanne, marron du 17 de ce mois.  
Avis du 24 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1847, p. 4.

**Gabriel**, à monsieur Dieudonné, marron du 18 du mois dernier.  
Avis du 2 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1847, p. 1.

**Martial**  
**Paul**  
et **Adonis**

à monsieur Merckel père, marrons de Macouria, le premier le 22 et les deux autres le 28 du mois dernier.  
Avis du 2 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1847, p. 1.

**Médéric**  
**Suzanne**  
et **Céline**

à monsieur Henry Sauvage, marrons de Macouria le 28 septembre dernier.  
Avis du 2 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1847, p. 1.

**Côme**, à monsieur Henry Clotilde, marron de Cayenne le 28 du mois dernier.  
Avis du 2 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1847, p. 1.

**Paul**, à monsieur Fouré, marron le 25 septembre dernier de l'habitation Le Labyrinthe, quartier de Roura.  
Avis du 8 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 9 octobre 1847, p. 1.

**Augustin**, à monsieur Fourgassié oncle, marron de Roura la 6 de ce mois.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Romain**

et **Alexis**

Noirs de culture, le 1<sup>er</sup> à monsieur Trémiège, le 2<sup>e</sup> à monsieur de Lagrange, marrons du bourg d'Approuague le 7 de ce mois.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Mélaïde**, à monsieur Benoît Rémy, marronne avec son enfant âgé de 6 ans le 12 de ce mois.

Avis du 22 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1847, p. 3.

**Boutzen**

**Jean-Baptiste**

**Edmond**, dépendant de l'habitation Les Sables (quartier de Kaw), marrons du 14 septembre dernier.

Avis du 22 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1847, p. 3.

**Ignace**

**Sophie**

et **Jacques**

marrons de l'habitation Mondésir à Macouria, les deux premiers le 12 octobre et le troisième le 16 du même mois.

Avis du 22 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1847, p. 3.

**Félix**, à messieurs Habasque et Mathey, marron de Cayenne le 30 septembre dernier.

Avis du 6 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1847, p. 2.

**Adam**, à messieurs Favard et Berville frères, marron de l'habitation La Caroline le 18 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1847, p. 2.

**Toussaint**, dépendant de l'habitation La Bagatelle à Kaw, marron le 15 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1847, p. 2.

**Souverain**, à monsieur Cabirol, marron de l'habitation La Ressource le 22 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1847, p. 2.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard (Denis), marron de Cayenne le 29 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1847, p. 2.

**Vincent**

**Lafleur**

**Stanis**

**Victorin**

et **Alexandre**

marrons du chantier de monsieur Martin à Kourou le 28 octobre dernier (13/11/1847)

Avis du 13 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1847, p. 1.

**Michel**,

et **Ambroise**

Le premier aux héritiers Ménard, le second à monsieur Barrat, marrons d'Approuague le 10 de ce mois.

Avis du 13 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1847, p. 1.

**Stanislas**, à monsieur Bouyer, marron de Cayenne le 14 du courant.

Avis du 20 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1847, p. 1.

**Siméon**, à messieurs Blanchard et Jambe, marron de Cayenne le 16 du courant.

Avis du 20 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1847, p. 1.

**Paulin dit Difé-là-Haut**, à mademoiselle Victorine Germain, marron du 7 novembre 1847.

Avis du 4 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1847, p. 3.

**Honoré**, noir, appartenant à madame veuve Remy, parti marron de l'habitation La Providence (quartier de Tonnégrande) le 18 novembre 1847.

Avis du 4 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1847, p. 3.

**Augustin**, nègre de nation bagou, appartenant à mademoiselle Anne Algrin, parti marron de Cayenne le 23 novembre 1847.

Avis du 4 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 4 décembre 1847, p. 3.

**Thomas**, nègre de nation calbary, à monsieur Io Ress, parti marron de Cayenne le 2 décembre 1847.

Avis du 10 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1847, p. 2.

**Félicité**, négresse âgée de 14 ans, créole, à l'habitation Le Labyrinthe, partie marronne le 10 décembre 1847.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Cécé**, nègre de nation bagou, âgé d'environ 30 ans, à messieurs Houget frères, parti marron de Cayenne le 19 du présent mois.

Avis du 23 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1847, p. 3.

**Marie-Louise**, négresse créole, âgée d'environ 27 ans, à monsieur F. Cumin, partie marronne de Cayenne le 16 du courant.

Avis du 23 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 25 décembre 1847, p. 3.

### **Avis d'arrestation de marrons**

**Marie-Louise**, négresse, à monsieur Lailheugue, marronne de chez son maître le 14 novembre dernier, arrêtée le 12 décembre suivant par le planton Cyprien Jacquart.

Avis du 8 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1847, p. 1.

**Génie**, négresse de culture, âgée de 16 ans, à monsieur Michely (Alexfort), marronne de son habitation, quartier de Macouria le 1<sup>er</sup> de ce mois, arrêtée le 8 par le planton Diathy.

Avis du 15 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1847, p. 1.

**Figaro**, noir de culture, à messieurs Berville et Favard, dépendant de l'habitation La Caroline, marron du 1<sup>er</sup> janvier 1847, arrêté le 13 à Cayenne par la police urbaine.

Avis du 15 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1847, p. 1.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, marron du 10 de ce mois.

Avis du 19 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1847, p. 1.

**Hercule**, noir de ville, à monsieur Ferjus, marron du 28 mars dernier, arrêté à Kaw par l'escouade de police rurale le 16 de ce mois.

Avis du 20 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1847, p. 1.

**Régis**, de l'habitation Austerlitz, marron du 5 de ce mois, arrêté le 23 par la police urbaine.

Avis du 27 février 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1847, p. 3.

**Hercule**, nègre, à monsieur François Stanis, marron du 25 juin 1846, arrêté le 27 du mois dernier par la police rurale d'Approuague.

Avis du 3 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 3 avril 1847, p. 1.

**Adonis**, noir, à monsieur Etienne Brémond, arrêté après un mois de marronnage le 1<sup>er</sup> du courant.

Avis du 10 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 10 avril 1847, p. 2.

**Faublas**, noir, aux héritiers Ménard, marron du 5 novembre dernier, arrêté le 15 de ce mois.

Avis du 17 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 17 avril 1847, p. 1.

**Jacques**, à monsieur Bouyer, marron le 11 de ce mois, arrêté le 19 par la police urbaine.

Avis du 23 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1847, p. 2.

**Damas**, à messieurs Blanchard et Jambes, marron du 11 de ce mois, arrêté par les soins de son maître le 18.

Avis du 29 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1847, p. 2.

**Mayol**, à monsieur Babin, arrêté le 10 de ce mois.

Avis du 14 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 15 mai 1847, p. 2.

**Eugène**, de l'habitation Le Labyrinthe, à monsieur Fouré, marron du 21 mai, arrêté le 3 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 28 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1847, p. 1.

**Joseph**, à monsieur Ulric Lupé, marron du 28 juillet 1846, a été arrêté sur l'habitation Marengo le 30 mai par les noirs de ladite habitation.

Avis du 28 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1847, p. 1.

**Lambert**, à madame veuve Dunezat, marron du 4 de ce mois, rentré le 14 (19/06/1847)

**Ferdinand**, à monsieur Joseph Lanne, marron du 2 de ce mois, arrêté le 15 par la police urbaine (19/06/1847)

**Albina**, à madame Power, marronne du 26 juin, arrêtée le 30 du même mois.

Avis du 1<sup>er</sup> juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1847, p. 1.

**Côme**, à monsieur Henry Clotilde, marron du 15 mars dernier, arrêté le 4 juillet par Jean-Louis à madame Suc.

Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

**Charles**, à monsieur Alexandre Philibert, marron de Cayenne le 21 juin arrêté le 4 juillet par le même.

Avis du 9 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 10 juillet 1847, p. 2.

**Gilblas**, à monsieur Fouré, marron du 12 présent mois, arrêté le 21.

Avis du 23 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1847, p. 1.

**Satiné**, négrillon, âgé de 10 à 11 ans, à monsieur Paguenault, arrêté le 11 de ce mois par la police urbaine sous prévention de marronnage.

Avis du 12 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1847, p. 1.

**Toussaint**, aux héritiers Beauregard, marron du 20 de ce mois, arrêté le 25 par la police urbaine.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

**Justin**, affermé sur l'habitation La Constance, à Approuague, marron du 23 de ce mois, arrêté à Cayenne le 26 par la police urbaine.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

**Hilaire**, de l'habitation Ramponeau, marron du 20 du mois de juillet dernier, arrêté le 14 de ce mois par la police rurale d'Approuague.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

**Éole**, à monsieur Quintilien-Laforêt, marron du 7 de ce mois, arrêté le 13 par la police urbaine.

Avis du 26 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 28 août 1847, p. 2.

**André**  
**Nicolas**  
**Tamba**  
**Charles**  
**Michel**  
**Joseph**  
**Félix**  
**Louis**  
**André**  
**Rosiette**

dépendant de l'habitation Le Trésor, affermés sur l'habitation La Marie, appartenant à monsieur Goyriena, marrons du 29 août dernier, arrêtés le 3 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1847, p. 1.

**Joseph**, à monsieur Lanne, marron du 2 septembre dernier, arrêté le 11 de ce mois par les soins de son maître.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Paul**, à monsieur Fouré, marron de l'habitation Le Labyrinthe le 25 septembre dernier, arrêté le 13 de ce mois par la police urbaine.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Henry**, à monsieur Théodore Diamant, marron de Cayenne le 12 de ce mois, arrêté le 15 par la police urbaine.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Henry**, à monsieur Dételle, marron du 8 octobre 1845, arrêté le 16 de ce mois.

Avis du 20 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1847, p. 1.

**Cyprien**, nègre créole, à mademoiselle Isabelle Metteraud, parti marron de Cayenne le 6 décembre 1847, a été arrêté par la gendarmerie sur la route du Diamant le 10 du présent mois.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Romain**, à monsieur Trémiège

**Noël Gabriel**, à monsieur Victrix Dieudonné

**Alexis**, aux héritiers Janeau

tous trois marrons dans un canot du quartier d'Approuague le 7 octobre 1847, arrêté à Cayenne le 12 du présent mois par la police urbaine.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Alexis**, négriillon, à mademoiselle Louise Abeline, marron du 4 décembre, arrêté le 10 dudit mois par le nègre Frédéric de l'habitation Marengo.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Paul**  
**Adonis**  
**Médéric**  
**Suzanne**  
**Céline**

Les deux premiers à monsieur Merckel et les trois autres à monsieur Henry Sauvage, partis marrons le 28 septembre, arrêtés avec les précédents dans le quartier de Macouria le 12 du présent mois par la police rurale.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Pierre-Louis dit Poby**, à mademoiselle Magdeleine Guisoulphe, marron du 6 décembre 1847, a été arrêté par la police municipale le 14 dudit mois.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

**Joseph**, à monsieur Bauvise, marron du 15 août 1847, a été arrêté le 12 du présent mois sur l'habitation de son maître par les noirs de ladite habitation.

Avis du 17 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 18 décembre 1847, p. 3.

### **Avis de retour de marrons**

**Denyse**, négresse, créole, à monsieur Du Montel, marronne du 21 du mois dernier, rentrée le 28.

Avis du 2 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1847, p. 1.

**Romain**, noir, à monsieur Lesage, marron du 17 novembre dernier, rentré le 28 décembre suivant.

Avis du 2 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1847, p. 1.

**Janvier**, noir, à monsieur Ducher, marron du 8 du mois dernier, rentré de lui-même le 29.

Avis du 2 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1847, p. 1.

**Achille**, nègre de ville, âgé de 36 ans, à monsieur Franchi, marron de Cayenne le 12 avril dernier, rentré de lui-même le 2 de ce mois.

Avis du 8 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1847, p. 1.

**Gabriel**, à monsieur Coutard, marron le 22 juillet dernier, rentré de lui-même le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis du 8 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1847, p. 1.

**Etienne**, noir de chantier, à messieurs Houget frères, marron du 9 de ce mois, rentré le 14.

Avis du 19 janvier 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1847, p. 1.

**Philippe**, nègre de culture, à monsieur Cousin, marron dans le quartier de Sinnamary, du 29 janvier dernier, rentré de lui-même le 3 de ce mois.

Avis du 24 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1847, p. 3.

**André**, à monsieur Chevalier, marron le 6 de ce mois, rentré de lui-même le 18 dudit.

Avis du 24 mars 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 27 mars 1847, p. 3.

**Cartouche**, à messieurs Favard et Berville frères, marron du 14 du mois dernier, rentré de lui-même le 9 de ce mois.

Avis du 23 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 24 avril 1847, p. 2.

**Jean-François**, à monsieur Philidor Barthélémy, marron du 16 du mois dernier, rentré de lui-même le 22 de ce mois.

Avis du 29 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1847, p. 2.

**Jean**, à messieurs Blanchard et Jambes, marron du 27 février dernier, rentré de lui-même le 15 de ce mois.

Avis du 29 avril 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1<sup>er</sup> mai 1847, p. 2.

**Bambou**, à monsieur Victor Amiel, marron de son habitation à Macouria du 1<sup>er</sup> avril, rentré le 1<sup>er</sup> mai.

Avis du 7 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1847, p. 1.

**Alexandrine**, à monsieur Lailheügue, marronne du 12 du mois dernier, rentrée le 13.

Avis du 21 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 29 mai 1847, p. 2.

**Premier**, à monsieur Théodore Diamant, marron du 25 octobre 1845, rentré le 2 de ce mois.

Avis du 28 mai 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1847, p. 1.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, marron de Cayenne du 16 mars dernier, rentré de lui-même le 9 de ce mois.

Avis du 10 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1847, p. 1.

**Brigitte**, négresse de ville, à monsieur Berville (Gabriel), marronne du 13 du mois dernier, rentrée le 6 de ce mois.

Avis du 10 juin 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 12 juin 1847, p. 1.

**Adèle**, à monsieur Franchi, marronne du 3 de ce mois, rentrée le 9.

Avis du 17 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 17 juillet 1847, p. 2.

**Guillaume**, à monsieur Zéphyrin Guisoulphe, marron du 12 de ce mois.

Avis du 23 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1847, p. 1.

**Euphémie**, à mademoiselle Henriette Mahury, marronne du 15 de ce mois, rentrée le 22.

Avis du 23 juillet 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 24 juillet 1847, p. 1.

**Théodore**

**Florentin**

et **José 2<sup>e</sup>**

de l'habitation La Caroline, rendus d'eux-mêmes le 4 de ce mois.

Avis du 12 août 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1847, p. 1.

**Méroline**, négresse de ville, à madame Fouré, marronne du 14 août dernier, rentrée le 2 septembre.

Avis du 2 septembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1847, p. 2.

**Siméon**, à monsieur Blanchard, marron du 20 août dernier, rentré le 17 du mois suivant.

Avis du 2 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1847, p. 1.

**Gabriel**, à monsieur Dieudonné, marron du 18 septembre dernier, rentré le 2 de ce mois.

Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.



**Henry**, à madame veuve Lanne, marron du 17 septembre dernier, rentré le 16 de ce mois.  
Avis du 15 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1847, p. 2.

**Manuel**  
et **Joachim**

dépendant de l'habitation Beauregard, rentrés le 16 du courant.  
Avis du 22 octobre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 23 octobre 1847, p. 3.

**Martial**, à monsieur Merckel père, marron du 22 septembre dernier, rentré le 13 de ce mois.  
Avis du 20 novembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 20 novembre 1847, p. 1.

**Stanislas**, nègre de nation rongou, appartenant à monsieur Bouyer, marron du 19 novembre 1847, s'est rendu de lui-même le 20 dudit.  
Avis du 10 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1847, p. 2.

**Augustin**, nègre de nation rongou, à mademoiselle Anne Algrin, parti marron de Cayenne le 23 novembre 1847, s'est rendu de lui-même le 3 décembre.  
Avis du 10 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 11 décembre 1847, p. 2.

## Avis de déclaration de marronnage

**Hippolyte**, nègre de culture, créole, à madame veuve Tresse, parti marron de Kaw, sur l'habitation La Joséphine où il était affermé, le 18 décembre 1847.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Jérôme**, à la succession Roubaud, marron le 27 du mois courant.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Zacharie**, nègre, âgé de 56 ans, Africain, à monsieur Lailheügue, parti marron de l'habitation Sainte-Elisabeth à Iracoubo le 27 décembre 1847.

Avis du 7 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1848, p. 2.

**Marguerite**, à monsieur A. Couy, partie marronne de Roura le 4 du mois courant.

Avis du 7 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1848, p. 2.

**Antoinette-Victoire**, négresse, appartenant à demoiselle Léonice Dubreuilh, partie marronne de Cayenne le 13 janvier courant.

Avis du 21 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1848, p. 3.

**Médard**, âgé de 43 ans, dépendant de l'habitation L'Espérance (Kaw) à monsieur Dieudonné, est parti marron de cette habitation le 18 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Premier**, nègre, âgé de 49 ans, appartenant à madame Smith, est parti marron de l'habitation de sa maîtresse, à Sinnamary le 20 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Jean-Baptiste**, à monsieur Théodore Monach, parti marron de l'habitation de son maître à Macouria le 20 janvier 1848.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Alfred**, nègre, Africain, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne, appartenant à l'habitation Marengo, est parti marron le 24 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Noël**, dépendant de l'habitation La Désirée à messieurs Mirat et Mourié, est parti marron du quartier de Roura le 3 janvier 1848.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Félicité**, créole, âgée de 14 ans, appartenant à madame Fourié est partie marronne de chez sa maîtresse le lundi 24 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Augustin**, dépendant de l'habitation La Marguerite à Macouria et affermé à monsieur Ronmy est parti marron de l'habitation Le Quartier-Général au canal Torcy le 27 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Laurent**

**Janvier**

et **Constance**

à monsieur Guérin, partis marrons de Roura le 27 janvier dernier.

Avis du 4 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 5 février janvier 1848, p. 2.

**Hippolyte**, nègre, domestique

et **Caroline**, négresse

tous deux appartenant à madame Magy, partis marrons de Cayenne le 7 février courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février janvier 1848, p. 2.

**Marie-Antoinette**, à monsieur J. Houget, marronne de Cayenne le 12 février présent mois.

Avis du 18 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février janvier 1848, p. 1.

**Toussaint**, à madame veuve de Charlemont, parti marron de Roura le 22 janvier dernier.

Avis du 18 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février janvier 1848, p. 1.

**Anatole**, à monsieur Lanne, marron de l'habitation Grand-Marée, quartier de Roura, le 17 décembre 1847.

Avis du 18 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février janvier 1848, p. 1.

**Cliacim**, nègre d'habitation, âgé de 25 ans, appartenant à monsieur Weishaupt, parti marron de l'habitation Mahury depuis le 11 février courant.

Avis du 18 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février janvier 1848, p. 1.

**Premier**, nègre, âgé de 49 ans, à madame Smith, parti du quartier de Sinnamary le 6 février courant.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 1.

**Thénaïde**, négresse, aux dames Fleury et Frédéric Moutier, partie de Cayenne le 19 du courant.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 1.

**Edouard**, à monsieur Mathiez, de Mont-Sinéry, parti de Cayenne le 19 présent mois.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 1.

**Victor**, nègre, Africain, à madame Laurentin, marron de Cayenne le 20 du courant.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 1.

**Rose-Anna**, négresse d'habitation, à Sabine, partie de Macouria le 1<sup>er</sup> mars suivant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 4 mars 1848, p. 1.

**Victoire**, négresse domestique, à madame Marie Léonide, partie de Cayenne le 27 février dernier.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 4 mars 1848, p. 1.

**Isoline**, à messieurs Blanchard et Jambe, partie de Roura le 22 février dernier.

Avis du 10 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 11 mars 1848, p. 2.

**Laurent dit Boukacha**, à monsieur Guérin, parti de Roura le 29 février dernier.

Avis du 10 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 11 mars 1848, p. 2.

**Charles**

**Joseph**

**Louis**

**Félix**

à messieurs Goyriéna et Compagnie, partis de l'habitation La Marie, où ils étaient employés le 6 présent mois.

Avis du 10 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 11 mars 1848, p. 2.

**César**

**Georges**

**Joseph**

appartenant à messieurs Detelle frères, partis marrons de l'habitation Loyola le 10 mars 1848.

Avis du 17 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 18 mars 1848, p. 2.

**Hippolyte**

et **Alexis**

appartenant à monsieur Howe, partis de l'habitation L'Émilie, quartier de Roura, le 12 mars courant.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Stanislas**, à monsieur Bouyer, parti de l'atelier des ponts et chaussées où il travaillait le 14 présent mois.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Laurent**, à monsieur Monach, parti de Macouria le 17 présent mois.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, parti de Cayenne le 24 mars 1848.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Suzanne**, domestique, à madame veuve Laurentin, partie de Cayenne le 23 mars courant.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Justine**

et **Hélène**

Négresses, de l'habitation Montalis à monsieur Berteau, parties de leurs habitations la 1<sup>ère</sup> le 27 et la 2<sup>e</sup> le 28 mars dernier.

Avis du 7 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 8 avril 1848, p. 1.

**Lucile**, négresse créole, âgée d'environ 36 ans

**Charles**, âgé d'environ 40 ans

**Pierre**, également âgé d'environ 40 ans

appartenant à l'habitation Terre-Rouge à messieurs Louis Bernard et Compagnie, partis marrons le 8 avril courant de l'habitation Les Sables où ils étaient afferlés.

Avis du 21 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1848, p. 2.

**Jérôme**

et **Souverain**

de l'habitation Saint-Perray à monsieur Barrat, partis marrons le 13 du courant.

Avis du 21 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1848, p. 2.

**Stanislas**, noir de journées, à monsieur Bouyer, parti marron des travaux de Mont-Joly le 24 avril courant.

Avis du 28 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 29 avril 1848, p. 2.

**Raymond**, âgé d'environ 63 ans

**Romain**, âgé d'environ 47 ans

**Gaétan**, âgé d'environ 40 ans

Noirs, de l'habitation Quartier-Général, partis marrons, savoir les deux premiers le 15 avril courant et le troisième le 19 du même mois.

Avis du 28 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 29 avril 1848, p. 2.

**Rémy**, noir de culture, à madame Aubanel, parti marron de Cayenne le 28 avril dernier.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1848, p. 1.

**Marie-Victoire**, domestique, appartenant à demoiselle Marie-Noëline Dubois partie marronne de Cayenne le 2 mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1848, p. 1.

**Marie-Magdeleine**, à madame veuve Saint-Michel-Dunezat, marronne de l'habitation Le Parterre, quartier du Tour-de-l'Île du 10 mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1848, p. 1.

**Alexandre**, noir de journées, à monsieur Dumontel, affermé à messieurs Houget frères, parti marron de Cayenne le 11 mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1848, p. 1.

### **Zéphirin et Vigilant**

Noirs de culture, à monsieur Michely père, marrons du 8 mai courant, partis de l'habitation La Cordelière, quartier de Roura.

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Exaël**, au sieur Jean-Baptiste Coutard, parti marron de Cayenne le 23 mai courant.

Avis du 26 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1848, p. 1.

**Sophie**, à monsieur Alexandre Joséphine, partie marronne le 18 mai dernier, du quartier de Sinnamary.

Avis du 9 juin 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 10 juin 1848, p. 2.

**Stanislas**, à monsieur Bouyer, marron du 7 juin présent mois.

Avis du 9 juin 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 10 juin 1848, p. 2.

**Alexis**, âgé de 27 ans, à madame veuve Jahnoltz, marron du quartier de Kaw du 9 du présent mois.

Avis du 16 juin 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 17 juin 1848, p. 3.

**Elisabeth**, négresse créole, âgée d'environ 18 ans, appartenant à mademoiselle Rose Déjean, partie de la maison de sa maîtresse le 1<sup>er</sup> de ce mois.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 8 juillet 1848, p. 2.

### **Avis d'arrestation des marrons**

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, marron du 29 octobre 1847 et arrêté le 26 décembre courant par la police municipale de la ville.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Pierre**, négrillon, à madame Laurentin, marron de Cayenne le 24 du présent mois et arrêté le 26 dudit par la police urbaine.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Jacques**, à monsieur E. Brémond, marron de près d'un mois, a été arrêté à Kourou le 1<sup>er</sup> janvier courant.

Avis du 7 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1848, p. 2.

**Toussaint**, appartenant aux héritiers Beauregard, marron d'environ deux mois, a été arrêté à Cayenne par la police urbaine le 4 de ce mois.

Avis du 7 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 8 janvier 1848, p. 2.

**Zacharie**, nègre, à l'habitation Sainte-Elisabeth d'Iracoubo, marron le 27 décembre 1847, arrêté le 1<sup>er</sup> janvier 1848.

Avis du 21 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1848, p. 3.

**Noéline**, négresse

et **Théodosine**, négritte

à monsieur Fouré, arrêtées au pont de la crique Fouillée en prévention de marronnage.

Avis du 21 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1848, p. 3.

**Edouard**, appartenant à monsieur Babin, parti marron de chez son maître le mardi 26 janvier 1848 a été arrêté par un archer de l'escouade de police rurale le 28 dudit.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Marie-Magdeleine**, à madame Lapaix, partie marronne, de chez sa maîtresse, le 29 janvier dernier, a été arrêtée par un agent de la police urbaine le 2 du courant.

Avis du 4 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 5 février janvier 1848, p. 2.

**Jean-Louis**, à monsieur Jambe, arrêté sans permis de son maître dans la soirée du 4 courant.

Avis du 4 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 5 février janvier 1848, p. 2.

**Pierre**, négriillon, à madame Laurentin, parti marron de Cayenne le 30 janvier dernier, arrêté le 6 février courant par la police urbaine.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février janvier 1848, p. 2.

**Noël**, nègre d'habitation, à messieurs Mourié et Mirat, parti de l'habitation de Coux, quartier de Roura, le 2 février présent mois, arrêté le 8 à Cayenne par la gendarmerie coloniale.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février janvier 1848, p. 2.

**Marie-Magdeleine**, à madame Lapaix, partie de Cayenne le 17 du courant, arrêtée le même jour par la police rurale, n'ayant pas de permis.

Avis du 18 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 19 février janvier 1848, p. 1.

**Isidore**, à madame Frédéric Moutier

**Virginie**, à madame Joniot

arrêtés le 24 présent mois, à 11 heures du soir, par la gendarmerie, en prévention de marronnage.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 1.

**Premier**, à madame Smith, marron du 6 février dernier, arrêté le 9 du présent mois par le noir Joseph, passager à la pointe de Macouria.

Avis du 10 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 11 mars 1848, p. 2.

**Clara**

ses **deux enfants**

et **Thibère**

aux héritiers Ménard, marrons depuis 4 ans, arrêtés dans le haut de la rivière Courroye, quartier d'Approuague.

Avis du 17 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 18 mars 1848, p. 2.

**Joséphine  
et Philippine**

Négresses, domestiques, à madame Jaquet, arrêtées le 16 présent mois par la gendarmerie coloniale à 10 heures 3/4, n'ayant pas de permis.

Avis du 17 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 18 mars 1848, p. 2.

**Tobie**, à madame veuve Virgile, marron du 20 mars courant, arrêté le 22 à Cayenne par la police urbaine.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Alexandre**, négrillon, âgé de 14 ans environ, à messieurs Detelle frères, parti le 18 courant de son habitation, arrêté le 23 à Cayenne par la police urbaine.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Anne-Marie**, négritte, à monsieur César Ménard, arrêtée le 24 présent mois, par la gendarmerie coloniale sous prévention de marronnage et de vol.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Clotilde**, à monsieur Dagorn

**Pauline**, à monsieur Radmarche

arrêtées à Cayenne à 10 heures 3/4 du soir, sans permis de son maître, par la gendarmerie coloniale.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, marron du 24 présent mois, arrêté par le noir Amathe appartenant à monsieur Bouté.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Charles**

**Boute-Feu**

**Jupiter**, à monsieur Ad. de Saint-Quantin

**Dominique**, à demoiselle Angèle Rambaud

**Suzette**, à monsieur Ursleur

**Anna**, à monsieur Garnier

arrêtés à Cayenne sans permis par la gendarmerie coloniale.

Avis du 7 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 8 avril 1848, p. 1.

**Hippolyte**, à madame veuve Magy, marron du 7 février 1848, arrêté à Cayenne par la police urbaine le 10 mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1848, p. 1.

**Charles dit Amadis**, à monsieur Richard, marron du 8 mai courant, arrêté le 15 du même mois.

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Caroline**, à madame veuve Magy, marronne du 7 février dernier, arrêtée le 23 mai courant.

Avis du 26 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1848, p. 1.

**Noirs marrons qui doivent être retirés immédiatement de la geôle conformément au décret colonial du 30 juin 1835**

**Noël**, à messieurs Mirat et Mourié.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 2.

**Pierre**, à madame veuve Laurentin.

Avis du 25 février 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 26 février janvier 1848, p. 2.

**Thomas**, à monsieur Yo Rezzo.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1848, p. 1.

**César**, à messieurs Detelle frères.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 6 mai 1848, p. 1.

**Hippolyte**, à madame veuve Magy

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 20 mai 1848, p. 2.

**Nelson**

**Alcindor**

**Jean-Jules**

appartenant à monsieur Moreau, d'Approuague.

Avis du 16 juin 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 17 juin 1848, p. 3.

### **Avis de retour des marrons**

**Marie-Louise**, à monsieur F. Cumin, marronne du 16 décembre 1847, s'est rendue d'elle-même le 26 dudit mois.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Félicité**, négritte, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, marronne le 10 décembre courant, s'est rendue le 27 dudit mois.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Théodosine**, à monsieur Berville, marronne du 25 décembre 1847, s'est rendue chez son maître le 28 dudit mois.

Avis du 30 décembre 1847 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1<sup>er</sup> janvier 1848, p. 2.

**Jérôme**, nègre, de la succession Roubaud, affermé à monsieur A. Chauvet, marron du 27 décembre 1847, s'est rendu de lui-même le 5 janvier courant.

Avis du 21 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1848, p. 3.

**Antoinette-Victoire**, à mademoiselle Léonice Dubreuil, partie marronne le 13 janvier s'est rendue d'elle-même le 21 dudit.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Damas**, à messieurs Blanchard et Jambe, marron du 10 mai 1847, s'est rendu lui-même le 10 janvier 1848.

Avis du 27 janvier 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1848, p. 1.

**Janvier**

et **Constance**



à monsieur Guérin, partis marrons de Roura le 27 janvier dernier, rentrés le 5 février présent mois.  
Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février janvier 1848, p. 2.

**Victor**, à madame Laurentin, parti le 20 février, rentré le 24.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 4 mars 1848, p. 1.

**Jean-Baptiste**, à monsieur Monach, marron du 20 janvier 1848, rentré le 19 mars même année.

Avis du 24 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 25 mars 1848, p. 1.

**Laurent**, noir de culture, à monsieur Monach, marron du quartier de Macouria du 17 mars, rentré le 25 du même mois.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Suzanne**, à madame veuve Laurentin, marronne du 23 mars, rentrée le 30 du même mois courant.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Joseph**, à messieurs Detelle frères, marron du 10 mars courant, rentré le 25 du même mois.

Avis du 31 mars 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 1<sup>er</sup> avril 1848, p. 1.

**Stanislas**, à monsieur Bouyer du 14 mars dernier, rentré de lui-même le 5 avril présent mois.

Avis du 7 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 8 avril 1848, p. 1.

**Laurent dit Boukacha**, à monsieur Guérin, marron du 29 février dernier, rentré le 27 mars suivant.

Avis du 7 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 8 avril 1848, p. 1.

**Charles**

**Joseph**

de l'habitation Le Trésor, affermés à messieurs Goyriéna et Compagnie, partis marrons de l'habitation La Marie le 6 mars dernier, sont rentrés d'eux-mêmes le 14 avril courant.

Avis du 21 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 22 avril 1848, p. 2.

**Hippolyte**

et **Alexis**

de l'habitation L'Émilie, au quartier de Roura, à monsieur W. Howe, partis marrons du 13 mars, rentrés d'eux-mêmes le 12 avril courant.

Avis du 28 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 29 avril 1848, p. 2.

**César**, à messieurs Detelle frères, marron du 10 mars dernier, rentré le 17 avril courant.

Avis du 28 avril 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 29 avril 1848, p. 2.

**Georges**, à messieurs Detelle frères, marron du 10 mars 1848, rentré le 5 mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 13 mai 1848, p. 1.

**Marie-Magdeleine**, à madame veuve Saint-Michel-Dunezat, marronne du 10 mai courant, rentrée le 13 du même mois (19/05/1848)

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Stanislas**, à monsieur Bouyer, marron du 24 avril dernier, rentré le 14 mai courant.

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Alexandre**, à monsieur Alexandre Philibert, marron du 15 mai courant, rentré le 18 dudit mois.

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Victoire**, à demoiselle Marie Léonide, marronne du 27 février dernier, rentrée le 13 mai.

Avis du 19 mai 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1848, p. 2.

**Rémy**, à madame Aubanel, marron du 28 avril dernier, rentré le 12 juin courant.

Avis du 16 juin 1848 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 17 juin 1848, p. 3.



Edition Collectivité Territoriale de Guyane : juin 2020.